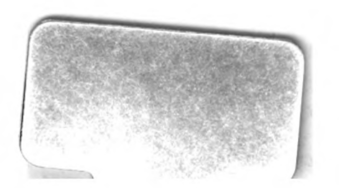




CHARLEMAG

ET SA COUR

(742-814)

TROISIÈME ÉDITION

PARIS

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, N° 77.

CHARLEMAGNE

ET SA COUR

IMPRIMERIE L. TOINON ET Cᵉ, A SAINT-GERMAIN.

CHARLEMAGNE

ET SA COUR

PAR B. HAURÉAU

MEMBRE DE L'INSTITUT

(742-814)

TROISIÈME ÉDITION



PARIS

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, N° 77

1868




BODLEIAN LI
25NOV
OXF

CHARLEMAGNE

ET SA COUR

CHAPITRE PREMIER

CHARLEMAGNE

I

Son portrait.

On ne trouvera pas dans ce volume, qu'on en soit prévenu, le Charlemagne des légendes épiques. Nous ne méprisons pas les légendes. Dans le fatras des poëmes qu'elles ont inspirés, il y en a que nous admirons. Cependant il ne s'agit pas de reproduire ici des fictions chevaleresques. Le ton qu'il nous convient de prendre est celui de l'histoire. Ce qui ne veut pas dire que sur le compte du grand Charles les historiens n'aient jamais menti. Parmi les traditions historiques, il faut discer-



ner celles qui nous ont été fidèlement transmises, de celles qui nous sont parvenues embellies par l'imagination naïve ou perfide des chroniqueurs. Ainsi l'on accuse de perfidie le faux Turpin, parce que tous ses mensonges sont intéressés. Nous devons encore être en défiance à l'égard de certains récits composés et rédigés, comme celui d'Éginhard, à l'imitation des modèles antiques. Leur défaut n'est pas de trop parler à cette faculté de l'esprit qu'on appelle à bon droit la folle du logis parce qu'elle préfère la fable à la vérité: cependant c'est encore la vérité qu'ils sacrifient aux scrupules de la méthode, aux artifices de la mise en scène, à la recherche du haut style, à toutes les bienséances dont l'observation est recommandée par les anciens rhéteurs. Le Charlemagne d'Éginhard ressemble beaucoup trop à l'Auguste de Suétone. Que cela soit dit, en forme d'avertissement, au lecteur désœuvré dont les regards distraits s'arrêteront un instant sur ce volume. Nous prétendons, qu'il nous le pardonne, lui raconter simplement ce que nous ont appris sur la vie de Charlemagne et de ses proches, de ses familiers, de ses rudes compagnons d'armes, quelques études commencées avec un peu de passion et poursuivies

avec beaucoup de patience dans de vieux auteurs qui ne s'inquiétaient pas assez d'être sincères.

Fils légitime du roi Pepin et de la reine Berthe, ou Bertrade, Charles naquit en 742, d'après Éginhard[1]; le 2 avril, d'après un calendrier de l'abbaye de Lorsch[2]. L'anonyme de Saint-Gall désigne la ville d'Aix-la-Chapelle comme le lieu de sa naissance[3]; Godefroid de Viterbe accorde cet honneur au bourg d'Ingelheim, situé sur le Rhin, entre Mayence et Bingen[4]; d'autres, enfin, se prononcent pour Carlstadt, en Franconie, ou pour Saltzbourg, dans la Haute-Bavière. Toutes ces assertions, également dénuées de preuves, sont également dignes ou indignes de créance. Il est à peu près certain que Charlemagne naquit sur les bords du fleuve qui semble devoir être un jour la frontière des deux plus grandes nations formées avec les débris de son vaste empire; mais on ignore, ou du moins on ne peut indiquer avec certitude l'endroit où Berthe, sa jeune mère, suivant Pepin qui courait en Aquitaine

[1] *Vita Caroli imperatoris*, chap. XXXI.
[2] Mabillon, *De re diplomatica, suppl.*, chap. IX.
[3] *Des faits et gestes de Charles le Grand*, livre II.
[4] *Œuvres d'Éginhard* publiées par M. Teulet, tome I, page 15.

châtier le duc rebelle de cette province, s'arrêta pour y déposer le premier-né de ses entrailles.

Voici le portrait de Charlemagne tel que nous l'a transmis Éginhard. « Il était gros et robuste de corps. Sa taille était élevée, quoiqu'elle n'excédât pas une juste proportion, car il est certain qu'elle n'avait pas plus de sept fois la longueur de ses pieds. Il avait le sommet de la tête arrondi, les yeux grands et vifs, le nez un peu long, de beaux cheveux blancs et la physionomie riante et agréable. Aussi régnait-il dans toute sa personne, soit qu'il fût debout, soit qu'il fût assis, un air de grandeur et de dignité; et, quoiqu'il eût le cou gros et court et le ventre proéminent, il était d'ailleurs si bien proportionné que ces défauts ne s'apercevaient pas. Sa démarche était ferme et tout son extérieur présentait quelque chose de mâle; mais sa voix claire ne convenait pas parfaitement à sa taille[1]. » C'est l'historien qui vient de parler; mais son témoignage n'a pas fait autorité pour l'imposteur à qui nous devons la Chronique de Turpin. Celui-ci ne pouvait manquer d'exagérer les proportions du dessin tracé par

[1] *Eginhardi vita Caroli imperatoris*, chap. XXII, traduct. de M. Teulet.

Éginhard : il aurait cru parler avec irrévérence de cet autre David (car il plaisait à Charlemagne d'être appelé de ce nom), s'il ne lui avait pas au moins donné la taille de Goliath : « Il avait, dit-il, huit de ses pieds, et ses pieds étaient fort longs, *scilicet qui erant longissimi.* » Devait-on hésiter un instant entre le témoignage précis d'Éginhard, scribe domestique de Charlemagne, et le propos d'un charlatan pseudonyme? Non, sans doute : cependant les auteurs des légendes de la Table ronde ont reproduit le portrait plus largement dessiné par le faux Turpin. Sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, la critique ne les a pas ménagés. Pythagore avait, au rapport de Plutarque, disserté sur la taille d'Hercule; le docte Marquard Freher a fait, à son exemple, une dissertation sur la taille de Charlemagne[1], et, par des preuves jugées authentiques, il a confirmé le témoignage d'Éginhard. Le faux Turpin prête encore à Charlemagne une barbe épaisse et longue d'une palme. Ce qu'exprime, il nous semble, mais avec moins de précision, ce vers pittoresque :

Charlemagne, empereur à la barbe fleurie!

[1] Voy. dans le *Recueil* de dom Bouquet, tome V, page 779.



Cependant Éginhard, qui parle de la tête, des yeux, du nez, du cou, du ventre, de la voix et des cheveux de Charlemagne, se tait sur la dimension aussi bien que sur la floraison de sa barbe; et des médailles, d'anciennes mosaïques le représentent avec un menton glabre, ou si peu velu qu'il paraît simplement mal rasé. Reconnaissons toutefois que notre Turpin n'a pas si grossièrement altéré le trait naïf d'Éginhard, qu'on ne puisse retrouver l'original dans la copie. Charlemagne avait régné si longtemps, il avait parcouru tant de terres, il s'était montré tant de fois sur les champs de bataille, aux grandes chasses, aux fêtes religieuses et civiles, aux assemblées solennelles de la nation, qu'il devait exister encore dans la mémoire des peuples quelque souvenir de son noble visage, au commencement de ce XII[e] siècle où vécut le faussaire connu sous le nom de Turpin. Attentif d'ailleurs à dissimuler son imposture, celui-ci n'aura pas voulu trop ouvertement contredire, sur ce point, le témoignage de la tradition.

Il s'agit maintenant de décrire le costume ordinaire et le costume solennel de Charlemagne. Les documents abondent, mais ils ne sont guère d'accord. Dans les récits historiques et dans les anciennes images, peintes sur le

vélin ou taillées dans la pierre, il manque toujours quelque chose; et cependant nous ne saurions placer à la fois sur les épaules de Charlemagne, si larges et si valides qu'on les suppose, tous les vêtements d'étoffe ou de forme différente avec lesquels il est diversement représenté. C'est encore Éginhard que nous suivrons ici de plus près. A sa description nous ajouterons certains détails, qu'il doit avoir omis à dessein, pour mieux accommoder son héros à la simplicité des figures antiques : nous n'en retrancherons rien; car on ne pourrait admettre que dans un livre édité quatre ou cinq ans au plus après la mort de Charlemagne, il ait osé, ne consultant que son caprice, enrichir de pièces étrangères et supposées le costume bien connu de l'illustre empereur.

Le vêtement ordinaire de Charlemagne était celui des anciens Francs, un peu modifié par l'imitation des habitudes gauloises. De ses épaules à ses pieds descendait le pallium barbare, le manteau blanc ou bleu, qui, découpé sur les côtés, ou plutôt composé dans son ensemble de deux pans unis à la partie supérieure [1], laissait à nu ses jambes ornées de

[1] Aussi nommait-on ces deux pièces *les deux manteaux* :

Pallia dupla celer, manuum seu tegmina blanda
Suscipiat Carolus et gladium Ludoich.

chaussettes de lin, que retenaient des bandelettes enlacées en croix. Ce manteau couvrait une tunique bordée de franges de soie, des hauts-de-chausses de lin et une chemise de même étoffe. A la ceinture brillait un baudrier d'or ou d'argent, auquel était suspendue dans son fourreau d'or l'épée célèbre que les romans appellent Joyeuse ! Des brodequins dorés complétaient ce costume, dépourvu peut-être d'élégance, mais non pas de majesté. Pendant l'hiver, Charles ajoutait à ce vêtement un justaucorps en peau de martre ou de loutre, dépouilles ravies aux hôtes sauvages des forêts de la vieille France. C'était, quant à la forme, sinon quant à la matière, l'habit des gens du peuple [1].

Dans les fêtes solennelles, le jour de Noël et le jour de Pâques, dans les assemblées générales des Francs, ou bien encore quand arrivaient

Ainsi s'exprime Théodulfe (*Carminum*, lib. III), dans un poëme en l'honneur de Charles. Il faut lire les détails que le moine de Saint-Gall donne sur le pallium de Charlemagne, à la fin de son premier livre.

[1] « Habitus ejus parum a communi et plebeio abhorrebat. » Éginhard, *Vita Car. imper.*, chap. XXIII. — Les fourrures étaient elles-mêmes d'un usage commun : mais les grands pouvaient seuls se procurer des peaux de loutre ou de martre ; les moindres gens portaient des peaux de fouines. Celles-ci coûtaient dix sous, et celles-là trente, suivant le *maximum* établi par un capitulaire de l'année 808. (*Capit. Reg. franc.* Baluzii, t. I.)

à la cour, des plus lointaines régions, quelques ambassadeurs étrangers, venant demander la paix ou renouveler le serment de l'hommage, Charles s'avançait d'un pas lent et la tête haute, éblouissant tous les regards par l'éclat des broderies et des pierres précieuses qui décoraient toutes les parties de son costume. Des rameaux de fleurs d'or s'épanouissaient en gerbes sur son manteau, dont les deux côtés étaient rapprochés par une agrafe d'or; ses brodequins étincelaient de pierreries; sa tête portait un diadème, où les agates, les saphirs, les émeraudes, les blanches perles de l'Orient confondaient leurs feux variés; dans sa main droite était un bâton de pommier, aux nœuds symétriques, que terminait une pomme d'or enrichie d'ornements ciselés.

« Il n'aimait pas, dit Éginhard, les costumes des autres peuples, si beaux qu'ils fussent, et il ne voulait jamais en porter aucun, si ce n'est, une première fois, à Rome, à la demande du pape Adrien, et une seconde fois, à la prière de Léon, son successeur, quand il se laissa revêtir de la longue tunique, de la chlamyde et de la chaussure romaine[1]. » Quand les grands

[1] *Vita Car. imp.*, chap. XXIII.

de sa cour, jaloux, comme des barbares ou comme des enfants, de revêtir des costumes aux vives couleurs, paraissaient devant lui chargés d'ornements inusités, il les raillait, ou leur adressait, lorsqu'il n'était pas en humeur de rire, de sévères réprimandes. L'anonyme de Saint-Gall raconte à ce propos une assez plaisante aventure.

Vainqueur des Lombards, Charles avait établi ses quartiers dans la ville d'Aquilée, et se reposait en ce plaisant séjour, en attendant une occasion nouvelle d'exercer la vigueur de son bras. Un dimanche, après la célébration de la messe, il dit à ses fidèles : « Ne nous laissons pas engourdir dans l'oisiveté, et, sans rentrer au logis, vêtus comme nous le sommes, partons pour la chasse. » Cela dit, il monte à cheval et court vers la plaine. Chacun s'empresse de le suivre; une invitation faite sur ce ton, c'était un ordre. Le ciel était voilé par un épais brouillard; une pluie fine et froide descendait vers la terre, ajoutant encore à la tristesse des bois dépouillés de leur feuillage. Charles avait, le matin, jeté sur ses épaules une peau de brebis, qui, déjà soumise à bien d'autres épreuves, ne valait plus même, suivant le moine de Saint-Gall, le misérable rochet de

saint Martin. Quant aux gens de sa cour, ils étaient parés de riches vêtements, que des marchands vénitiens leur avaient récemment apportés et vendus dans la ville de Pavie. Les uns étalaient somptueusement sur leur poitrine des étoffes de soie, que rehaussaient, en manière de broderies, des plumes aux mille couleurs, enlevées à la queue des paons et à la gorge des oiseaux de Phénicie. Les autres avaient des habits teints dans la pourpre de Tyr et bordés avec des franges d'écorce de cèdre. D'autres enfin portaient des étoffes piquées et des fourrures en peau de loir. On courut tout le jour à travers les plaines et les bois, et tout le jour la pluie tomba, pénétrant ces riches parures; elles furent, en outre, fort maltraitées par les ronces, les épines, les branches des arbres, et souillées par le sang des bêtes fauves : si bien que nos chasseurs, rentrant dans la ville au retour de la nuit, n'étaient plus couverts que des honteux débris de leurs brillants costumes. Heureux d'avoir ainsi puni leur frivole ostentation, Charles voulut encore se divertir à leurs dépens. Il ordonna que, le lendemain, chacun parût au palais avec son habit de la veille. Nul n'aurait osé manquer à ce rendez-vous.

Ils se présentèrent, confus de leur triste équipage. Charles, les voyant tous réunis autour de lui, dit en riant au serviteur de sa chambre : « Va-t'en frotter dans tes mains notre habit de chasse, et hâte-toi de nous le rapporter. » Ce fut une besogne bientôt faite, et Charles put, en montrant sa peau de brebis toujours propre au service, plaisanter à son aise le luxe en guenilles de ses comtes et de ses marquis [1].

Si nous avons raconté tout au long cette anecdote un peu vulgaire, c'est qu'elle nous paraît mettre bien en scène la figure historique de Charlemagne. Personne ne pouvait se vanter, dans le troupeau de ses fidèles, d'avoir un cœur plus haut et plus fier, de commander avec plus de noblesse, de menacer d'un regard plus froudroyant. Cependant, avec un goût parfait, avec un instinct profond de la véritable grandeur, il recherchait toujours la simplicité.

[1] *Des faits et gestes de Charles le Grand*, livre II.

II

Repas de Charlemagne.

Il était cependant très-difficile de concilier en toutes choses ce train de vie modeste et les exigences du cérémonial. Charlemagne avait autour de lui quelques philosophes habitués à dédaigner comme lui de vains dehors; mais, pour contenir dans le respect et la soumission la plupart de ses compagnons d'armes, qui commandaient eux-mêmes à de vastes provinces, il devait toujours conserver à leurs yeux, en quelque manière, les marques extérieures de la souveraine puissance. Quand il se mettait à table, nous dit l'anonyme de Saint-Gall, il avait des rois pour serviteurs. Si ce n'étaient des rois, car le langage du bon moine est ordinairement emphatique, c'étaient, du moins, les principaux chefs du peu ple franc ou des nations que Charles avait sou mises. Ils versaient le vin dans sa coupe ciselée ils lui présentaient la broche où fumaient le daim, le sanglier atteint par leurs flèches dans les forêts du domaine impérial. Telle était la

discipline constamment observée. Mais le repas servi par ces rois était un repas frugal.

Charlemagne buvait peu, ayant horreur de l'ivrognerie, vice national des Germains, comme la gloutonnerie était le vice national des Gaulois [1]. S'il faisait attentivement surveiller et soigner le vin de ses caves, c'était pour en user avec discrétion.

Avec une santé robuste, un ample estomac, un appétit toujours en éveil, il ne pouvait supporter le jeûne. L'Église était, en ce temps-là, plus sévère sur l'article du jeûne qu'elle ne l'est de nos jours : elle réclamait la stricte observation des règles prescrites par les conciles ; et Charlemagne lui-même ne se faisait pas faute d'imposer, de son chef, des jeûnes extra-canoniques à ses fidèles sujets. Ainsi nous le voyons, en l'année 791, ayant remporté d'éclatantes victoires sur les Huns et les Saxons, interdire pendant trois jours, en manière d'actions de grâce, à toute l'armée des Francs, l'usage de la chair et l'usage du vin [2]. Mais il

[1] Gallus, dans un des Dialogues de Septime Sévère sur la vie de saint Martin, répond à un de ses interlocuteurs qui lui reproche sa passion pour les festins : « La voracité est gourmandise chez les Grecs, nature chez les Gaulois. »

[2] *Epistola ad Fastradam*, dans le *Recueil* de dom Bouquet, t. V, page 623.

était moins dur pour lui-même [1]. Si, pendant le carême, il ne mangeait, suivant la règle, qu'une fois le jour, il prenait ce repas à l'heure où son estomac se montrait le plus impatient, c'est-à-dire vers le matin, la messe et les vêpres célébrées; et, comme il ne reparaissait à la table que le lendemain vers la même heure, il prétendait satisfaire, par cette abstinence d'un jour entier, à toutes les exigences de l'Église [2]. C'était, ainsi qu'on le voit bien, une tricherie.

Ce qui ne veut pas dire, pourtant, qu'il aimât les festins homériques, comme le prétendent les romanciers qui nous le représentent mangeant seul, dans un seul repas, comme le fils de Gargantua, le quart d'un mouton, ou deux gelinottes, une oie grasse, une épaule de porc, un paon, une grue ou un lièvre entier [3]. Loin de là, il ne réunissait de nombreux convives et ne faisait dresser des

[1] C'est ce que rapporte, après Éginhard, le poëte saxon qui a mis en méchants vers la chronique de Charlemagne :

.... Cibis paulo ægrius abstinuit :
Nam vix ferre suum poterat jejunia corpus,
Quæ sibi nonnunquam noxia questus erat.

[2] Le moine de Saint-Gall, *Des faits et gestes*, livre I.

[3] Le faux Turpin, cité par M. Gaston Pâris, *Hist. poétique de Charlemagne*, p. 345.

tables abondantes qu'aux principales fêtes de l'année. Quant à son repas ordinaire, il se composait de quatre mets et d'un rôti ; et souvent il ne touchait qu'au rôti, son mets préféré [1].

Si, d'ailleurs, il arrivait volontiers à la table aux heures marquées, il occupait dignement, avec une gravité vraiment royale, le siége préparé pour le recevoir. La bénédiction étant prononcée par le chapelain du palais, Angilramne, évêque de Metz, et, plus tard, par Hildebold, évêque de Cologne [2], il commençait à manger avec modestie, et, s'il engageait un entretien avec sa mère ou ses enfants, c'était presque à voix basse. Dans un coin de la salle, un clerc lisait toujours quelque histoire des héros du temps passé, ou quelque fragment des Pères [3]. Son repas achevé, les chefs des nations, ses serviteurs, mangeaient à leur tour; et les comtes, les préfets des marches, les principaux dignitaires de la cour impé-

[1] Éginhard, *Vita Caroli imperatoris,* chap. XXIV.

[2] Theodulfus, *Carminum* liber III, ad Carolum regem.

[3] Éginhard, chap. XXIV. Voici sur le même fait le témoignage du poëte saxon, auteur de la chronique en vers publiée par dom Bouquet (*Hist. de France,* tome V) :

Cœnanti lector recitans non defuit unquam,
Perque vices aliquod audiit acroama.
Res antiquorum gestas regumque priorum
Ipse legi sibimet fecerat assidue.

riale remplissaient auprès d'eux l'office qu'ils venaient de remplir auprès du roi. On dressait ensuite la table des comtes, que servaient les officiers militaires et civils du palais. Ceux-ci succédaient aux comtes et recevaient les soins de leurs subalternes. Et ces repas successifs se prolongeaient jusqu'au milieu de la nuit[1].

III

Ses plaisirs.

Parlons maintenant des plaisirs de Charlemagne. Doué par la nature d'une organisation privilégiée, il aimait à la fois, et peut-être avec une égale passion, les plaisirs des sens et ceux de l'esprit. Nous parlerons tout à l'heure des vierges franques ou germaines qui furent admises à partager sa couche. C'est une question qu'il faut traiter à part, avec tous les ménagements qu'elle réclame. Il avait d'ailleurs, en fait de plaisirs sensuels, d'autres passe-temps que l'amour.

L'été, quand les plus vives ardeurs du

[1] Le moine de Saint-Gall, *Des faits et gestes*, livre I.

soleil avaient attiédi les vertes ondes du Rhin, il allait se plonger dans le fleuve, et défier les plus habiles nageurs de le devancer et même de l'atteindre. Il n'avait pas de maître dans cet exercice : Éginhard a pris soin de le faire savoir à la postérité. Et il n'y recherchait pas seulement un divertissement salubre : avide de toutes les gloires, il voulait être et paraître, aux yeux de sa cour, le prince des phoques et des tritons du Rhin. Il invitait à venir jouter avec lui dans le fleuve ses fils, ses amis, les gens de sa maison, quelquefois même les soldats de sa garde, ses gardes du corps, *custodes corporis*, jaloux de montrer à tout le monde et sa vigueur et son adresse [1].

Quand l'hiver venait interrompre ces exercices, Charlemagne cherchait du moins à tromper sa passion pour les bains froids en prenant des bains chauds. Accoutumés à rechercher dans l'histoire des grands rois les grandes raisons de toute leur conduite, de savants docteurs ont amplement disserté sur les causes qui devaient avoir déterminé Charlemagne à choisir Aix-la-Chapelle pour le prin-

[1] Éginhard, *Vita Caroli imperatoris*, chap. xxii.

cipal siége de son empire. Placée aux confins de la Gaule et de la Germanie, au centre même des possessions impériales, cette vieille cité fut, disent-ils, désignée au premier César de l'Occident par les conseils d'une profonde politique; et ils le démontrent sans embarras. Cependant, au rapport d'Éginhard, quand Charlemagne vint s'établir dans la ville d'Aix, il ne songeait pas trop à la position géographique de quelques ruines faites par la main barbare d'Attila. En effet, il pouvait aussi bien, pour exécuter l'habile dessein qu'on lui prête, placer le siége de son gouvernement à Trèves, à Mayence, à Cologne, villes métropolitaines, à Worms, à Thionville, cités de renom, résidences royales où s'élevaient déjà de splendides palais. Mais à travers les décombres de la ville d'Aix coulaient des sources d'eaux minérales, et voilà ce qui décida Charlemagne à faire construire dans ces lieux un palais nouveau. « *Ob hoc Aquisgrani regiam exstruxit* »; ce sont les termes d'Éginhard[1]. Dans les dernières années de sa vie, affecté de la goutte, et presque toujours souffrant, il eut de fréquentes querelles avec ses médecins[2],

[1] Éginhard, *Vita Caroli imperatoris*, chap. XXII.

[2] Nous connaissons le nom d'un des médecins de Charlema-

qui lui faisaient une loi de manger des viandes bouillies. Enfin ils lui devinrent odieux, et, se traitant à sa mode, sans écouter leurs conseils, il revint à ses rôtis, et prit des bains fréquents. Il sortait du bain, quand il fut pris par la fièvre qui l'emporta[1].

Après le bain, la chasse était une des plus fortes passions de Charlemagne. Les Francs avaient la renommée d'être les plus adroits, les plus intrépides chasseurs entre les peuples barbares descendus sur le sol de l'ancien monde. Curieux de maintenir les vieilles traditions de sa race, Charlemagne employait à chasser une grande partie des loisirs que lui laissaient les affaires de son gouvernement. Aux environs de la ville d'Aix se trouvaient de grands bois, où, durant l'hiver, il allait chercher ce divertissement[2]. Pendant l'été, lorsque, suivant sa coutume, il faisait une course militaire dans quelque région de ses immenses domaines, il s'arrêtait volontiers, même la veille d'une bataille, au milieu d'une forêt, et chassait le daim ou le sanglier pour se préparer

gne; il s'appelait Wintar. *Vita S. Sturmii*, dans les *Acta* de Mabillon, part. II, sæcul. III.

[1] Thegan, *De la vie et des actions de Louis le Débonnaire.*

[2] Éginhard, *Vita Caroli imperatoris*, chap. XXX.

aux fatigues du lendemain. Aussitôt que la voix des chiens annonçait que la bête venait d'abandonner sa retraite et de s'élancer à travers les bois, Charles courait sur ses traces, impatient de l'atteindre ; et les dards lancés par son bras allaient rarement se perdre sous l'épaisse feuillée. Les années ne refroidirent pas son ardeur pour cet exercice. On le voyait encore, à l'âge de soixante-douze ans, quelques semaines avant sa mort, rejetant sur ses épaules les anneaux de sa blanche chevelure, défier les plus alertes veneurs, et, se précipitant à travers les hauts bois sur un coursier à la bouche écumante, transmettre à ses jeunes compagnons les conseils de sa vieille expérience.

IV

Charlemagne restaurateur des lettres et des arts.

Mais nous avons hâte de montrer Charlemagne occupé de plus nobles soins : travaillant à restaurer l'étude des lettres; appelant de tous côtés des savants, des artistes; ordonnant aux uns d'enseigner en tous lieux les nobles sciences; chargeant les autres de bâtir

de majestueuses basiliques, ou de suspendre sur les fleuves des ponts aux larges voûtes, pour rapprocher, pour unir des peuples que la nature avait séparés; fondant partout des monastères afin d'ouvrir des écoles, et réussissant enfin à porter le goût des lettres et des arts en des régions qui jusqu'alors avaient été complétement fermées aux conquêtes de la civilisation.

C'est, il paraît, dans un de ses voyages en Italie que Charlemagne se trouva pour la première fois en présence de quelques lettrés. Il prit plaisir à les entendre, et, par toutes sortes de promesses, il en décida plusieurs à traverser les Alpes. L'Italie n'était pas alors abondamment pourvue d'hommes vraiment capables d'instruire les autres. Cependant, comparés aux Francs du nord ou du midi, aux Allemands, aux Bavarois, aux Saxons de la Hesse ou du Holstein, et même aux Gaulois de l'Aquitaine ou de la Neustrie, les citadins de Rome, de Bologne, de Pise, pouvaient passer pour des savants. Avec son penchant naturel pour les grandes entreprises, Charlemagne forma sur-le-champ le projet d'aller combattre l'ignorance, vers le nord et l'occident, jusqu'aux dernières limites de l'empire. C'était

beaucoup se promettre, et les obstacles qu'il rencontra l'arrêtèrent loin du but : cependant il eut la gloire de commencer ce qui fut continué par ses descendants.

Et d'abord il apprit lui-même ce qu'avait ignoré son père, il apprit à lire, et, dans les écrits de Martianus Capella, de Cassiodore, des anciens abréviateurs, comme les appelle le moine Dungal[1], il étudia la grammaire, la dialectique, l'astronomie, la médecine, et en général toutes les branches des sept arts appelés libéraux, invitant les gens de sa cour à suivre son exemple[2].

C'est une question souvent agitée que celle-ci : Charlemagne savait-il écrire? Voici la phrase d'Éginhard qui a donné matière à cette controverse : « Il essayait aussi d'écrire, et il avait toujours sous le chevet de son lit des tablettes et des codicilles, pour accoutumer sa main, lorsqu'il en avait le temps, à tracer des caractères; mais il réussit peu dans ce travail, qu'il avait commencé trop tard[3]. » Sur cette

[1] *Spicilegium Acherii*, tome III, page 325 de l'édition in-folio.

[2] Ce sont les termes d'un de ses diplômes : « Quia curæ nobis » est ut nostrarum ecclesiarum ad meliora semper proficiat status, oblitteratam pæne majorum nostrorum desidio satagimus » officinam, *et ad pernoscenda artium liberalium studia nostro* » *etiam invitamus exemplo.* »

[3] *Vita Caroli imperatoris*, chap. xxv.

simple phrase on peut lire trois petits traités d'Heumann, de Gentilotti, de Gaillard, et des observations moins étendues de dom Bouquet, de l'abbé Lebeuf et de M. Ampère. Cependant rien n'est plus clair, à notre avis, que le dire d'Éginhard. Charlemagne écrivait, mais il écrivait assez mal, et il s'exerçait, dans ses loisirs, à former des lettres dignes d'être comparées aux beaux ouvrages de ces mains habiles et patientes, à qui nous devons les splendides manuscrits du IXe siècle. On nommait alors les scribes habiles: avec tout le respect que nous avons aujourd'hui pour les grands peintres, les anciens biographes de saint Fulgence, de saint Eustase, de saint Dunstan ont pris soin de nous apprendre que c'étaient des maîtres dans l'art d'écrire; le ciel lui-même, au rapport de Césaire d'Heisterbach, fit plus d'un miracle en faveur des adroits copistes, afin de leur susciter des imitateurs[1]. Eh bien! Charlemagne tenta vainement de façonner à cet art excellent et glorieux ses doigts qui n'avaient plus de souplesse. Il y songea trop tard. Mais comment supposer qu'il ne savait pas du tout écrire? Assurément Éginhard ne le dit pas, Thégan affirme le contraire, et

[1] *Cæsarii Heisterbach Illustr. Mirac.*, lib. XII, cap. XLVII.

voici l'illustre dictateur de l'église des Gaules au IXe siècle, Hincmar, qui, rédigeant les actes du concile de Fismes, y introduit le passage suivant : « Un d'entre nous (on a lieu de croire qu'il se désigne lui-même) a entendu dire par les habitués de la cour de Charlemagne, que ce prince, qui surpassa tous les rois de France dans la connaissance des Saintes Écritures, des lois ecclésiastiques et des lois civiles, avait toujours, à la tête de son lit, des tablettes et des plumes, pour noter ce qu'il avait pensé, le jour ou la nuit, pouvoir être utile à l'Église, à la police de l'État, ou devoir contribuer à l'affermissement de l'empire. » Ainsi Charlemagne écrivait, bien ou mal. Ceux qui n'ouvrent les fastes de l'histoire que pour y rechercher des bizarreries renonceront avec peine, nous le savons, à l'idée singulière qu'ils s'étaient faite de ce grand prince, travaillant à rétablir les études dans toute l'étendue de son empire, devenant soit en latin, soit en grec, un des meilleurs élèves de l'école du palais, et, toutefois, ne sachant pas écrire. Aucun texte ne dit cela.

Il est certain qu'il fit d'assez grands progrès dans la connaissance des lettres latines et même des lettres grecques, et rien n'empêche d'ad-

mettre, comme le rapporte Thégan, qu'il ait, un an avant sa mort, avec le concours de plusieurs savants grecs et syriens, corrigé sur un manuscrit défectueux le texte des quatre Évangiles. Le témoignage d'Éginhard est d'ailleurs conforme à celui de Thégan : « Doué d'une éloquence abondante et même exubérante, Charles exprimait, dit-il, avec la plus grande clarté tout ce qu'il voulait dire. Et non content de connaître l'idiome de ses aïeux, il voulut encore savoir ceux des nations étrangères : il apprit assez le latin pour le parler comme sa propre langue ; quant au grec, il le comprenait mieux qu'il ne le prononçait[1]. » Plusieurs fois visité par des ambassadeurs de la cour de Constantinople, entretenant d'actives relations avec les chrétiens de la Syrie et de l'Afrique, de Jérusalem et d'Alexandrie[2], Charlemagne avait donc étudié le grec, et le comprenait un peu, s'il ne le parlait. Il n'en faut pas douter, puisque cela nous est attesté par des témoins dignes de foi. La connaissance de la langue grecque se perdit en Occident peu d'années après la mort de Charlemagne : les écrivains les plus nota-

[1] *Vita Caroli imperatoris*, chap. xxv.
[2] *Ibid.*, chap. xxvii.

bles des Gaules et de la Germanie ignoraient, au xe siècle, les premiers éléments de cette langue; mais, au VIIIe, l'abbé Hermann, élève de l'école d'Osnabruck, lisait le Nouveau Testament dans la version des Septante, et, au commencement du IXe, Clément l'Hibernien, un des régents de l'école palatine, montrait, dans un écrit que nous avons eu la bonne fortune de retrouver, que la grammaire grecque n'avait aucun secret pour sa profonde expérience; enfin, vers le milieu du même siècle, un compatriote de Clément, Jean Scot Érigène, traduisait encore, par les ordres de Charles le Chauve, toutes les œuvres grecques du pseudo-Denys.

On a plusieurs preuves des connaissances de Charlemagne en astronomie. Éginhard nous dit qu'il employa beaucoup de temps à se rendre habile dans les mystères des cieux. Ce qui nous paraît dès l'abord vraisemblable. Il n'y a pas de science que l'on cultive avec plus de passion en sortant de la barbarie. Au début de la réflexion, on est tout à coup saisi d'étonnement en la présence de ces astres mouvants, de ces autres mondes qui semblent avoir reçu le mandat d'éclairer et de surveiller le nôtre, et

l'on demande aussitôt à la tradition la loi de leurs merveilleuses vicissitudes. Un jour Charlemagne écrivait à maître Alcuin, le priant de vouloir bien aller à la recherche d'une planète qu'il ne voyait plus au firmament[1] : « Que penses-tu de Mars qui, l'année dernière, caché dans le signe du Cancer, a été intercepté aux regards des hommes par la lumière du soleil? Est-ce le cours régulier de sa révolution? est-ce l'influence du soleil? est-ce un prodige? Aurait-il fait en deux années le cours d'une seule[2]? » Une autre fois, ayant aperçu dans l'espace d'une année deux éclipses de soleil, il interrogeait Dungal sur cette étrange coïncidence, et Dungal, lui répondant, le traitait en homme expérimenté. On sait encore que Charlemagne prit soin de désigner lui-même, par des noms germaniques, les mois et les vents. Éginhard nous a conservé cette nomenclature[3], qui ne paraît pas, en ce qui regarde les mois, avoir été longtemps en usage; les noms latins, les noms païens ont prévalu.

« Il commença, nous dit Éginhard, une grammaire de la langue nationale. » Le texte

[1] Alcuini *Opera*, Ep. LXX, page 171.
[2] Trad. de M. F. Monnier, *Alcuin et son influence*, p. 85.
[3] *Vita Caroli imperatoris*, chap. XXIX.

latin est formel : *Inchoavit et grammaticam patrii sermonis*[1]. Cela peut assurément signifier, comme l'interprètent Rivet et M. Ampère[2], qu'il composa lui-même, de sa main, une grammaire tudesque; cependant M. Teulet préfère supposer qu'il ordonna d'entreprendre ce travail, et le surveilla sans doute, le dirigea peut-être, mais n'en fit pas, comme on dit, sa province, ayant pour cela trop peu de loisirs. Nous le voulons bien. N'est-ce pas assez pour la gloire de Charlemagne que d'avoir formé ce grand projet, dont l'exécution fut si longtemps ajournée? Il faut, en effet, descendre jusqu'au XVIe siècle, pour trouver la plus ancienne de nos grammaires germaniques.

Éginhard nous rapporte encore qu'il fit recueillir les anciens poëmes, les poëmes barbares, *barbara et antiquissima carmina*, dans lesquels étaient célébrées les grandes actions, les prodigieuses aventures des vieux chefs germains. Ce recueil est perdu. M. Jacob Grimm a rencontré sur la garde maculée d'un manuscrit de Fulde un fragment de ces légendes héroïques : il est écrit dans l'idiome fran-

[1] *Vita Caroli imperatoris*, chap. XXIX.
[2] *Histoire littéraire avant le* XIIe *siècle*, tome III, p. 40.

cique, et nous offre le texte primitif des récits des *Niebelungen* et de l'*Edda*. C'est un morceau digne d'Homère, suivant un de nos plus ingénieux critiques[1]. Nous ne sommes pas tout à fait de cet avis. Ce qui ne nous empêche pas de beaucoup regretter la perte du recueil composé par les ordres de Charlemagne.

Parlerons-nous des poëmes latins qu'il a composés lui-même? On a rejeté dans les œuvres d'Alcuin, de Théodulfe et de quelques autres, plusieurs de ces poëmes attribués témérairement à leur illustre Mécène. Il paraît, toutefois, incontestable que certains vers conservés sous son nom sont vraiment de sa façon; et nous ne les trouvons pas certainement inférieurs à ceux d'Alcuin[2].

Charlemagne était, en outre, un théologien exercé. Il lisait, dans ses loisirs, les livres saints, et, quand il y remarquait un passage équivoque, il le notait, se réservant d'appeler sur ce point l'attention des docteurs. Que si, les ayant consultés, il ne se trouvait pas assez éclairé, sur-le-champ il s'adressait au pape. C'est ainsi qu'ayant rencontré plusieurs phra-

[1] *Hist. litt. avant le* XIIe *siècle*, tome I, page 147.
[2] *Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 406.

ses d'une grande obscurité dans les évangiles de saint Matthieu et de saint Marc, et dans l'épître de saint Paul aux Corinthiens, il écrivit à Léon III. La Lande a publié la réponse du pape dans ses *Conciles de la Gaule*[1]. D'autres fois, il envoyait des questions à ses évêques, soit pour éprouver leur doctrine, soit pour éclairer sa propre conscience[2], soit enfin pour terminer par des explications publiques les différends qui menaçaient de troubler l'Église. On estime qu'il se montra dans toutes ces affaires prudent et subtil. On attribue même à la sagacité de son initiative l'heureuse conclusion des plus grandes controverses qui se sont élevées de son temps. Ne passe-t-il pas pour avoir corrigé de sa main et modifié dans quelques parties le traité d'Alcuin contre Félix d'Urgel? et n'est ce pas à lui que revient l'honneur de la décision prise par le concile de Francfort dans l'affaire des images, décision modérée qui s'éloigne autant de la folie des iconolâtres que de la furie des inconoclastes? La doctrine consacrée par ce concile est, en effet, celle des *Livres Carolins*.

[1] Ann. 809, t. 100.

[2] Voy. notamment les préambules des deux traités de Théodulfe *De ordine baptismi* et *De Spiritu Sancto*.

On a, nous le savons, contesté l'authenticité de ces livres. Non-seulement on n'a pas voulu qu'ils fussent de Charlemagne ; on a même osé prétendre qu'ils avaient été fabriqués au XVIe siècle par quelque disciple de Calvin. Mais les disciples de Calvin n'étaient pas de si adroits faussaires. Les *Livres Carolins* ont été certainement composés par les ordres de Charlemagne, avec son concours, sous sa dictée[1] : il y a plus ; il s'est montré jaloux d'en être nommé l'auteur et les a publiés sous sa responsabilité. C'est ce que nous apprennent une lettre du pape Adrien accusant réception de l'envoi de ces livres, les actes du concile de 825, et le témoignage d'Hincmar[2].

« Mais, comme le fait judicieusement observer M. Ampère, l'œuvre véritable du grand empereur ne se compose pas seulement des livres qu'il a écrits ou ordonné d'écrire ; elle se compose surtout des institutions qu'il a fondées, des écoles qu'il a ouvertes..., de tout ce qu'il a fait pour la civilisation et les lumières, dans un temps de barbarie et de té-

[1] M. Ampère, *Hist. littér. de la France avant le* XIIe *siècle*, t. III, p. 53.

[2] *Hist. littér. de la France*, t. IV, p. 410.

nèbres[1]. » Nous n'avons pas à rechercher bien loin les preuves du zèle qu'il mit à populariser les études libérales : ces preuves se rencontrent à chaque page dans le recueil de ses actes publics. Un chanoine de l'église de Paris, Jean de Launoy, a fait, sur les fondations littéraires de Charlemagne, un traité spécial où l'abondance des faits rend toute démonstration superflue[2]. Désignerons-nous avec ce docte chanoine, avec les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*[3], toutes les écoles ouvertes, par ses conseils ou par ses ordres, auprès des églises cathédrales ou dans les monastères de l'une et de l'autre France? Ce serait un long détail : il nous suffira de mentionner, parmi les plus célèbres, après l'école du palais, les écoles épiscopales de Lyon, d'Orléans, de Saint-Denys, et les écoles claustrales de Saint-Martin de Tours, de Fulde, de Fontenelle, d'Aniane et de Corbie. Partout où ses ordres furent exécutés il y eut une école, où, suivant le témoignage formel d'Ansegise, les fils des serfs aussi bien que les fils des hom-

[1] M. Ampère, *Hist. litt. avant le* XII*e siècle,* t. III, p. 54.

[2] *De celebrioribus scholis a Carolo Magno fundatis,* a J. Launoio.

[3] Tome IV, introduction.

mes libres, ***ingenuorum et servorum filii***, furent invités à venir étudier, sur les mêmes bancs, la grammaire, la musique et l'arithmétique. Nous n'avons fait que restaurer l'école primaire : Charlemagne l'avait inventée.

Ce qui l'affligeait par-dessus tout, c'était l'ignorance des clercs, et il n'eut rien plus à cœur que d'y porter remède. Il écrivait aux chefs spirituels des évêchés et des monastères qu'ils devaient joindre à la pratique des règles canoniques toutes les études qui contribuent au développement de l'intelligence, et il s'efforçait de leur prouver que le travail de l'esprit ouvre les voies du ciel comme les mortifications et la prière. C'est plaire à Dieu, disait-il, que de bien vivre ; mais c'est lui plaire encore que de bien parler. N'est-ce pas, en effet, le traiter avec irrévérence, que de réciter ses louanges dans un discours plein de dissonances barbares? Un langage correct et pur doit lui marquer bien plus de respect. Les lettres sacrées sont, d'ailleurs, riches d'ornements littéraires ; les tropes, les figures y abondent : et qui pourra se flatter de comprendre tous ces artifices de la belle diction, s'il n'a pas étudié les anciens auteurs qui professent l'art d'é-

crire[1] ? C'était ainsi que Charlemagne, par des raisonnements subtils, intéressait la piété des moines au progrès de leurs études. On rivalisait de zèle pour lui plaire ; et cependant il n'était pas satisfait. Qu'il lui tardait de voir paraître de profonds docteurs, d'autres Pères de l'Église ! « Ah ! disait-il un jour, si j'avais seulement autour de moi douze clercs instruits dans toutes les sciences, comme l'étaient Jérôme et Augustin ! » C'étaient ses auteurs préférés. Alcuin, l'entendant tenir cet étrange discours, ne put se défendre de lui répondre : « Quoi ! le créateur du ciel et de la terre n'a pas fait d'autres hommes semblables à ceux-là, et vous voulez en avoir une douzaine[2] ! » En effet, le vœu de Charles n'était pas modeste.

Une des réformes qui l'occupèrent davantage fut celle du plain-chant. « Il avait fort à cœur, dit Mézeray, *cette chanterie.* » Aujourd'hui même que de débats a provoqués la différence des usages liturgiques, et au prix de quels efforts a été obtenue l'abrogation des

[1] Voy. une lettre circulaire adressée par Charlemagne aux évêques et aux abbés de la Gaule : *Historiens de France* (dom Bouquet), tome V, page 621.

[2] Le moine de Saint-Gall, *Des faits et gestes*, livre I.

coutumes locales qui s'écartaient de l'ordre romain! Au temps de Charlemagne il y avait bien d'autres divergences : toutes ou presque toutes les églises observaient des rits particuliers. Pepin avait déjà fait quelques efforts pour corriger cela [1]; mais il n'y avait guère réussi. En l'année 787, pendant les fêtes de Pâques, une vive dispute s'éleva devant le roi entre les chantres romains et les chantres gaulois de sa chapelle. Les Gaulois vantaient l'excellence de leur méthode : les Romains s'emportaient contre eux, déclarant qu'ils avaient altéré toutes les anciennes pratiques, tandis qu'on suivait fidèlement à Rome les règles dictées par saint Grégoire. Comme leur querelle ne finissait pas, le roi dit à ses chantres : « Où faut-il, à votre jugement, aller chercher l'eau la plus pure, à la source ou dans les ruisseaux? — A la source! dirent-ils d'une seule voix. — Retournez donc, répliqua Charlemagne, à la source de saint Grégoire; car il est manifeste que, les uns ou les autres, vous avez corrompu le chant ecclésiastique. » Et il envoya demander au pape des clercs disciplinés à la bonne école et capables de former des élèves. Ainsi fut

[1] Fleury, *Histoire ecclésiastique*, livre XLIII, chap. XIV.

opérée, suivant le moine d'Angoulême, la grande réforme du plain-chant dans toutes les églises de l'empire. Mais tel n'est pas le récit du moine de Saint-Gall. Celui-ci raconte que les clercs envoyés par le pape étaient, comme tous les Latins, envieux de la gloire des Francs, et qu'au lieu de venir loyalement remplir la mission qu'on leur avait confiée, ils se concertèrent, à peine sortis de Rome, pour augmenter la confusion qu'ils devaient faire disparaître. Distribués par Charlemagne dans ses villes principales, ils enseignèrent les uns et les autres les pratiques les plus diverses, jurant tous que c'était le vrai chant grégorien. Et cette fraude ne fut pas sur-le-champ connue. Alors on ne voyageait guère, si ce n'est quand on servait sous les enseignes du roi. Les évêques résidaient dans leurs évêchés, et les abbés ne quittaient guère leurs abbayes. C'est Charlemagne qui le premier, suivant le moine de Saint-Gall, découvrit la coupable manœuvre des clercs latins. Les ayant entendus à Metz et à Trèves, à la fête de Pâques, il fut surpris, l'année suivante, de voir célébrer la même fête, à Paris ou à Tours, sur un mode tout à fait différent. Ayant donc averti le pape, il reçut de lui cette réponse : « Si je vous

envoie d'autres clercs, ils feront comme les premiers, aveuglés par la même envie. Envoyez-moi plutôt deux hommes de race gauloise, capables, honnêtes et discrets, et, s'ils se comportent ici de manière à ne pas faire soupçonner qu'ils vous appartiennent, on les rendra bientôt d'une habileté consommée dans tous les secrets du plain-chant. » C'est le conseil que suivit Charlemagne. Revenus de Rome, les deux clercs gaulois furent placés l'un à Metz pour l'Austrasie, l'autre à Soissons pour la Neustrie : tous les anciens antiphoniers leur furent soumis, et ils les corrigèrent. Ainsi l'on apprit en France la note romaine. Cependant il paraît qu'après avoir reçu les principes, on fut longtemps encore sans en faire bon usage, la voix rude des Francs ne se prêtant guère aux cadences fleuries de la modulation latine [1].

Les historiens nous parlent d'une bibliothèque formée par Charlemagne. Il avait rassemblé dans son palais, sur le rapport d'Éginhard, une *grande quantité* de livres [2]. Ce sont des termes

[1] Voy. Lebeuf, *Dissertat. sur l'état des sciences du temps de Charl.*, Paris, 1737; et M. F. Monnier, *Alcuin et son influence*, p. 159 et suiv.

[2] « Similiter et de libris, quorum magnam in bibliotheca sua copiam congregavit. » *Vita Caroli imperatoris*, chap. XXXIII.

qu'il faut interpréter dans le sens le moins large. Déjà Pepin avait réuni plusieurs volumes, présents du pape Paul Ier : un antiphonier et un responsal, quelques traités d'Aristote, les livres attribués à Denys l'Aréopagite, et d'autres ouvrages que nous ne saurions convenablement désigner en reproduisant les titres vagues que leur donne la lettre du souverain pontife. Charlemagne augmenta ce premier fonds : mais telle était alors la rareté des livres, qu'il ne put certainement, malgré tout son zèle, former une vaste bibliothèque. Pourquoi ne nous a-t-on pas conservé l'inventaire de ce trésor? Combien de recherches nous épargnerait la possession d'un si précieux document? Charlemagne ordonne, dans son testament, que ses livres soient vendus, et que le prix en soit distribué aux pauvres. Ce fut une libéralité bien mal entendue.

Le très-glorieux empereur était donc lui-même, pour son temps, un lettré. Tout ce que nous venons de rapporter le témoigne. D'autres faits vont nous apprendre qu'il n'avait pas moins de goût pour les arts.

Il faut bien reconnaître, au risque d'offenser l'ombrageuse humeur de quelques antiquaires, que les arts n'étaient pas, en ce

temps-là, pratiqués par des mains très exercées; il est pareillement incontestable que les produits de ces arts novices, pour ne pas dire barbares, étaient peu variés. Charles avait fait orner ses palais, et surtout le palais d'Aix-la-Chapelle, de meubles ciselés ou sculptés; on y voyait aussi des ustensiles domestiques en or et en argent, rehaussés de pierres alors précieuses, devenues, pour la plupart, d'un vil prix. Divisés par son testament en vingt et une parts, ces objets furent, à sa mort, envoyés aux vingt et une métropoles de l'empire [1]. La plus riche décoration de sa royale demeure paraît avoir été une table d'or, formée de trois cercles et présentant l'assemblage de trois boucliers réunis, sur laquelle étaient figurés en relief, en des espaces distincts, les contours de la terre et l'image des diverses planètes [2]. Louis le Débonnaire conserva cette précieuse relique; mais Lothaire la fit rompre en morceaux, à l'approche de ses frères, pour en distribuer le métal à ses partisans. Deux autres tables d'argent, toutes deux d'un grand prix, représentant la ville de Constantinople et la ville de Rome,

[1] Éginhard, *Vita Caroli imperatoris*, chap. XXXIII.

[2] *Vita Caroli imperatoris*, chap. XXXIII. — *Annales de saint Bertin*, dans les *Histor. de France*, tome VII, page 64.

furent attribuées par le testament de Charlemagne à la basilique de Saint-Pierre et à l'église cathédrale de Ravenne[1]. Ces renseignements nous font déjà connaître que Charlemagne, malgré la noble simplicité de ses habitudes, avait pris soin d'introduire à la cour d'Occident quelques élégances de la vie orientale.

On va le voir maintenant employant toutes les ressources de sa puissance à décorer de splendides monuments sa ville d'Aix-la-Chapelle.

Il se proposait d'élever en ces lieux une basilique plus vaste et plus magnifique que tous « les ouvrages des anciens Romains. » C'est ainsi que s'exprime le moine de Saint-Gall, confondant, comme il nous semble, les Romains et les Grecs. L'entreprise était ambitieuse. Pour la conduire aux meilleures fins, Charles appela de l'une à l'autre frontière de ses domaines des maîtres et des ouvriers en tout genre, et mit à leur tête un abbé qui passait pour habile architecte.

Mais c'était aussi, comme on va l'apprendre, un habile fripon. Les travaux de grosse maçonnerie étaient alors exécutés à la manière antique.

[1] Eginhard, *Vita Caroli imperatoris*, chap. XXXIII.

Les comtes ou leurs vicaires enlevaient au sol natal les ouvriers des champs, et les transportaient par brigades aux lieux désignés par le roi. Ainsi, le trésor royal n'avait pas à payer le travail de ces pauvres gens; ils étaient serfs, et devaient par conséquent employer leurs bras à toute besogne qui leur était commandée. Toute la charge de ces travaux était donc, en réalité, supportée par les propriétaires du sol, obligés de négliger la culture de leurs domaines lorsqu'ils envoyaient leurs serfs travailler au service du roi. Or, voici le marché que faisait avec eux l'abbé chargé de construire la basilique d'Aix-la-Chapelle. En l'absence de l'empereur, il les affranchissait de la corvée, à prix d'argent, et leur restituait leurs hommes, accablant ensuite d'un surcroît de labeur les malheureux qui n'avaient pu faire payer leur rançon. « Il avait amassé par cette fraude, suivant le moine de Saint-Gall, une incalculable quantité d'or, d'argent, de vêtements de soie. Les objets de peu de valeur étaient suspendus dans sa chambre ; il avait caché les plus précieux dans des coffres et des écrins. » Mais ce crime devait être puni par le ciel. Un incendie s'étant déclaré dans sa maison, notre abbé courut à travers les flammes au dépôt de ses ri-

chesses, et fut écrasé par une poutre, tandis qu'il chargeait à la hâte ses épaules des coffres les mieux garnis [1].

Les chroniqueurs ajoutent d'autres légendes au récit de cette fondation; mais toutes n'ont pas un égal intérêt, et il nous importe moins de les reproduire, que de représenter Charlemagne considérant comme une des grandes affaires de son règne la construction et la décoration de la célèbre basilique. Sur tous les autels, sur tous les murs intérieurs, brillaient l'or et l'argent: ici de somptueux candélabres; là des portes d'airain massif; plus loin, des colonnes de marbre et des pavés de mosaïque, opulentes dépouilles du palais des rois lombards, envoyées de Ravenne par le pape Adrien; partout un luxe encore inconnu de vases d'or, et une si grande quantité de vêtements sacerdotaux, « que les portiers eux-mêmes (curieuse remarque d'Éginhard), les portiers, qui sont les derniers dans l'ordre ecclésiastique, n'avaient pas besoin de se vêtir de leurs habits particuliers pour exercer leur ministère [2]. » Tous les artistes de l'une et de l'autre France,

[1] *Des faits et gestes de Charles le Grand*, par le moine de Saint-Gall, livre I.

[2] *Vita Caroli imperatoris*, chap. XXVI.

tous les illustres étrangers avaient été chargés de composer quelque pièce de ce vaste ensemble. Tels sont les détails qu'on nous a transmis sur cette fondation. Ils sont incomplets, et nous le regrettons. Ce serait assurément un des chapitres les plus curieux pour l'histoire de notre architecture, qu'une description de la basilique d'Aix-la-Chapelle, faite au VIII[e] siècle par un observateur compétent.

La fondation du palais d'Aix-la-Chapelle fut encore un des grands travaux de Charlemagne. Il en fit bâtir deux autres également célèbres au moyen âge, le palais d'Ingelheim et celui de Nimègue, sur le Vahal. S'il faut en croire le poëte saxon[1], les marbres transportés de Rome et de Ravenne auraient aussi trouvé leur place dans les constructions d'Ingelheim. On parle encore du pont qu'il fit élever sur le Rhin, près de Mayence. Cependant il ne dura guère. C'était un pont de bois, de cinq cents pas de longueur[2], dont les arches avaient pour assises, au milieu du fleuve, de vastes amas de pierres, que le poëte saxon appelle avec emphase de

[1] Poetæ Saxonici *Annales*, dans le *Recueil* de dom Bouquet, tome V, page 180.

[2] Éginhard, *Vita Caroli imperatoris*, chap. XVII.

grandes collines, *colles ingentes*[1]. Ce pont fut construit, nous dit le moine de Saint-Gall, avec le concours général et régulièrement ordonné de toute l'Europe. Ducs, comtes, évêques, abbés avaient été sommés par lettres expresses d'envoyer successivement tous les hommes valides de leurs domaines à l'atelier, au chantier du roi[2]. Ils fournirent même, outre la main-d'œuvre, les bois, les pierres, tous les matériaux. C'était une contribution prélevée sur leurs bénéfices ecclésiastiques ou civils. Mais Charlemagne eut la douleur de voir disparaître le pont de Mayence dans un incendie. On rapporte que d'audacieux larrons s'étant précipités sur un navire chargé de marchandises, ce navire prit feu durant le pillage, et que les flammes, ayant gagné le pont, l'embrasèrent tout entier[3].

V

Charlemagne législateur.

Un roi d'un aussi grand esprit, qui savait si bien distinguer, en toute occasion, les choses

[1] Poetæ Saxonici *Annales*, dans le *Recueil* cité, tome V, p. 180.
[2] *Des faits et gestes*, livre I.
[3] *Ibidem.*

qu'il fallait conserver et celles qui réclamaient de promptes réformes, ne pouvait manquer d'être un législateur éclairé. Le recueil de ses Capitulaires, formé par le docte Baluze, n'est pas seulement un monument historique; c'est encore un code digne d'être mis en parallèle avec ceux des empereurs romains. Il faut assurément tenir compte de la différence des temps. Nous n'hésitons pas à reconnaître que le code de Justinien est une œuvre mieux entendue, mieux composée: mais on remarque que Justinien ne fit guère que rassembler en un seul corps des lois déjà promulguées, ou consacrer des changements introduits dans la pratique de la vie civile chez un peuple vieilli, chez un peuple éclairé de longue main par les leçons des philosophes et des révolutions. Le code de Charlemagne, dicté pour des nations encore barbares, est, au contraire, plein de nouveautés. L'empereur n'est inspiré que par sa justice, il n'est conseillé que par sa sagesse: en toute chose, il précède les jurisconsultes; il devance même quelquefois les mœurs et l'opinion, loin de subir aucune contrainte. Tel est le caractère des ordonnances de Charlemagne; et, pour les apprécier convenablement, pour rendre un équitable hommage à la droite raison

de celui qui les a faites, il faut toujours le considérer au centre de son empire, constituant, en quelque sorte, l'existence civile des peuples en nombre infini que la conquête avait rendus ses sujets ou ses tributaires. « On voit dans les lois de ce prince, suivant la judicieuse observation de Montesquieu, un esprit de prévoyance qui comprend tout, et une certaine force qui entraîne tout. » Oui, l'on y voit cela clairement; et cette prévoyance générale, cette force entraînante, sont les marques d'une puissante initiative. Mais, d'autre part, comparant Charlemagne à ses sujets, l'abbé Mably le félicite d'avoir su composer avec leur rudesse, et de n'avoir jamais été « sage qu'autant qu'il le fallait pour être utile. » C'est, en effet, en cela qu'il fit preuve de la plus grande sagesse. On signale des contradictions, ou, du moins, de notables différences entre quelques-unes de ses lois : il eût été bien téméraire et bien malhabile, s'il eût prétendu soumettre à la même discipline tant de peuples d'origine et de mœurs diverses. On enseigne aujourd'hui que l'art de bien gouverner consiste à tenir une voie moyenne entre la conservation et le progrès. Charlemagne avait appris cet art sans études, en ne consultant que sa droite raison. Il est le

type parfait du réformateur modéré et du conservateur éclairé. « Homme double d'esprit, Romain et Germain à la fois, » comme le représente avec tant de vérité M. Augustin Thierry[1], il ne fut jamais ni trop germain ni trop romain. Et cependant il réussit, en définitive, à latiniser, c'est-à-dire à civiliser la Germanie. On a fait observer avec raison que c'est là sa plus belle gloire[2]. Les conquérants n'ont pas, hélas ! manqué dans l'histoire du monde; mais combien y a-t-il de ces illustres ravageurs de terres de qui l'on puisse dire, dix siècles après leur mort : « Le mouvement qu'il a imprimé dure encore ; la lumière qu'il a rallumée ne s'est jamais éteinte, et ne s'éteindra qu'avec le soleil[3]? »

On remarque qu'il fit beaucoup de règlements pour l'administration de la justice. Il ne pouvait être trop occupé de contenir l'esprit turbulent, dominateur et oppressif de ses comtes, de ses intendants; il ne pouvait être trop jaloux de protéger les pauvres gens contre leurs violences et leurs exactions. Il aimait, d'ailleurs, à rendre lui-même la justice, et

[1] *Récits des temps mérovingiens*, tome I, page 273.
[2] M. Ampère, *Hist. litt. avant le* XIIe *siècle*, t. III, p. 55.
[3] *Ibid.*, p. 55.

sollicitait, au lieu de les repousser, les appels que, de toutes les parties du royaume, on faisait à sa juridiction. Les officiers du palais devaient, par ses ordres, aider de leurs conseils les gens qui venaient dénoncer un méfait commis sur leurs personnes ou sur leurs biens : c'était une des obligations de leur charge que d'accueillir tous les suppliants, de les traiter d'une manière convenable, de recevoir ou même de rédiger leurs requêtes.

Une chronique raconte qu'il avait fait suspendre une cloche à la porte de son palais ; que tous ceux qui voulaient former appel à sa justice sonnaient cette cloche, et que le roi, suffisamment averti, les recevait et leur donnait audience[1].

Tous les jours Charlemagne jugeait quelques causes. La nuit même, car il avait l'habitude de se lever et de s'habiller plusieurs fois durant la nuit, il faisait introduire dans sa chambre des plaideurs de toute condition, les priait d'exposer leurs griefs mutuels, et se prononçait, comme en plein tribunal, sur la question en litige[2]. Mais de là résultèrent d'assez graves inconvénients. Encourager ainsi les

[1] M. Gaston Pâris, *Hist. poétique de Charlemagne*, p. 351.
[2] Eginhard, *Vita Caroli imperatoris*, chap. XXIV.

appels à la justice royale, c'était déconsidérer les juridictions subalternes, et bientôt Charlemagne eut tant de procès à revoir qu'il ne put suffire à cette immense besogne. Les officiers du palais, voyant cette affluence de plaideurs, élevèrent autant qu'ils le purent le salaire de leurs services : cependant ils n'éloignèrent ainsi que les misérables, et le nombre des appelants ne cessa pas d'être excessif. C'est pour le diminuer que Charlemagne, par une ordonnance de l'année 802, institua les cours de justice provinciales, où siégeaient, sous la présidence des délégués royaux, *missi dominici*, les évêques, les abbés, les ducs, les comtes, les avoués des églises, les vicaires des comtés. Ces assemblées examinaient, décidaient toutes les affaires des provinces : pour être de véritables parlements, il ne leur manquait que la permanence. Leur occupation principale était d'entendre les plaideurs mécontents, de réformer les sentences iniques, de censurer la conduite des magistrats négligents ou coupables. Les comtes remplissaient dans ces assemblées les fonctions du ministère public.

Il est, d'ailleurs, reconnu [1] que le premier

[1] M. Augustin Thierry, *Récits des temps mérovingiens*, tome I, page 294.

établissement d'une justice régulière, uniforme, dans les villes et hors des villes, fut l'ouvrage de Charlemagne. C'est par lui que furent institués en tous lieux ces tribunaux de *scabins*, choisis par le comte, par le *missus dominicus* et par le peuple, qui jugeaient les moindres causes, et osaient quelquefois se comporter avec indépendance à l'égard des favoris du prince. Grande réforme, qui semble peut-être, au IXe siècle, une œuvre prématurée ! Cependant Charlemagne ne manquait jamais de prudence, et tandis qu'il établissait partout, dans la même forme et sous le même nom, cette multitude de corps judiciaires, il enjoignait aux scabins de juger les personnes qui comparaissaient devant eux en observant les formes de la loi sous laquelle ces personnes étaient nées, la loi romaine, la loi salique et la loi gothique. Ainsi l'unité se conciliait avec la diversité ; ainsi l'ordre ne dégénérait pas en tyrannie ; ainsi le progrès s'opérait en ménageant les traditions.

VI

Charlemagne conquérant.

Il ne nous reste plus à considérer en Charlemagne que l'homme de guerre, le conquérant. On ne peut nier qu'il ait eu l'ambition d'agrandir son territoire, et que, pour satisfaire cette convoitise, il ait peu respecté les droits d'autrui. Il n'est guère contestable, d'ailleurs, que, pour affermir ses victoires, il ait versé beaucoup de sang. Quand la plupart des historiens ne nous parleraient pas du massacre des quatre mille Saxons, envoyés au sombre abîme pour consoler les mânes des Francs morts en les combattant, on apprendrait assez combien la politique de Charlemagne fut impitoyable en lisant les articles du Capitulaire de Paderborn[1]. Ce n'est pas ici l'esprit de vengeance qui dicte des arrêts de mort; c'est le roi chrétien, qui, dans le recueillement du cabinet, en la présence des conseillers de son règne, et sans doute après les avoir consultés, édicte la

[1] Pertz, *Monum. Germaniæ*, t. III, p. 48.

peine qui sera subie par les Saxons surpris avec ou sans armes, mais qui, tenant à leurs dieux païens, refuseront le baptême. Ces hétérodoxes obstinés seront tous passés par les armes ! Telle était la méthode employée par le grand Charles pour faire des conversions. Qu'on la condamne ; assurément nous souscrivons sans hésiter à cette condamnation. Cependant peut-on exiger que le fils de Pepin n'ait été ni de sa race ni de son temps ? Il y a bien, nous le savons, un Charlemagne philosophe, un Charlemagne encyclopediste, formé par les leçons de d'Alembert et de Frédéric, qu'on nous dépeint *abjurant le pouvoir arbitraire toujours funeste aux princes*, et reconnaissant, proclamant, à l'aurore du IX[e] siècle, *les droits imprescriptibles de l'homme qui étaient tombés dans l'oubli*[1] : mais cet étrange personnage a vécu dans l'imagination des rhéteurs, et non pas dans l'histoire. Charlemague fut aussi facile, aussi accommodant que devait l'être l'homme le plus éclairé, et, conséquemment, le moins passionné de son temps ; il montra plus d'une fois, en de solennelles circonstances, qu'il savait pardonner et même oublier : mais avec les idées mo-

[1] *Éloge historique de Mably*, par l'abbé Brizard.

dernes qu'on lui prête, loin d'agrandir son territoire, il eût perdu bien vite l'héritage de son père ; loin de porter la terreur salutaire des armes chrétiennes jusqu'aux limites de la Saxe, de la Moravie, de la Poméranie, jusqu'aux frontières humides des farouches Danois, il eût ouvert aux envahissements de la barbarie et la Gaule centrale, et l'Italie, et Rome elle-même. Ces sanglantes hécatombes, qui révoltent à bon droit notre conscience, n'ont pas causé la plus légère émotion aux anciens annalistes; ils ont parlé tous de ces troupeaux de victimes offertes à la sécurité de l'empire et de la religion, et cela ne les a pas du tout empêchés d'appeler Charlemagne le très-magnanime et très-clément empereur. Quant aux romanciers, interprètes plus naïfs encore du sentiment populaire, ils ne trouvent jamais que l'histoire offre assez d'hécatombes à la grande piété de Charlemagne. Aussitôt que le terrible chef des Francs rencontre, dans les romans, un des paladins ennemis, il lui crie : « Fais toi *chrétienner*, ou je t'arrache l'âme. » On compte, dans la chronique du faux Turpin, plusieurs armées de trois cent, quatre cent mille Sarrasins, que Charlemagne ou ses preux massacrent sans délibérer, et, comme il

semble, en toute justice, quand leurs chefs ne montrent pas assez d'empressement à demander le baptême. Enfin, l'Église elle-même a célébré maintes fois en prose, en vers, et dans tous les rhythmes, ces divers massacres, soit réels, soit imaginaires. Voici une des séquences de l'office de saint Charlemagne, tirée d'un rituel de Zurich :

Hic est Christi miles fortis;
Hic invictæ dux cohortis,
Decem sternit millia;
Terram purgat a lolio,
Atque metit cum gladio
Ex messe zizania [1].

Laissons un instant les griefs de notre tolérance religieuse et de notre mansuétude internationale, pour ne voir dans Charlemagne que le triomphateur des Huns, des Saxons, des Baïvares, des Sorabes, des Moraves, des Esclavons, des Lombards, des Sarrasins, des Corses, etc., etc., promenant de l'une à l'autre frontière de l'Europe des armées cent fois victorieuses, et semant en tous lieux les germes altérés, mais encore vivaces, de l'antique civilisation, transmis aux Francs occidentaux par les peuplades gallo-romaines. Il n'y a pas

[1] *Helperici Carolus Magnus*, edente J. Casp. Crellio, p. 42.

beaucoup de noms dans l'histoire que la fortune des batailles ait favorisés autant que le sien; il n'y a pas un autre de ces heureux conquérants, si ce n'est Alexandre, qui ait des titres égaux à la reconnaissance et à l'admiration des peuples. Encore peut-on douter qu'Alexandre ait connu sa mission, lui qui avait combattu l'hellénisme dans la Grèce avant de le transporter en Asie, tandis que Charlemagne, constamment pénétré de la grandeur de son rôle, s'est montré dans tous les temps, dans tous les lieux, le ferme vengeur de la civilisation latine, l'apôtre guerrier de la religion chrétienne, identifiant l'une et l'autre avec un remarquable instinct de l'avenir.

Voilà l'histoire sommaire de sa vie. Nous n'avons pas, il est vrai, raconté ses miracles; mais puisque personne n'y croyait déjà plus au xv[e] siècle (comme nous l'assure Robert Gaguin, général des Mathurins et bibliothécaire de Charles VIII, homme de grand savoir et de grande foi, dont l'autorité ne peut être suspecte à l'Église [1]), ne nous sera-t-il pas permis de partager cette incrédulité tradi-

[1] Niceron, *Hommes illustres*, tome XLIII.

tionnelle? Bollandus a recueilli avec le plus grand soin toutes les fables qui se rapportent à l'hagiographie de Charlemagne. C'était son affaire. La nôtre est de distinguer l'invention de la vérité, dans les *sagas* héroïques et dans les pieuses légendes dont Charlemagne est le héros. Cependant ne fut-il pas mis au nombre des saints? Il le fut, il est vrai. Frédéric Barberousse l'a fait canoniser par un antipape de son obédience, Pascal III, et Louis XI introduisit ensuite dans le calendrier gallican ce bienheureux de fabrique suspecte. Avec quelque peine, il est vrai. L'empereur Frédéric l'avait honoré de la triple couronne; il l'avait appelé confesseur, apôtre et martyr: « Bien qu'il n'ait pas péri par le glaive, avait écrit Frédéric dans un diplôme mémorable, ses combats périlleux et sa volonté constante *de mourir pour les incrédules*, l'ont fait martyr. » Cependant il déplaisait à beaucoup de gens en France d'adopter ce martyr-là, quand Louis XI ordonna de célébrer partout le jour de sa fête, sous la menace de la peine de mort[1]. Un tel roi ne menaçant pas en vain, surtout lorsqu'il s'agissait des affaires de la religion, on

[1] M. Gaston Pâris, *Hist. poét.*, p. 63.

obéit. N'agitons pas de nouveau cette question. Elle est des plus graves, des plus difficiles. Vous qui tenez pour les miracles de Charlemagne, êtes-vous certain seulement de sa foi? Voici un docte théologien, Chrétien Nifanius, qui vous démontre et vous démontre encore, en deux écrits spéciaux, qu'il était luthérien, et de la confession d'Augsbourg[1]; tandis que Jean-Henri Heidegger soutient, dans ses *Dissertationes selectæ*, qu'il était calviniste. Qu'il ait été calviniste, luthérien, qu'il n'ait pas été canonisé dans la bonne forme par un pape légitime, laissons-le néanmoins dans le paradis, puisque Dante l'y a vu non loin de Josué et du grand Macchabée :

> Cosi per Carlo Magno e per Orlando
> Duo ne segui lo mio attento sguardo,
> Comm' occhio segue suo falcon volando[2];

laissons-le au nombre des saints, puisque l'Église chrétienne n'a jamais rencontré sur au-

[1] Tels sont les titres des deux traités de Nifanius : *Ostensio quod Carolus Magnus in quam plurimis fidei articulis formaliter non fuerit papista*, Francfort, 1670, in-8, et *Carolus Magnus exhibitus confessor veritatis evangelicæ in Augustana confessione*, Francfort, 1679, in-8.

[2] *Paradiso*, chant XVIII, str. 13.

cun trône, depuis Constantin, un serviteur plus fidèle, plus éclairé, et dont la puissante main ait répandu sur elle plus de bienfaits. Gaillard l'appelle le *génie tutélaire du christianisme :* c'est une locution de rhéteur; mais elle exprime avec emphase une idée juste.

CHAPITRE II

LA COUR, LES PALAIS, LE DOMAINE DE CHARLEMAGNE

I

La cour.

La *cour* de Charlemagne : ce terme n'est-il pas impropre? Quand il s'agit des temps dont nous écrivons l'histoire, il ne faut pas qu'on s'imagine sous le nom de cour une de ces grandes assemblées de gentilshommes damerets, de femmes précieuses, de femmes galantes et de poëtes musqués, que la France vit se former au xvie siècle, et briller au xviie d'un si prodigieux éclat. Voilà la cour de François Ier et de Louis XIV. Celle de Charlemagne n'y ressemble guère. Cependant nous ne savons pas appeler d'un autre nom la suite nombreuse que menait après lui, dans ses voyages, dans ses

courses militaires, et plus nombreuse encore dans ses résidences hibernales, le glorieux triomphateur des Huns et des Saxons. « Que viennent, s'écrie l'évêque Théodulfe, les grands du royaume; qu'ils arrivent de toutes parts, le visage souriant, pour se ranger autour de leur maître, et que chacun d'eux s'empresse de remplir son office auprès de lui [1] ! » La formule de cette convocation nous paraît exprimer, même avec énergie, que les premiers d'entre les hommes libres apprenaient déjà, sous Charlemagne, à devenir courtisans.

Les rois fainéants étaient volontiers sédentaires. Laissant aux maires du palais tout le soin du gouvernement, ils vivaient, comme on l'a dit, en vrais païens, ne songeant qu'à faire un agréable emploi de leurs jours comptés par la trahison. Comme ils ne pouvaient ignorer que le fer ou le poison devait bientôt venir les surprendre dans leur lit, ils s'arrachaient par l'enivrement des sens à cette image d'une mort violente et prématurée. Leur cour offrait une grande ressemblance avec celle des califes orientaux. Quand Pepin eut saisi la couronne, ce furent d'autres mœurs. Toujours agité par

[1] *Ad Carolum regem.* Carm., lib. III.

de nouveaux desseins, ce roi parvenu ne dormit que sur des champs de bataille. Il n'eut pas de cour; la tradition le représente occupant ses loisirs à terrasser des taureaux et des lions. Doué d'un esprit plus vaste, sachant conduire sans trouble et sans passion, avec la sérénité du génie, les plus grandes entreprises, Charlemagne ne se laissa jamais envahir tout entier par les soins de la guerre, et comme il avait l'instinct de toutes les gloires, il voulut avoir constamment autour de lui, après les combats et pendant les trêves accordées aux peuples insoumis, un noble cortége de guerriers francs, de docteurs aquitains, lombards, bretons, syriens, pour s'entretenir tour à tour avec les uns et avec les autres des affaires les plus diverses. Ils furent à la fois et ses conseillers d'État et les domestiques de sa maison. Leurs attributions furent, comme nous le dirons bientôt, scrupuleusement définies. Toute cette suite marchait en bon ordre, observant avec précision les règles d'une sévère discipline. C'était donc une véritable cour.

On remarque, d'ailleurs, que la mère de Charlemagne, ses femmes et ses filles, y tenaient après lui le premier rang. C'est un fait d'une grande importance. Les femmes des rois

mérovingiens ne nous sont connues que par d'abominables crimes : quand les historiens écrivent leurs noms, c'est qu'ils ont besoin de remonter à l'origine de quelque forfait. Parmi les nombreuses femmes de Charlemagne, une seule remplit dans l'histoire un triste rôle : les autres y paraissent jouissant avec une noble modestie de leurs grands priviléges. Cette conduite, cet exemple, ne furent pas sans influence sur les habitudes, sur les mœurs de la cour, de la nation.

Lorsque Charlemagne se fit accompagner par ses femmes et par ses filles dans ses lointaines expéditions, il observa simplement la coutume de tous les peuples barbares. Dans les récits des campagnes d'Alexandre contre les populations médiques, dans toutes les histoires des invasions de la Gaule et de l'Italie par les Germains, les Vandales et les Goths, dans les poëmes des bardes scandinaves, dans les légendes héroïques des Bretons et des Scots, aussi bien que dans les derniers bulletins des combats livrés par la France et par l'Angleterre aux barbares de l'Afrique et de l'Afghanistan, on voit les femmes des rois ou des grands chefs traînées à la suite de leurs maris, de leurs maîtres, jusqu'au sein de l'épaisse mêlée,

animant de la voix les combattants, et quelquefois même, au moment suprême de la bataille, lançant d'une main mal assurée un trait qui ne va pas jusqu'au but. Mais où Charlemagne se montra véritablement novateur, c'est lorsqu'il régla les attributions de ses femmes dans les affaires de la paix, les appelant non-seulement à partager avec lui l'administration de sa maison et de ses domaines, mais encore à le suppléer, durant ses expéditions militaires, dans l'exercice de la puissance publique. Il faut interroger à cet égard le Capitulaire *de Villis fisci*, publié par Baluze, à l'année 800[1]. Suivant les termes de ce diplôme, les intendants des domaines royaux doivent obéir aux ordres de la reine, sans attendre ceux du roi, dès que la reine commande. Or on voit au même lieu que la compétence des intendants allait fort loin, puisqu'ils rendaient la justice. Ainsi fut instituée par Charlemagne la participation des femmes au gouvernement de l'État. C'est une institution qui dura peu ; mais d'autres établissements de Charlemagne n'eurent-ils pas, après sa mort, la même fortune ?

[1] *Capitul. reg. Franc.*, tome I, col. 331. — M. Pertz recule la date de ce capitulaire jusqu'à l'année 812.

Comme s'il avait un peu trop précipité le cours de la civilisation, après lui le flot recula.

Quel que fût, d'ailleurs, le respect de Charlemagne pour les vieilles coutumes du peuple franc, il ne se croyait pas obligé de les observer toutes avec la plus scrupuleuse rigueur. Ainsi, comme nous l'apprennent les *Annales* d'Éginhard, il ne lui convenait pas toujours d'avoir auprès de lui, dans ses courses aventureuses, ses femmes et ses filles : quand, par exemple, il se rendait en des pays inconnus et suspects, il laissait la plus grande partie de sa cour dans quelque domaine situé sur la frontière, et il allait chercher l'ennemi, n'ayant d'autre escorte que les chefs de ses milices et quelques officiers civils de sa maison, secrétaires, chapelains ou notaires. L'intervention des reines dans les affaires intérieures se montrait alors bien davantage.

La mère de Charlemagne, la reine Berthe, avait sa propre maison, qu'elle gouvernait elle-même, et dont les officiers n'étaient guère inférieurs à ceux du roi. Son chapelain s'appelait Gervold. C'était ce Gervold, évêque d'Évreux, fils de Walgaire et de Walda, qui, dans la suite, abandonna son évêché pour l'abbaye

de Fontenelle [1]. Mais, en l'absence du roi, Berthe venait présider à l'administration du palais, donner à ses filles, à ses petites-filles, de bons exemples, qui n'étaient pas toujours suivis. C'était bien la matrone germaine : elle ne marchait jamais sans traîner après elle quelque servante, portant sa quenouille et sa laine. Les légendes la nomment *Berthe au grand pied*, ou *Berthe la débonnaire*. Si la jeune cour riait un peu d'elle, les anciens leudes du roi Pepin la vénéraient comme une sainte femme et se montraient toujours prompts à lui obéir. Quelquefois, mais bien plus rarement, on voyait venir au palais la sœur du roi Charles, Gisèle, qui s'était consacrée dès ses plus jeunes années à la vie monastique, et gouvernait alors l'abbaye de Chelles. En nous racontant qu'elle quitta plus d'une fois sa retraite pour venir embrasser ou sa mère ou son frère, Théodulfe l'appelle la *très-sainte sœur du roi*. On doit supposer que sa grande piété attirait vers elle, quand elle paraissait à la cour, tous les respects, tous les hommages. Elle avait pour rivale de ses vertus et de son crédit la sœur d'Adalhard et de Wala, Gontrade, née du sang

[1] *Chronic. Fontanell.*, dans le *Recueil* de dom Bouquet, t. V, p. 315.

des rois, qui portait si dignement, comme Alcuin nous l'atteste, le fardeau de sa glorieuse origine [1].

Quand l'hiver était de retour, Charlemagne rentrait dans un de ses palais, et il mandait auprès de lui ses fils, ses lieutenants, toute la foule de ses fidèles. Alors commençaient les grands festins, les réceptions solennelles, et les reines y paraissaient pompeusement parées, contenant par leur aimable présence les éclats naturellement immodérés de l'allégresse barbare. Rendues alors aux soins de leur maison, elles n'entretenaient plus une active correspondance avec les intendants, elles ne gouvernaient plus, mais elles régnaient, et Charlemagne, curieux de les associer à sa puissance comme à sa gloire, ne se montrait jamais sans elles soit aux chefs du peuple franc, soit aux ambassadeurs des rois étrangers. On retrouve leur nom avec celui du roi dans un grand nombre d'actes publics.

[1] Elle était fille du frère de Pepin le Bref.

II

Les palais.

Il ne faut pas se demander quel fut le siége de la cour de Charlemagne. Comme elle le suivit dans toutes les résidences où il prit ses quartiers d'hiver, elle voyagea beaucoup et n'eut d'établissement fixe que pendant les dernières années du règne. Nous la voyons tantôt au château d'Héristal, sur la Meuse, lieu déjà plein de souvenirs, et que doivent rendre encore plus célèbre les fréquents séjours des rois carlovingiens; tantôt elle habite le domaine de Kiersi, près de Noyon, où le rude et superbe autocrate de toutes les églises de la Gaule septentrionale, Hincmar, doit bientôt rassembler plusieurs conciles. Chassé par l'hiver des âpres forêts de la Saxe, Charlemagne veut-il venir célébrer les fêtes de Noël sous un ciel plus tempéré? il donne rendez-vous aux gens de sa cour dans le palais de Ratisbonne, sur le Danube. Se propose-t-il de visiter les régions plus tranquilles de la Gaule centrale? sa cour le suit à Compiègne. A-t-il affaire aux

farouches Avares, et doit-il traiter avec eux de la paix ou de la guerre? il s'embarque sur le Mein, avec toute sa suite, et se rend au palais de Saltz, dans une île formée par le cours capricieux de la Sâle. Au retour, il s'arrête à Worms, cité déjà considérable. Il venait de s'établir dans cette résidence, en l'année 790, espérant y célébrer en paix les fêtes de Noël et celles de Pâques, lorsqu'elle fut dévastée par un incendie. Quelle trace est aujourd'hui restée du vaste palais d'Attigni sur Aisne, dans notre Champagne? C'est là qu'en 785 le Saxon Witikind, deux fois pourchassé par Charlemagne, vint s'incliner devant l'invincible chef des guerriers francs, et, en recevant l'onde lustrale du baptême, sortit de la grande *ghilde* [1] des nations barbares pour se faire initier à la société nouvelle. C'est là que Louis le Débonnaire, ayant proscrit tous les fils de ses frères, doit un jour venir s'accuser de cet excès de prudence devant les évêques de son royaume, et leur demander à l'expier par une pénitence publique.

Il y avait encore un palais à Schelestadt, en Alsace; il y en avait un autre à Francfort-sur-

[1] Association, fédération. Voy. sur les ghildes germaines les pièces justificatives du tome I[er] des *Récits des temps mérovingiens* de M. Augustin Thierry.

le-Mein, et Charlemagne convoquait dans cette ville, en l'année 794, et l'assemblée générale de la nation et l'assemblée d'évêques qui condamnait la doctrine de Félix d'Urgel. Il résidait, en 777, dans le château de Paderborn, quand il y reçut le Maure Soliman-Ibn-el-Arabi, arrivant d'Espagne avec son fils Joseph et un nombreux cortége d'autres personnages de sa religion, pour offrir au roi des Francs de lui livrer les villes confiées à sa garde. Le roman fait jouer ce rôle au traître Ganelon. Soliman-Ibn-el-Arabi ne trahit pas Charlemagne, mais le roi des Sarrasins. La proposition qu'il venait faire devait convenir au vaillant soldat du Christ. Charles conduisit le chef musulman de Paderborn à Douzi, dans les Gaules, auprès de Sedan, le traitant avec honneur, l'admettant partout à sa table, et se dirigeant en sa compagnie vers la frontière d'Espagne. A Douzi, le roi des Francs célébra les fêtes de Noël; il célébra celles de Pâques à Cassineuil, dans l'Agénais, et aussitôt après il franchit les Pyrénées. On sait quelle fut la fin de cette expédition, commencée sous les plus heureux auspices. Charles rentrait en France, ayant conquis Saragosse et rasé Pampelune, quand, au retour, les Gascons assaillirent son arrière-garde, la

mirent en pièces, et se dispersèrent ensuite dans leurs montagnes, s'étant rendus maîtres de toutes les richesses ravies par les Francs aux Maures espagnols. Roncevaux! Roncevaux! rochers teints du sang de notre belle jeunesse, la légende vous a consacrés à jamais, et vos tristes échos nous renvoient encore les dernières plaintes de Roland, les derniers sons de sa trompe guerrière, trop tard entendus par le roi!

Charles fit de fréquents séjours au palais de Thionville. Il l'habitait en 773, quand le pape Adrien, ne pouvant supporter plus longtemps les mauvais procédés de Didier, roi des Lombards, envoya des ambassadeurs à Charlemagne, lui demandant sa protection. Le chef de cette ambassade était un Romain, nommé Pierre. Comme il ne pouvait traverser l'Italie, dont les Lombards gardaient tous les chemins, il vint par mer jusqu'à Marseille, et de là se rendit à Thionville. Il fallait que le seigneur pape fût dans une situation bien désespérée pour envoyer un de ses légats, par mer, de Rome à Marseille! Un tel voyage semblait aux compagnons de Charlemagne la plus considérable des entreprises qu'un homme pût tenter. « Ainsi, dit le poëte saxon, racontant

ce voyage, ainsi l'Océan soulevé par la tempête, offre quelquefois moins de périls que le cœur des hommes agité par les orages de la colère [1]. » Charlemagne, admirant le courage de Pierre, lui fit un excellent accueil. Ayant ensuite convoqué dans son palais les principaux d'entre les Francs [2], il leur exposa la fâcheuse situation du pape, et leur déclara qu'il lui semblait bon de traverser les Alpes et d'aller donner une grande leçon aux perfides tyrans de cette noble Italie. A cet avis, ils souscrivirent d'une commune voix. Charles revenait encore au château de Thionville en l'année 782, après avoir ordonné de massacrer des prisonniers saxons, et c'est là que mourait, au printemps de cette année, sa femme tendrement aimée, la pieuse Hildegarde [3]. Il s'y retrouvait en 805, à cette heure solennelle où, redoutant les approches de la mort, il appela près de lui ses deux fils, Pepin et Louis, et fit entre eux, dans une assemblée générale des grands de la nation, un égal partage des terres de l'empire [4].

[1] Poetæ saxonici *Annales*, lib. I, ad ann. 773.

[2] *Annales Francorum*, dans le *Recueil* de dom Bouquet, t. V, p. 38.

[3] *Annales* Eginhardi, ad ann. 782.

[4] *Ibid.*, ad ann. 806. — *Annal. Fuldenses*, ad ann. 806.

Mais on ne désignerait pas un autre palais où Charlemagne et sa cour aient célébré les fêtes de Noël et de Pâques aussi souvent que dans le palais d'Aix-la-Chapelle. C'est là qu'il voulut finir sa vie, observant avec une attention toujours vigilante les mouvements de ses ennemis et les opérations militaires de ses lieutenants. Ce fut le siége principal de sa puissance impériale. Aussi l'appelait-on le palais par excellence, *regia* [1], et même quelquefois la *cour d'Aix*, locution qui semble moderne et qui cependant ne l'est pas [2]. C'est ainsi qu'un vieux poëte, avec quelque emphase, a nommé la ville d'Aix la *nouvelle Rome* [3].

Nous avons dit que le bain et la chasse étaient les divertissements préférés de Charlemagne. Il pouvait là se livrer tour à tour à l'un et à l'autre. Les chanoines d'Aix, dans un

[1] Eginhard, *Vita Caroli imper.*, chap. xxx.

[2] En voici quelques anciens exemples. Le poëte saxon dit à l'année 800 :

.... Ex *aula* Carolus progressus *Aquense;*

A l'année 812 :

Non *aulam* tunc more suo complebat *Aquensem*
Lætitiæ sonus;

Enfin, à l'année 814 :

Venatum tamen ex *aula* perrexit *Aquensi.*

[3] *Roma secunda.* — *Versus de Carolo Magno*, dans le *Recueil* de dom Bouquet, t. V, p. 389.

diplôme de leur fabrique, font dire à Charlemagne qu'il découvrit les sources chaudes d'où leur ville a pris son nom, parmi les ronces et les ruines d'un palais autrefois bâti par Granus, frère de Néron [1]. C'est de la légende. Ce qui est de l'histoire, c'est que Charlemagne aima la ville d'Aix surtout à cause de ses bains. Voici maintenant la description poétique d'une chasse faite par Charlemagne dans un bois voisin de cette ville. Ce bois s'incline vers le Rhin, et sur les rives du fleuve s'étendent de belles prairies, ordinaire séjour d'une foule d'oiseaux au plumage varié, qui viennent chercher en ces lieux humides, parmi les joncs et les roseaux, une facile pâture. Dans la longue vallée, on voit errer le troupeau des cerfs et bondir le daim au pied timide. Les bêtes à la toison fauve se cachent dans la forêt. Mais on saura bien forcer leur retraite. Laissons parler le poëte :

« Dès que paraissent les premiers rayons de Phébus, dès que l'astre à la flamboyante chevelure projette sa lumière sur les montagnes, éclairant les rochers escarpés et les hautes cimes des forêts, la jeunesse royale s'empresse

[1] M. Gaston Paris, *Hist. poét.*, p. 360.

de quitter le lit, et la foule des nobles, accourant de toutes parts, vient se placer sur le seuil du palais. Le tumulte commence : dans toute la ville s'élève une immense clameur; les toits d'airain[1] gémissent ébranlés; les airs sont pleins de fracas; le cheval hennit à l'approche du cheval; les gens de pied s'interpellent à haute voix; les maîtres commandent à leurs serviteurs, en les nommant, de venir à leur poste, et ceux-ci se rangent à la suite de leurs maîtres.

» Ici un coursier caparaçonné, couvert d'or et de métaux précieux, s'enorgueillit d'avoir été choisi pour porter le grand roi. Debout, il secoue sa tête fière et veut courir à travers les hautes montagnes. Enfin paraît, avec un cortége de courtisans, le roi Charles, le vénérable phare de l'Europe. Il arrive, et son visage souriant étincelle de mille feux, car un cercle d'or précieux entoure sa noble tête; il domine toute la foule de ses hautes épaules. De jeunes serfs portent de longs épieux armés d'un fer aigu, et des filets de lin qui se replient quatre fois sur eux-mêmes; ils conduisent des chiens avides attachés par le cou, molosses à la dent

[1] Au lieu de *tecta ærea*, Bouquet propose de lire *aurea*.

furieuse, dressés à saisir la proie. Mais voici que le roi Charles a quitté le porche sacré de la haute basilique : bientôt les ducs et les premiers d'entre les comtes ont levé leur camp. A la voix du clairon s'ouvrent les portes de la grande ville; les cors résonnent, un grand bruit se fait au seuil du palais, et la jeunesse s'élance vers la rive du fleuve, précipitant sa course. C'est alors que, longtemps attendue, la reine sort de son royal appartement, entourée d'une nombreuse cohorte, la belle Luitgarde, que le roi Charles a nommée son épouse. Son cou brillant semble emprunter à la rose son tendre coloris; l'écarlate a moins d'éclat que sa chevelure qu'il tient enlacée; des bandelettes de pourpre ceignent ses blanches tempes; des fils d'or retiennent les pans de sa chlamyde; des pierres précieuses ornent sa tête, que couronne un diadème de clair métal; le lin de sa robe a deux fois été trempé dans la pourpre; sur ses épaules descendent des colliers qui brillent des feux les plus variés. Les rangs s'ouvrent, et, menant après elle une suite de belles filles, la reine s'avance entre les grands, sur un cheval au port superbe. Autour d'elle s'agite une foule de brillants cavaliers. Une autre troupe de cette magnifique jeunesse

attend au dehors la royale lignée. S'ouvrant un difficile passage à travers cette élégante cohue, voici le jeune Charles, qui, par sa tenue, par son visage, ressemble à son père dont il porte le nom glorieux. Suivant sa coutume, il presse les flancs d'un coursier fougueux. Après lui se montre Pepin, qui, sous le nom de son aïeul, renouvelle les grandes actions de son propre père, guerrier plein de cœur, héros sous les armes : monté sur un cheval de haute taille, il se porte au milieu de ses serviteurs, dont il doit conduire l'épaisse phalange. L'éclat de son visage est relevé par l'étincelant métal qui couronne son front...

» Avec un grand fracas retentit la voix rauque des cors, les chiens à la gorge avide remplissent les airs de leurs aboiements ; le bruit monte jusqu'aux cieux étoilés. Bientôt paraît le resplendissant bataillon des jeunes filles. Avant toutes les autres Rotrude arrive sur un coursier au pied rapide, et s'élance à la tête de l'aimable cohorte. Dans ses pâles cheveux s'entrelace un bandeau violet, que décorent plusieurs rangs de perles. Une couronne d'or chargée de pierres précieuses entoure sa tête ; une agrafe attache son riche vêtement. Près d'elle, dans ce troupeau de vierges, voici Ber-

the, suivie de ses nombreuses compagnes : sa voix, son cœur viril, sa manière d'être, son visage radieux, tout en elle est à l'image de son père... Vient ensuite la blanche Gisèle, parée d'une robe couleur de pourpre, dont la mauve sauvage forme le souple tissu. Son visage, sa chevelure brillent des plus lumineux reflets; les teintes de la rose animent son cou de marbre; ses mains ont la blancheur de l'argent, son front a l'éclat d'or; le feu de ses regards fait pâlir les rayons de Phébus. Joyeuse, elle monte sur un cheval au pied rapide, qui broie de ses dents impatientes son mors couvert d'écume. A sa droite, de jeunes cavaliers; à sa gauche, une foule confuse de jeunes filles; tout à l'entour bondissent les coursiers frémissants. La vierge pudique dotée de tant de biens est descendue de son palais, bâti sur la haute colline, pour suivre dans la plaine les traces du roi son père. Voici Rhothaid, ornée de riches métaux, qui court se placer d'un air triomphant au-devant de sa troupe. Sur sa poitrine, sur son cou, dans ses cheveux, brillent les pierres les plus diverses; un manteau de soie couvre ses blanches épaules; sur son front radieux repose une couronne ornée de perles; une épingle d'or, surmontée d'une

perle, rapproche les deux côtés de sa chlamyde. Elle ira, la belle vierge, portée par un coursier superbe, chercher dans ses retraites le cerf au poil hérissé. Cependant arrive Théodrade, non moins brillante que ses aînées. De son front gracieux descend une chevelure dont l'or envierait l'éclat; des émeraudes étrangères ornent son beau cou... Autour de cette vierge illustre, qui aime à porter le cothurne de Sophocle, s'agite un bataillon pressé de jeunes filles, et derrière elle se déroule un long cortége de grands. Assise sur un cheval blanc aux vives allures, la pieuse fille du roi Charles va pénétrer dans la forêt, ayant quitté le palais de son père. Enfin, au dernier rang (mais c'est le sort qui lui a donné cette place), paraît Hiltrude; et le sénat ferme la marche.

» Sur les bords du fleuve arrive de tous côtés une noble foule, qui, passionnée pour la chasse, vient se presser autour du roi. Bientôt tombent les chaînes de fer qui contenaient l'ardeur des chiens rapaces. Ils vont, conduits par la subtilité de leur odorat, vers les hautes tanières, cherchent leur proie avec méthode, et parcourent en tous sens les plus épais fourrés. Ils se répandent dans la forêt touffue, impatients de rencontrer la victime dont le sang est promis

à leur gosier avide. Les cavaliers entourent le bois; on se dispose à cerner la bête pour l'arrêter dans sa fuite. Mais un sanglier fauve vient d'être rencontré dans la vallée; aussitôt les cavaliers s'élancent dans la forêt, et suivent la voix des chiens. Ceux-ci poursuivent sans relâche leur proie fugitive, et courent épars à travers les sombres solitudes. L'un (c'est là son rôle) vole en silence sur les traces de la bête; l'autre remplit de ses aboiements le vide des airs : celui-ci, trompé par son odorat, erre parmi les ombreuses broussailles; celui-là va et vient sur les pas de son compagnon : un autre voit la bête, un autre l'a sentie. Un grand bruit se fait, et va retentir à l'extrémité de la forêt : le cor excite aux rudes combats les vaillants molosses, et les dirige vers les lieux où se porte le terrible sanglier à la dent menaçante; partout les feuilles tombent des arbres ébranlés. Le sanglier a pris son élan à travers l'espace, et, d'un bond rapide, il monte en grondant vers d'inaccessibles retraites, battant les hautes crêtes de la montagne. Enfin, épuisé de fatigue, il s'arrête haletant sur ses pieds qui refusent de le porter plus loin. Alors il montre aux chiens ses mortelles défenses, renverse la foule acharnée à sa poursuite, et, de

sa dent ensanglantée, enlève et fait tournoyer dans les airs les chiens agiles.

» Le roi Charles accourt aussitôt : plus prompt que l'oiseau dans son vol, il se précipite à travers la mêlée, frappe de son glaive la poitrine du monstre, et y plonge son fer glacé. Le sanglier tombe, vomit avec le sang son dernier souffle, et se roule expirant sur la jaune arène. Du haut de la montagne, la famille du roi contemple ce spectacle [1]. »

On ne connaît pas l'auteur du poëme dont nous venons de traduire ce fragment, mais on sait, du moins, qu'il vivait à la cour de Charlemagne. Il a donc vu ce qu'il raconte, et, bien qu'il emploie, pour mettre en scène de rustiques Germains, des termes empruntés au vocabulaire de Virgile et d'Ovide, c'est toutefois un narrateur plus sincère que ne l'ont été les poëtes contemporains des invasions et des tumultes barbares, Fortunat et Sidoine Apollinaire. Ce qui manque surtout ici, c'est moins le naturel que la variété. Cependant, malgré la fréquente répétition des mêmes détails, il est permis de distinguer chacun des enfants de Charlemagne à

[1] *Versus de Carolo Magno*, dans le *Recueil* de dom Bouquet, t. V, p. 390 et suiv.

quelques traits particuliers, et cela prête au récit du poëte un intérêt que n'a pas la sèche nomenclature des annalistes. On y trouve aussi de curieux renseignements sur les usages, et, si l'on peut employer ces mots, la discipline et l'étiquette de la cour. Enfin quelle idée ce fragment ne donne-t-il pas de ces chasses royales de Charlemagne, qui se faisaient avec un tel concours de monde et un si magnifique appareil?

III

Le domaine.

On se représente sans doute la plupart de ces résidences royales, qu'Éginhard nomme toutes des *palais*, à l'image des châteaux forts du XIIIe siècle, élevés sur des crêtes aux flancs escarpés, garnis de tours et de tourelles, hérissés de créneaux, défendus par des fossés profonds; hautes et larges murailles dont la masse arrogante semble défier tous les assauts. C'est là le château féodal. Mais au VIIIe siècle la féodalité n'existe pas encore, et l'architecture qu'elle doit créer à son usage est inconnue.

Ces palais, tour à tour visités par Charlemagne, ne ressemblent pas plus au manoir retranché des grands vassaux de Philippe-Auguste que la cathédrale gothique n'est la copie fidèle de la basilique byzantine. Fortunat, décrivant un palais mérovingien du VI[e] siècle, nous montre un édifice carré, dont les quatre côtés sont décorés par des portiques en bois, sur lesquels s'est exercée la main habile du sculpteur gallo-romain[1]. Tels étaient vraisemblablement, pour le style et pour la matière, avec de très-légères différences, les palais d'Héristal, de Saltz, de Worms, d'Attigny.

Autour de l'habitation royale s'élevaient des bâtiments de moindre apparence, où logeaient les officiers de la maison du roi, les principaux chefs de la milice, toutes les personnes formant ou suivant la cour. Dans quelques lieux, l'étage inférieur de ces bâtiments, ouvert la nuit et le jour à peu près à tout venant, offrait un asile contre l'injure des saisons aux gens de guerre, aux pauvres serfs : là des troncs énormes, dépouille des forêts voisines, brûlaient dans de vastes cheminées, devant lesquelles se pressaient une foule de misérables[2], Germains ou

[1] *Carminum* lib. IX, cap. XV.
[2] Le moine de Saint-Gall, *Des faits et gestes,* livre I.

Gaulois, de condition ou de race servile, attendant les ordres de leurs maîtres. Il était bien difficile de maintenir entre eux le bon ordre, malgré le nombre et l'autorité des officiers spécialement chargés de cette police. Ils se querellaient souvent, et, quand ils en venaient aux mains, le sang coulait. Un décret de Charlemagne rend les officiers palatins responsables de tous les délits, de tous les crimes commis dans les bâtiments du palais, s'ils n'en peuvent nommer les auteurs. Aussitôt qu'un débat s'engage, ils doivent accourir et faire cesser le tumulte. Le même décret nous apprend encore, par les exclusions qui s'y trouvent énoncées, avec quelle facilité toute la cohue des *lites* était confusément admise dans l'intérieur du palais. Chacun des officiers palatins, dit le diplôme, observera ses gens, et s'il rencontre au milieu d'eux quelques hommes inconnus, quelques femmes de mauvaise vie, faisant métier de leurs charmes, il en avertira le roi. Ne seront pas non plus reçus sous les voûtes sombres du palais, comme dans un asile, les voleurs, les homicides, les adultères fuyant la main de la justice. Si quelque officier subalterne a furtivement introduit sous le toit royal un de ces malfaiteurs, il le portera sur son dos jusqu'au

marché, et là, si cet officier n'est pas de condition libre, il sera lui-même battu de verges [1]. Le roi surveillait lui-même, de ses fenêtres, les gens qui traversaient les cours [2], et ne ménageait guère les préposés qui ne remplissaient pas leur devoir avec une rigueur suffisante. Tous ces détails, toutes ces précautions nous apprennent assez qu'il n'y avait guère de lieu plus mal hanté, plus tumultueux que le palais.

A quelque distance des bâtiments occupés par le roi, les reines et leurs principaux serviteurs, on voyait paraître, au-dessus des haies d'aubépine, sous l'ombrage d'un pin scandinave ou d'un chêne gaulois, quelques toits plus modestes, séparés les uns des autres par des intervalles inégaux. L'ensemble de ces constructions composait le domaine du roi, et les serfs qui les habitaient étaient nommés sa maison, sa *famille* [3].

« Que personne, dit Charlemagne dans un de ses capitulaires, n'envoie notre famille en

[1] *Capitulare de Ministerialibus palatinis*, dans le *Recueil* de dom Bouquet, t. V, p. 657.

[2] Le moine de Saint-Gall, *Des faits et gestes*, livre I.

[3] *Capitulare de Villis*, dans le *Recueil* de dom Bouquet, t. V, p. 652.

pauvreté; qu'aucun de nos intendants ne se permette d'envoyer notre famille en servitude, de lui imposer à son profit quelque corvée, quelque pénible travail; qu'aucun de nos intendants ne reçoive des gens de notre famille un cheval, un bœuf, une vache, un agneau, etc., ni quelque autre chose, si ce n'est de petites bouteilles (de vin), des fruits, des poulets et des œufs [1]. » Ce sont les articles des immunités octroyées par Charlemagne aux serfs de son domaine; mais, comme on le soupçonne, après ces articles il y en a d'autres qui concernent les obligations étroites de ces pauvres gens.

C'étaient, pour la plupart, des Gaulois nés sur le territoire que le roi s'était attribué, et réduits en servage par la conquête. On y voyait aussi des Francs [2], qui conservaient, même dans les services subalternes, les priviléges de leur race, et ne pouvaient être taxés et jugés que suivant la loi germaine. Enfin, au nombre des gens distribués, sous des appellations diverses, dans les domaines du roi, nous ne devons pas oublier les otages, *obsides*, commis spécialement à la garde des intendants [3].

[1] *Ibid.*
[2] *Capitulare de Villis*, art. 4.
[3] « Il s'agit très-vraisemblablement d'otages politiques, pris par

Ces membres de *la famille* n'étaient pas tous, il s'en faut bien, employés aux travaux agricoles. Outre les serfs attachés à la glèbe, qui partageaient leur temps et leurs bras entre le labour, la moisson, la fenaison et la vendange, il y avait, dans les domaines du roi, des hommes et des femmes de tous les métiers, parmi lesquels il suffira de désigner, avec le capitulaire *de Villis*, des serruriers, des orfévres, des cordonniers, des tourneurs, des charpentiers, des fourbisseurs, des oiseleurs, des fabricants de savon, de cidre, de bière, des pâtissiers, des boulangers, etc., etc.

Voici, en effet, comment étaient administrés les domaines du roi. Ces domaines étaient de véritables phalanstères, gouvernés par des intendants nommés *judices*, en qui se confondaient les attributions de l'économe, du juge, du régisseur et de l'entrepreneur général. Ceux-ci mettaient de côté, pour la table du roi, les plus beaux fruits des vergers et des treilles, les meilleurs légumes des potagers, les plus grasses vaches des étables; ils décoraient les appartements de l'habitation royale avec les plus élégants

l'empereur dans un des royaumes francs, et emmenés dans un autre, soit pour gage de l'exécution de certaines conventions, soit par mesure de sûreté publique. » M. Guérard, *Explication du capitulaire* de Villis.

ouvrages des tourneurs et des orfévres; ils envoyaient au roi les plus riches étoffes, les cuirs les plus brillants, les armes du fer le plus fin et le mieux poli. Mais on ne s'imagine pas sans doute qu'après avoir ainsi fait la part du roi dans les produits variés de leur entreprise, les intendants laissaient aux travailleurs la faculté d'appliquer le reste à leur usage ou d'en trafiquer. Ces travailleurs étaient des serfs, et non pas des hommes libres; ce qui veut dire que tous les fruits de leur labeur, tous les ouvrages de leur industrie, appartenaient, sans aucune réserve, au fisc du roi. Le fisc du roi n'était pas seulement le plus actif producteur de la vieille et de la nouvelle France; c'était encore le plus gros marchand de ce vaste empire, et la vente des objets fabriqués dans les domaines fiscaux formait, avec le produit des affranchissements, des cens, des compositions, des permis de chasse, des droits de pacage et de péage, la meilleure part de ce que nous appelons aujourd'hui le revenu public. Dans la distribution faite après la conquête, le roi des Francs avait eu des hommes et des terres, et tout ce que produisaient et ces terres et ces hommes était au même titre sa propriété. Il vendait ou faisait

vendre par les mêmes intendants le bœuf et le porc salés, le fromage, la bière, la liqueur de mûres, l'hydromel fabriqués dans ses ateliers, les poulets et les œufs de ses basses-cours, les poissons de ses étangs, le bois de ses forêts, les foins de ses prairies, le blé, le millet, le lin de ses terres arables, le vin de ses celliers, le miel de ses abeilles, les brodequins façonnés par ses cordonniers, les étoffes brodées dans ses gynécées [1], et les ustensiles de fer, d'argent et d'or travaillés par ses ciseleurs, par ses orfévres. Les intendants versaient tous les ans entre les mains de la reine ou du roi le produit de ces négoces. Le jour marqué pour ce règlement de leurs comptes était le dimanche des Rameaux. Le capitulaire *de Villis* nous fournit à cet égard les renseignements les plus curieux et les plus complets [2].

Voilà donc, en peu de mots, la cour, le palais, le domaine de Charlemagne. Il faut maintenant parler des hôtes principaux de ces lieux. Après le roi marchaient, au premier rang, les reines.

[1] *Genitia nostra*, dit le capitulaire de Villis.

[2] On peut consulter l'excellente explication que M. Guérard a donnée de ce capitulaire, après les travaux de Tresenreuter, de Bess, de Kinderling, d'Anton, de Bouquet, de Moreau. (*Biblioth. de l'École des Chartes*, janvier 1853.)

CHAPITRE III

FEMMES DE CHARLEMAGNE

I

Distinction des épouses et des concubines.

L'amour des enfants était une des fortes passions de Charlemagne. Il ne trouva jamais ses enfants assez nombreux, et il ne négligea rien pour en avoir davantage. On lui reproche, à cette occasion, d'avoir été plus curieux de satisfaire ses goûts que d'observer les lois de l'Église.

Nous ne pouvons le justifier sur ce point très-délicat. L'Église a souvent désapprouvé les secondes noces, blâmé les troisièmes, et interdit les quatrièmes [1] : or, puisque Char-

[1] Les troisièmes noces sont elles-mêmes interdites par les Constitutions de l'empereur Léon.

lemagne eut au moins neuf femmes, il est manifeste qu'il n'a pas tenu grand compte des éloquents discours composés par les anciens Pères et des décrets promulgués par les conciles contre l'abus des mariages itératifs.

Cependant, si les soins qu'il prit d'agrandir sa famille lui firent oublier plus d'une fois les préceptes moraux des saints docteurs et les textes formels des canons, nous devons signaler quelque différence entre ses mœurs et celles des rois de la dynastie mérovingienne.

C'était, en effet, une de leurs coutumes de posséder dans le même temps plusieurs femmes, toutes légitimes à peu près au même titre. Salvien de Marseille, au ve siècle, vante la chasteté des Goths et des Saxons; mais il signale, d'un autre côté, l'impudicité des Alains et des Francs [1]. Les rois de la dynastie mérovingienne avaient, à cet égard, conservé les traditions de la race franque. On peut même admettre, avec Montesquieu, qu'ils considéraient le droit de polygamie comme un des attributs de leur dignité [2]. Charlemagne paraît

[1] Ampère, *Hist. litt.*, t. II, p. 189.

[2] Nous reproduisons ici, pour ne pas entrer dans d'autres détails, le *léger crayon* de la cour des rois fainéants tracé par l'abbé Legendre : « Leur foi était pure et leurs mœurs païennes Leur

avoir mieux observé, sous ce rapport, les règles prescrites par l'Église. Il ne rechercha pas le renom de chasteté. Il eut même, en matière de galanterie, l'histoire le rapporte, de condamnables emportements. Cependant il ne paraît pas qu'il ait officiellement admis, dans le même temps, plusieurs femmes au partage de sa couche royale.

Mais n'eut-il pas des concubines? Tous les anciens chroniqueurs parlent des concubines de Charlemagne, et le grave Éginhard n'a pas craint de les nommer à la suite de ses épouses [1]. Mais le P. Lecointe, Gaillard et d'autres historiens nous avertissent qu'il faut se défier ici d'un mot à double sens [2]. Le canon 17 du concile de Tolède est conçu dans ces termes : « Si quelque fidèle, ayant une épouse, prend une concubine, il doit être écarté de la communion. Mais si, n'ayant pas d'épouse, il fait occuper sa place par une concubine, la communion ne

cour ressemblait assez à celle du Grand Seigneur. Le maire ou grand-maître de leur maison était ce qu'est aujourd'hui le grand vizir parmi les Turcs; le palais était un sérail; les rois avaient publiquement autant de femmes qu'ils en voulaient; ils en épousaient souvent plusieurs à la fois... » Voy. Gaillard, *Hist. de Charlemagne*, t. I, p. 217.

[1] *Vita Caroli imperatoris*, cap. XVIII.

[2] *Histoire de Charlemagne*, tome I, page 92, et tome II, page 320.

lui sera pas refusée, pourvu qu'il habite avec une seule femme, soit épouse, soit concubine, *à sa volonté, ut ei placuerit.* » Cela veut-il dire que l'Église ait jamais toléré, qu'elle ait jamais approuvé les liens contractés loin de ses autels, sous les seuls auspices du dieu que les poëtes païens appellent l'Amour? Les canons du concile de Rome, assemblé sous Eugène II, nous offrent des prescriptions analogues à celles du concile de Tolède, et l'on trouverait encore d'autres décrets rédigés dans le même esprit et les mêmes termes. Mais, après le texte, il faut interroger la glose. La glose dit que, chez les anciens Francs, ainsi que chez les Romains, la loi même donnait le nom de concubines à des femmes mariées, mais mariées sans dot et sans apparat, qui n'avaient reçu de l'époux ni l'*anneau* ni le *denier*, comme n'étant pas dignes par leur naissance ou par leur fortune de celui qui devait les rendre mères. Chez les Romains, ajoute-t-on, les enfants nés de ces mariages étaient considérés comme légitimes, et cependant ils ne pouvaient succéder, tandis que, chez les Francs, il n'existait aucune différence entre les enfants des concubines et ceux des épouses légitimes; ils avaient les mêmes droits. Ainsi, comme le fait remarquer

Mlle de Lézardière, Théodebald, fils naturel de Théodebert I et de la concubine Deoteria, est à la mort de son père salué roi de Metz, comme le rapporte Grégoire de Tours, qui ne s'en étonne pas. De même, à la mort de Childebert II, le royaume de Metz se partage entre ses fils, Thierry II, fils d'une reine, et Théodebert II, fils d'une concubine[1]. Cependant, cette explication étant donnée, les mœurs de Charlemagne ne seront certes pas à l'abri de toute censure, car on ne l'excusera pas, sans doute, d'avoir aussi librement répudié les épouses ou les concubines qui cessaient de lui plaire. Il aimait être appelé par ses courtisans David ou Salomon. Si donc il avouait ses faiblesses, il ne lui était pas indifférent de les entendre ennoblir.

II

Les neuf femmes de Charlemagne.

Quelles furent les neuf femmes de Charlemagne?

On discute sur le nom de la première. Une

[1] Mlle de Lézardière, *Théorie des lois politiques*, t. III, p. 299.

lettre d'Étienne III la désigne comme étant de race franque[1], et quelques historiens la confondent avec Himiltrude, mère de Pepin le Bossu. Mais d'autres ne trouvent pas que cette identité soit une hypothèse convenablement justifiée. Étienne parle, disent-ils, d'une épouse légitime, et tous les témoignages historiques s'accordent à nous signaler Himiltrude comme une concubine. Nous venons de résoudre, avec le P. Lecointe et Gaillard, cette apparente difficulté. Évidemment, si Charlemagne avait, jeune encore, pris une femme dans quelque famille considérable de la nation franque, et l'avait épousée en observant toutes les cérémonies requises pour les grandes et solennelles unions, Éginhard n'aurait pas ignoré le nom de cette femme. Or, le texte d'Étienne III est formel. Charlemagne demandant en mariage la fille de Didier, roi des Lombards, le pape lui écrit : « Vous êtes engagé déjà, par la volonté de Dieu et l'ordre de votre père, en un mariage légitime avec une femme de votre nation, que vous devez aimer, et qu'il ne vous est pas permis de quitter pour en épouser une autre. » Cette première femme

[1] *Historiens de France*, t. V, p. 542. — Fleury, *Histoire ecclésiastique*, à l'année 769.

nous paraît donc être Himiltrude, de qui Charlemagne eut, en effet, plusieurs enfants avant l'année 769. Il est vrai qu'Étienne emploie des termes bien emphatiques, s'il s'agit d'une épouse qui n'est pas avouée, d'une concubine; mais il faut considérer que l'Église devait regarder comme légitime un mariage consacré par elle, et que l'intérêt de cette femme était celui de Rome. Charlemagne devenant le gendre de Didier, quelle main protégera désormais le domaine de l'Église contre la tyrannique avidité des princes lombards?

Ces remontrances ne furent pas écoutées. Si le pape avait d'excellentes raisons à donner contre la répudiation d'Himiltrude, la mère du roi, habile matrone, l'exhortait à négliger les intérêts du pape pour servir ceux de la nation franque, qui devait, disait Berthe, trouver de grands avantages dans l'alliance des Lombards; et Charlemagne avait beaucoup de déférence pour les conseils de sa mère. Elle était fille, suivant les *Annales* de Saint-Bertin, de Charibert, comte de Laon, et Pepin la prit pour femme en 749. A la mort de Pepin, elle s'attacha quelque temps au plus jeune de ses fils, Carloman[1] : mais celui-ci ne survécut pas

[1] Eginhard, *Annales*, ad ann. 770.

longtemps à son père ; une fin prématurée l'enleva tout à coup, en l'année 771, dans le domaine de Samoucy. C'est alors que Berthe, revenue vers Charlemagne, ne le quitta plus. Comme elle avait pris part, du vivant de Pepin, à toutes les grandes entreprises de son règne, elle ne voulut pas rester étrangère, dans la nouvelle cour, à la conduite des affaires où l'on pouvait avoir besoin de son expérience. Charlemagne n'avait pas, il paraît, un goût fort vif pour la fille de Didier, qu'on appelait, du nom de son père, Désirée, ou Désidérate. Le pape lui disait que le mariage d'une Lombarde et d'un Franc était la société du fidèle et de l'infidèle, l'alliance de la lumière et des ténèbres. Cette rhétorique sacrée touchait peut-être médiocrement en ce temps-là l'esprit de Charlemagne ; il ne s'était pas encore attribué le rôle de vengeur de la foi : mais le pape ajoutait, dans la même épître, que les Lombardes étaient toutes malsaines, et, il faut bien traduire le mot latin, *très-puantes* (*fœtentissima Longobardorum gente*), et que, d'ailleurs, on savait certainement que la lèpre, l'affreuse lèpre, était un mal venu de la Lombardie (*de cujus natione leprosorum genus oriri certum est.*) Voilà des renseignements qui

ne recommandaient guère à Charlemagne la fille de Didier. Mais Berthe lui représentait chaque jour, avec la même insistance, que menacé vers le nord par des ennemis puissants, il devait chercher des alliés en Italie, et que le vaillant chef de la dynastie lombarde pouvait être le plus utile de ces alliés. Charlemagne épousa Désirée.

Ce ne fut pas une heureuse union. L'année suivante, Désirée se retirait vers son père, répudiée par son mari. Vainement Berthe avait intercédé pour elle : Charles, pour la première fois rebelle aux vœux de sa mère [1], avait rompu violemment tout commerce avec la fille de Didier. « On ne sait pour quels motifs, » dit Éginhard [2]. Le moine de Saint-Gall assure qu'elle était toujours malade, et que, d'ailleurs, elle était stérile; il ajoute même qu'avant de la renvoyer en Italie, Charles interrogea de saints évêques et suivit leur conseil [3].

Si l'on avait pris, en cette affaire, un aussi droit chemin, Éginhard en aurait parlé sans doute avec moins de réserve. Quoi qu'il en soit, voici déjà deux mariages accomplis et

[1] Éginhard, *Vita Caroli imper.*, chap. XVIII.
[2] *Ibid.*, chap. XVIII.
[3] *Des faits et gestes*, livre II.

deux répudiations consommées. Or, nous remarquons que Charlemagne, si facile en cette matière lorsqu'il s'agissait de lui-même, n'avait pas, il s'en faut bien, la même indulgence pour les faiblesses ou les convenances d'autrui. Nous trouvons, en effet, l'article suivant dans un de ses capitulaires : « Une femme répudiée ne pourra passer à un second mariage du vivant de son mari, ni le mari du vivant de sa femme [1].»

La troisième femme de Charlemagne fut Hildegarde, de la très-noble race des Suèves. Elle descendait de Godefroid, duc des Allemands. Le duc Godefroid avait eu pour fils Houtching; Houtching donna le jour à Nebi; de Nebi naquit Emma, et d'Emma la belle et pieuse Hildegarde [2]. Elle épousa Charlemagne en 771 ou 772, et mourut à Thionville le 30 avril 783 [3]. Nous avons plusieurs témoins

[1] *Capitulare incerti anni*, cap. 22. — Baluze, *Capit.*, t. I, p. 515, et dans le *Recueil* de dom Bouquet, t. V, p. 690.

[2] Thegan, *Vie de Louis le Débonnaire.*

[3] Éginhard, *Annales*, ad ann. 783. M. Teulet indique l'année 772 comme la date du mariage de Charlemagne et d'Hildegarde. (Notes du tome I des Œuvres d'Éginhard, page 413.) L'opinion de M. Teulet n'est-elle pas démentie par le témoignage de Charlemagne? Un diplôme de ce prince, signalé par Mabillon et par M. Natalis de Vailly (*Éléments de paléographie*, tome I, p. 271). est ainsi daté : « Data Kal. Maias, anno 15 et 9 regni nostri, ab

de sa beauté. Il nous suffira de citer Paul Diacre, célébrant le tendre éclat de son teint, et disant, après sa mort, qu'elle n'avait pas connu durant sa vie, parmi les filles des Francs, une digne rivale de ses charmes [1]. Entre les preuves qu'on nous donne de sa piété, nous rappellerons qu'elle avait pour inséparable compagne sainte Lioba, abbesse de Bischofheim. C'était une recluse de grand renom, vénérée par les grands, recherchée par les évêques, dont les vertus étaient déjà célèbres à la cour du roi Pepin. Hildegarde l'appela près d'elle et voulut recevoir à toute heure et ses conseils et ses leçons [2]. Charlemagne était

» Incarnatione autem Domini nostri J. C. septingentesimo octogesimo tertio, in die Ascensionis dominicæ, in cujus vigiliis ipsa » dulcissima conjux nostra obiit, *in anno* 12 *conjunctionis nostræ.* » Puisque le 30 avril 783 (quelques jours après Pâques) Hildegarde était entrée dans la douzième année de son mariage, ce mariage avait été célébré quelque temps avant le 30 avril 772, et vraisemblablement en 771, l'année commençant à Pâques, le 29 mars. Ajoutons qu'Éginhard paraît placer à la même date et la répudiation de Désirée et le mariage d'Hildegarde : « Quum » matris hortatu filiam Desiderii duxisset uxorem... post annum » eam repudiavit et Hildegardem. . in matrimonium accepit. » Or, la répudiation de Désirée eut lieu, M. Teulet le reconnaît avec tout le monde, en l'année 771.

[1] *Epitaphium Hildegardis reginæ,* dans le *Recueil* de dom Bouquet, t. V, p. 192.

[2] *Ex Vita S. Liobæ,* dans le *Recueil* de dom Bouquet, tome V, page 452.

impétueux comme un vrai fils de Pepin : la touchante simplicité d'Hildegarde et l'agrément de son commerce corrigèrent cette âpre vivacité, qui peut faire les bons soldats, mais ne fera jamais les bons rois. Le moine de Saint-Gall nous raconte, il est vrai, que cette reine ne demeura pas assez étrangère aux intrigues de la cour, et que, jalouse d'élever ses clients aux plus hauts emplois, elle abusa quelquefois, dans leur intérêt, de l'empire qu'elle avait sur le roi. Elle adoucissait alors, nous dit le bon moine, sa voix naturellement forte, et se montrait prodigue de caresses [1]. Mais, dans ces occasions, Charles savait lui résister. Quand elle mourut, il se montra fort sensible à cette perte. L'ayant fait ensevelir dans le monastère de Saint-Arnould, à Metz, il donna la seigneurie de Cheminont aux religieux de cette maison, en leur prescrivant de prier à perpétuité sur sa tombe. Elle ne fut pas, dit-on, moins chère à la nation qu'au roi. C'est ce que Paul Diacre exprime en ces termes : « Le Franc, le Suève, le Germain, le Breton lui-même, le Gète et l'Ibère pleurent ton trépas. Entends gémir le riverain de la Loire, et l'Italie, et Rome elle-

[1] *Des faits et gestes*, livre I.

même, que la nouvelle de ta mort a remplie d'une grande inquiétude. Les cœurs des plus fermes guerriers sont tristement émus, et voici que des larmes tombent sur les armes et les boucliers. » Elle fut appelée, de son temps, la bonne reine.

On la regretta bien plus encore quand Charlemagne l'eut remplacée par l'altière Fastrade, fille du comte Rodolphe, de la race des Germains. Après la mort d'Hildegarde, Charles était allé faire une course chez les Saxons, et il rentrait à Worms, ayant pour triomphal cortége une armée lasse de carnage et chargée de butin, quand Fastrade lui fut présentée. Elle lui plut; il la prit pour femme, et passa l'hiver avec elle dans le château d'Héristal [1]. L'abbé Smaragde, dans son commentaire inédit sur Donat, nous apprend que ce nom de *Fastrath* est un nom patronymique, qui signifie *ferme conseil* [2]. La fille du comte Rodolphe était douée d'une grande fermeté, mais elle fit de cette vertu le plus détestable usage. On ne la connaît que par son méchant caractère [3]. Ardente

[1] Éginhard, *Annales*, ad ann. 783.

[2] Smaragdi presbyteri *Tractatus in partes Donati*. Dans un manuscrit latin de Saint-Germain des Prés, n° 1447, folio 9.

[3] Eginhard, *Annales*, ad ann. 792, et *Vita Caroli*, chap. xx.

à persécuter les plus zélés serviteurs de l'État, elle excitait chaque jour de nouveaux mécontentements et dénonçait au roi les mécontents, l'engageant à prévenir l'éclat de leurs plaintes par de salutaires rigueurs. Charlemagne fit plus d'une fois ce qu'elle lui demandait, et par les cruautés dont il se rendit complice, « s'écartant alors, dit Éginhard, de sa bonté naturelle, » il provoqua de redoutables conjurations. Nous raconterons plus loin ces tragiques histoires. Les années que Charlemagne vécut avec Fastrade furent les plus agitées de son règne. Elle mourut à Francfort l'an 794, tandis que Charles, un instant libre d'autres soins, employait ses loisirs à faire condamner par un concile les propositions téméraires, ou insolites, de Félix, évêque d'Urgel. Son corps, transporté à Mayence, fut enseveli dans le monastère de Saint-Alban [1].

Le poëte saxon nous représente Fastrade [2] sous des traits bien propres à la faire maudire. Théodulfe, évêque d'Orléans, chargé de composer son épitaphe, l'a faite en six vers, où nous ne lisons rien à son éloge, si ce n'est

[1] Éginhard, *Annales*, ad ann. 794.

[2] . . . . Regina sed atrox
Ac sævum gestans animi Fastrada tumorem.

qu'elle était fille d'un noble père et qu'elle devint l'épouse d'un puissant roi. Nous supposons même que le dernier distique de ce panégyrique officiel renferme une ironie tempérée par le respect des convenances : « La meilleure partie de son âme, dit le poëte, nous est restée; c'est le roi Charles. Que le Dieu clément lui donne de longs jours[1] ! » Cependant, ou cette ironie fut dans la suite mal comprise, ou les rancunes des grands exigèrent que la mémoire de cette reine exécrée fût flétrie par une sentence plus sévère. Le monastère de Saint-Alban ayant été dévasté par un incendie, les restes de Fastrade furent transférés à l'église métropolitaine de Mayence, et l'on peut lire dans les *Antiquités de Trèves*, de Christophe Brower, l'épitaphe injurieuse qui fut alors substituée sur sa pierre funèbre à celle de l'évêque Théodulfe.

Après elle, Charlemagne épousa Liutgarde, fille d'un comte allemand dont le nom nous est inconnu. Comme elle avait à peu près le même âge que les filles d'Hildegarde, elle était la compagne assidue de leurs travaux et de leurs divertissements. Elle était belle, suivant

[1] Theodulfi, Aurelianensis episcopi, *Opera*; Carminum liber II.

Théodulfe, et ne dédaignait pas les atours qui pouvaient ajouter aux grâces de son visage et de son maintien : c'est ce que nous avons appris encore du poëte anonyme, qui nous l'a représentée sous ses plus beaux habits dans les chasses de Charlemagne. De plus, elle avait la main prodigue, le cœur généreux ; et la grande douceur de sa voix n'était pas un attrait perfide, car elle obligea beaucoup de gens et jamais ne causa de dommage à personne. Théodulfe la félicite encore d'avoir eu le goût des nobles études [1]. Elle n'eut pas d'enfants, et mourut à Tours, le 4 juin de l'année 800 [2].

C'est un fait qui paraît sans doute extraordinaire que ce rapide trépas des femmes de Charlemagne. Il faut croire que les associant aux fatigues, et même quelquefois aux périls de sa vie militaire, il avait bientôt épuisé leur jeunesse. Pour lui, toujours occupé de grands desseins, toujours impatient de visiter des terres nouvelles, toujours courant de l'une à l'autre frontière de l'empire, il ne connaissait ni l'abattement ni le repos, et ne sentait pas les années s'accumuler sur sa tête. Il était bien, sous ce rapport, tel que nous le représente la

[1] Theodulfi *Carmin.* lib. III, ad Carol. regem.

[2] Eginhard, *Annales*, ad ann. 800.

vieille épopée : « Parlez-moi un peu de Charlemagne, dit le païen Marsile au traître Ganelon. Il est bien vieux ! il a usé tous ses jours ! je suis sûr qu'il passe deux cents ans ! Il a traversé en conquérant tant de pays, reçu tant de bons épieux tranchants, tué sur le champ de bataille tant de puissants rois ! Quand aura-t-il assez de faire la guerre[1] ? » Ganelon répond : « Jamais ! » Jamais, en effet, Charlemagne ne devait se lasser d'ajouter à son empire de nouveaux peuples et à sa famille de nouveaux enfants. Et de ces deux ambitions, quelle était la plus vive ? Nous ne saurions le dire. On peut admettre qu'elles se partageaient son âme.

Quand il arrivait à Tours, en l'année 800, pour assister aux derniers moments de Liutgarde, il revenait des côtes de l'Océan, où l'avait appelé la nouvelle de l'apparition des pirates normands : quelques jours après la mort de sa femme, il partait pour Aix-la-Chapelle, allant préparer une expédition en Italie, et, vers le même temps, il contractait une nouvelle union avec une certaine Maltegarde, que plusieurs historiens mettent dans la catégorie des concubines. Or, s'il n'avait pas alors, comme le

[1] *Roncevaux*, traduct. de M. Génin.

suppose Marsile, *passé deux cents ans*, il en comptait, du moins, près de soixante. Voilà des actes d'une verte vieillesse! Et l'Italie ne fut pas sa dernière campagne, Maltegarde ne fut pas sa dernière femme. Il revit ensuite et la Saxe, et la Frise, et la Hongrie, et les rives toujours inquiètes de l'Océan gallique, gagnant autant de batailles par la puissance de ses armes que par la terreur de son nom ; ayant eu, d'autre part, une fille de Maltegarde, il rendit encore mères, vers le même temps, trois autres concubines, la Saxonne Gersuinde, Reine et Adalinde [1].

S'il faut en croire l'historien grec Théophane, le dessein de Charlemagne, après la mort de Liutgarde, ne fut pas de rechercher Maltegarde, mais bien la trop fameuse impératrice Irène. Ayant résolu, dit Théophane, de réunir sous sa domination et l'Orient et l'Occident, il envoya des ambassadeurs vers la mère de Constantin, et demanda sans trembler la main de cette terrible femme, qui venait de conquérir le trône des Césars par un double forfait, l'empoisonnement de son mari, et le meurtre de son fils. Le pape Léon approuva lui-même cette étrange négociation et la favorisa de tout son

[1] Éginhard, *Vita Caroli imper*, chap. XVIII.

pouvoir, joignant ses ambassadeurs à ceux de Charlemagne, afin d'éloigner les inquiétudes qu'aurait pu faire naître dans l'esprit d'Irène une proposition tellement inattendue. Théophane ajoute que l'entreprise allait réussir, et qu'on allait voir tous les peuples de l'ancien monde confondus encore une fois sous l'autorité d'un seul maître, quand l'eunuque Aétius, soupçonnant bien que cela devait tourner à la ruine de Constantinople, dévoila tous les secrets de la négociation, souleva les grands de la cour contre les émissaires du roi barbare, et les fit renvoyer au delà des mers, humiliés et mécontents [1]. Gaillard orne ce récit des fleurs de sa rhétorique. Il suppose d'abord que l'initiative de la transaction vint de l'impératrice, et, par divers arguments, il s'efforce de démontrer qu'elle faisait un habile calcul. Il introduit ensuite sur la scène le vieux parti grec et son chef Aétius, ourdissant mille intrigues ; et Charlemagne ne paraît au fond de ce tableau, que pour montrer une naïve inexpérience au service d'une grande ambition [2]. Aucune des chroniques occidentales ne parle de cette

[1] Theophanis *Chronographia*, dans le *Recueil des Historiens de France*, t. V, p. 189.

[2] *Hist. de Charlemagne*, t. II, p. 446 et suiv.

affaire, et nous avons dans les Grecs une très-médiocre confiance. Il est donc vraisemblable, à notre avis, que ce projet de mariage entre Irène et Charlemagne est tout simplement une fable inventée par les plus féconds et les plus ingénieux des imposteurs, les annalistes byzantins.

Mais ne raconterons-nous pas avec plus d'assurance l'aventure de sainte Amalberge? Charlemagne ayant conçu la plus vive passion pour cette aimable fille, voulut un jour lui faire violence. Tel est, du moins, le récit d'un hagiographe. En ce péril, Amalberge, se dégageant des étreintes de Charlemagne, se réfugia vers une chapelle. Avec le même empressement le roi l'y suivit, et, comme elle se prosternait devant l'autel, il la saisit avec une telle véhémence qu'il lui cassa le bras. Mais la Vierge Marie, ajoute le légendaire, la guérit aussitôt, et Charlemagne, témoin du miracle, crut alors devoir contenir son ardeur [1]. Amalberge fut à cause de cet événement mise au nombre des saintes. Résister aux caprices amoureux du plus puissant des rois, c'était, il paraît, montrer un courage

[1] M. ". Paris, *Hist. poét.*, p. 332.

tout à fait extraordinaire et même surnaturel.

Charlemagne n'empêcha pas qu'on rendît hommage à cette éclatante vertu. Cependant il ne s'est trouvé personne pour louer la sienne. Loin de là : tous les historiens modernes s'accordent à dire qu'il aimait trop les femmes [1] ; et les poëtes anciens ont même, nous aimons à nous le persuader, ajouté quelques méfaits imaginaires au chapitre de ses incontinences. L'abbé Gilles, saint Gilles, étant à l'autel et officiant, l'ange Gabriel apparut et lui remit une lettre. La lettre venait du roi Charles. Il se confessait par écrit, n'ayant osé le faire de vive voix, d'avoir séduit une de ses propres sœurs, qu'il avait rendue mère. Tel est le récit d'un poëte islandais [2]. Un moine de Reichenau, du nom de Wetin, qui vivait du temps même de Charlemagne, eut une étrange vision dont on parla beaucoup. Le souverain dominateur des régions occidentales vint se montrer à lui, dans un songe fatidique, enchaîné comme le Prométhée de la fable grecque, et mis aux prises avec un vautour qui dévorait incessamment les organes de sa virilité. Qu'est cela? dit

[1] « Pluscu'um mulierosus fuit. » Dom Bouquet, *Historiens de France*, t. V, p. 399, note.

[2] M. G. Paris, *Hist. poét.*, p. 378.

Wetin. Quoi! la triste victime de cet affreux vautour, n'est-ce pas le plus grand, et, pour mieux dire encore, le plus juste des princes, celui qui, dans l'âge moderne, se montra le plus énergique défenseur des lois divines, le plus zélé protecteur de la sainte Église? Qu'a-t-il donc fait pour mériter un tel supplice? Et un ange répondit à Wetin : « Joins donc au récit de ses grandes actions celui de ses honteuses débauches, et tu comprendras alors qu'il devait subir cette pénitence avant d'aller vers Dieu goûter l'éternelle béatitude [1]. » Un des meilleurs écrivains du IXe siècle, Walafried Strabon, a mis en vers la vision de Wetin. Et qu'on ne la compte pas au nombre de ces frivoles anecdotes auxquelles les gens d'esprit ne croyaient guère, même en cet âge fort crédule. Hincmar, un des prélats les plus éclairés de la cour de Charles le Chauve, Hincmar avait une entière confiance dans cette légende. Comme un certain Bernold publiait en tous lieux une vision qu'il avait eue, disait-il, sur le compte du dernier roi, Hincmar déclarait qu'on devait accueillir son propos avec une pieuse déférence, de semblables révélations n'étant pas sans

[1] Dom Bouquet, t. V, p. 399.

exemple, ainsi que le prouvait l'authentique rapport du moine Wetin [1].

Le religieux de Reichenau n'avait pas sans doute manqué de bonne foi. Que ne voit-on pas dans les rêves? Mais on ne les tient pas tous pour divinement inspirés. Celui de Wetin parut l'être, parce qu'on y trouvait une sentence rendue contre les mœurs de Charlemagne. En effet, qui pouvait se défendre d'y souscrire? Il n'est pas toujours certain que la voix du peuple soit la voix de Dieu; mais quand il s'élève une voix mystérieuse, exprimant par d'énergiques symboles ce qui se trouve dans la conscience du peuple, le peuple déclare aussitôt, et sans hésitation, que Dieu vient de parler.

[1] Hincmari *Operum* t. II, p. 803.

CHAPITRE IV

ENFANTS DE CHARLEMAGNE

I

Pepin le Bossu.

L aîné des enfants de Charlemagne avait reçu, sur les fonts de baptême, le nom glorieux de Pepin. Il avait pour mère la concubine Himiltrude.

Il était beau de visage, mais difforme de corps. Au milieu de ces rudes guerriers, qui savaient tous que la juste proportion des membres est la cause principale et le signe certain de la vigueur physique, il se faisait remarquer par l'exiguïté de sa taille et par une protubérance dorsale qui l'avait fait appeler Pepin le Bossu. Et non-seulement il était pour

la cour un objet de mépris; mais Charles lui-même le traitait moins comme un fils que comme un hôte importun. Il le destinait à l'Église. Cependant Pepin, n'ayant aucune vocation soit pour la vie claustrale, soit pour le ministère apostolique, restait à la cour et ne cachait pas qu'il espérait obtenir un jour, à titre de premier-né, le gouvernement de quelque grande province, et une large part de l'héritage paternel. Il se sentit donc profondément outragé, quand il vit distribuer toutes les provinces aux fils d'Hildegarde, sans aucun respect pour la mémoire d'Himiltrude, sans aucun égard pour les droits de son fils. La cruelle Fastrade l'accabla d'autres injures : elle se fit un système de lui témoigner à toute heure, en tous lieux, qu'il ne pouvait marcher l'égal de ceux qu'il prétendait appeler ses frères. L'esprit de vengeance est dans le cœur de tous les opprimés. Pepin prétendit se venger d'une manière éclatante.

En l'année 791, tandis que Charles poursuivait les Huns au fond de la Bohême, portant l'incendie dans toutes leurs retraites, Pepin le Bossu rechercha la confiance de tous les mécontents de la cour, et fit bientôt avec eux un pacte criminel. La mort du roi fut résolue.

Celui-ci rentrait chargé de butin dans son palais de Ratisbonne, et, sans doute pour rendre de dignes grâces au Dieu des batailles, qui venait de confondre encore une fois les ennemis les plus redoutés de la race franque, il convoquait un concile et faisait condamner Félix, évêque d'Urgel, auteur d'une hérésie quelconque touchant la divinité de Jésus-Christ. Le concile s'était rassemblé dans l'église de l'apôtre saint Pierre à Ratisbonne. C'est dans cette église que les conjurés formèrent aussi leur rassemblement, durant une nuit d'été, et qu'ils vinrent jurer sur les saints autels, à la lueur des flambeaux sacrés, d'exterminer l'époux de Fastrade. Ce serment ayant été prononcé par toutes les voix avec l'énergie que donnent les résolutions tragiques, les conjurés se demandèrent si cet acte solennel n'avait pas eu d'autres témoins que les images de pierre suspendues aux chapiteaux de la vieille basilique, et, cherchant alors dans les plus sombres recoins de l'édifice, ils trouvèrent enfin sous un autel un pauvre clerc, qui n'était pas assurément venu là pour les entendre, mais qui, les ayant entendus, ne pouvait plus être que leur victime ou leur complice. Ils le tirèrent tremblant de son réduit, et, sous la menace du der-

nier supplice, ils lui firent jurer à son tour de garder jusqu'à la tombe le secret que ses oreilles avaient reçu. Il jura; mais à peine eurent-ils quitté l'église, qu'il courut au palais avertir le roi.

Pour parvenir jusqu'à lui, il fallait, dit ici le moine de Saint-Gall, qui ne paraît pas avoir connu l'histoire de la cloche, franchir sept passages, et vraisemblablement convaincre autant de sentinelles qu'on venait apporter au chef de l'empire une nouvelle du plus grand intérêt. Le clerc traverse les sept passages, et frappe d'une main résolue à la porte de la chambre où dormait le roi. Celui-ci, toujours alerte, s'éveille, et demande quel audacieux vient troubler son repos à pareille heure. Les femmes qui veillaient non loin de là pour le service de la reine et de ses filles, ouvrent la porte, et, se trouvant en présence d'un misérable, aux yeux hagards, qui réclame insolemment la permission d'entretenir son auguste maître, elles s'empressent de le repousser. La porte fermée, elles rient de la frayeur qu'il leur a causée, et, pressant leur robe sur leur bouche pour contenir les éclats de ce rire intempérant, elles se retirent. Charles les rappelle, voulant savoir qui l'a réveillé. « C'est, disent-elles, un vil

marchand, sans barbe, n'ayant pour tout vêtement qu'une chemise de toile et des hauts-de-chausses, un pauvre fou, qui prétend, grand prince, avoir affaire de vous entretenir sur-le-champ. » Ne se fiant guère à ce rapport, Charles ordonna que le nocturne visiteur fût introduit sur-le-champ, comme il le désirait. Notre clerc courut alors se jeter à ses pieds et lui rapporta tous les discours tenus sous les voûtes sonores de Saint-Pierre. Avant la troisième heure du jour, les conjurés étaient arrêtés [1].

Charles était magnanime et savait pardonner; mais il savait aussi punir, et, quand on avait provoqué sa colère, on avait tout à craindre. Ayant pris soin d'apprécier les circonstances diverses qui faisaient parmi les conjurés de plus grands et de moindres coupables, il condamna les uns à la perte de leurs biens [2] ou à l'exil, les autres au gibet; d'autres enfin eurent la tête tranchée. Pepin le Bossu, battu de verges et rasé, fut envoyé dans l'abbaye de Saint-Gall, où les moines l'employèrent par

[1] *Des faits et gestes de Charles le Grand*, par le moine de Saint-Gall, livre II.

[2] Voy. un diplôme du 31 mars 797, qui restitue à l'un des complices de Pepin, nommé Théodald, ses biens confisqués (dom Bouquet, t. V, p. 758).

mépris à cultiver leurs légumes. Quelques années après, sa peine fut adoucie : le roi, le prenant en pitié, lui permit de quitter Saint-Gall et d'aller à Prum finir ses jours dans le repos. C'est là qu'il mourut en l'année 811.

Le clerc qui les avait dénoncés était un Lombard, venu de Pavie en France à la suite de Didier. On le nommait Fardulf. Pour le récompenser, le roi lui donna l'abbaye de Saint-Denis, qui venait de perdre son chef spirituel, le vénérable Maginaire. Il n'était pas indigne d'une telle faveur. Comme on l'apprit bientôt, il avait du savoir, de l'esprit, et il était propre aux affaires. On a conservé des vers de sa façon [1], qui valent bien ceux d'Alcuin. Théodulfe, évêque d'Orléans, devint un de ses amis et a composé un petit poëme en son honneur [2]. Charlemagne l'appela dans la suite aux fonctions les plus délicates. Il remplit avec le comte Étienne les fonctions d'*envoyé* (*missus*) dans l'Ile-de-France et le pays Chartrain, comme nous l'atteste un capitulaire publié par dom Bouquet [3]. En 792, il accompagnait Charlemagne dans une de ses expéditions contre

[1] *Historiens de France*, de dom Bouquet, t. V, p. 400.
[2] Theodulfi *Carminum* lib. VI.
[3] *Historiens de France*, t. V, p. 661.

les Saxons, suivi d'une légion de jeunes moines, et menant avec eux, dans ces lointaines régions, les reliques du bienheureux Denys, appelé déjà le patron des rois francs [1].

II

Charles.

Voici maintenant les fils d'Hildegarde, la plus féconde des femmes de Charlemagne, et celle qu'il paraît avoir préférée à toutes les autres.

L'aîné se nommait Charles, comme son père, et, comme lui, c'était un intrépide coureur de belliqueuses aventures. Né en 772 [2], il avait reçu dès sa première enfance le titre de roi d'Austrasie. Il n'avait pas atteint sa douzième année qu'il conduisait déjà des armées. Éginhard nous raconte qu'en 784, ayant rencontré des Westphaliens sur les bords de la Lippe, il lança contre eux sa cavalerie, les mit

[1] *Liber Miraculorum S. Dionysii*, dans le même recueil, t. V, page 452.

[2] Voy. une dissertation de Bréquigny sur la date de sa naissance. *Mémoires de l'Acad. des Inscript.*, t. XXXIX, p. 617

en pièces et courut ensuite, fier de sa victoire, trouver son père dans la ville de Worms[1].

Il faut croire qu'à cet âge il avait plutôt le titre que la réalité du commandement; mais du moins, il assistait à ces rudes mêlées, où cavaliers et fantassins, nobles et serfs, luttaient poitrine contre poitrine et glaive contre glaive; où la victoire étant le prix de la force et non pas de savants calculs, tous les combats étaient d'horribles massacres. Quels jeux pour cet enfant! Mais tel était le régime auquel Charlemagne entendait soumettre tous ceux de ses fils qu'il destinait à l'empire. Appelés un jour à défendre leur part de l'héritage paternel contre tant de peuples vaincus, mais non soumis, ils ne pouvaient s'accoutumer trop tôt à la vue du sang, au mépris du danger; ils ne pouvaient trop tôt s'endurcir soit contre les perfides attraits de la mollesse, soit contre les énervantes émotions de la pitié.

A dix-huit ans, Charles allait pacifier la province du Maine, remplie de troubles par son évêque. Ce n'était pas une commission facile. Pour réduire l'évêque du Mans, il fallut d'abord assembler un synode, puis faire venir des trou-

[1] *Annales*, ad ann. 784.

pes : il ne céda qu'à la force, et fut envoyé, pour expier ses méfaits, dans une prison perpétuelle [1].

A vingt-quatre ans, Charles devait partager avec son père la gloire d'une nouvelle expédition contre les Saxons. L'armée des Francs, divisée en deux corps, allait pénétrer dans le pays des Saxons par l'occident et par le midi, et le commandement de l'armée occidentale avait été confié par Charlemagne au digne héritier de son nom ; mais, à la première nouvelle de cette double invasion, les Saxons intimidés envoyèrent des otages [2]. Charles le Jeune, car on l'appelait ainsi pour le distinguer de son père, reparut au nord de la Saxe en l'année 799, et, cette fois encore, il put terminer sans combattre les affaires qui l'avaient amené dans ces lointaines régions [3].

Il trouva les Bohêmes moins faciles. Sous la conduite de leur duc, nommé Béchon ou Léchon, les Bohêmes avaient envahi le territoire des Avares et dévasté leurs établissements. Alliés des Francs, les Avares ap-

[1] Bondonnet, *Vie des évêques du Mans.* — Bréquigny, *Mémoires de l'Acad.*, t. XXXIX, p. 622.

[2] Éginhard, *Annales*, ad ann. 794.

[3] *Ibid.*, ad ann. 799.

pelèrent sur ces voisins redoutés le bras vengeur de Charlemagne. Leur khan, ou chagan, s'était fait chrétien, et, à ce titre, il méritait une protection particulière. Par les ordres de son père, Charles le Jeune pénétra chez les Bohêmes, tua Béchon leur duc, et ravagea tout leur pays. Charlemagne, n'ayant pas alors d'autres rebelles à soumettre, s'occupait à chasser les bêtes fauves dans les forêts des Vosges. L'exterminateur des Bohêmes vint le joindre dans le bourg de Champs, non loin d'Épinal, et, pour célébrer la gloire des armes franques, les deux rois se retirèrent quelques jours, avec leur suite, dans le château de Remiremont[1].

Le moment étant venu pour Charlemagne de se rappeler que toutes les choses de ce monde ont une même fin, il convoqua l'assemblée générale des grands et des nobles, et fit, entre les trois enfants qu'il avait eus d'Hildegarde, un partage à peu près égal des terres et des peuples de l'empire. Éginhard rédigea cet acte, les grands le signèrent, et le pape Léon le confirma[2]. Charles le Jeune eut dans ce partage le gouvernement de la France orientale. Il

[1] Éginhard, *Annales*, ad ann. 805.
[2] *Ibid.*, ad ann. 806.

administrait depuis longtemps déjà cette vaste province, et en l'acceptant comme futur souverain de l'Austrasie, les grands et le pape consacrèrent simplement un fait accompli [1]. Cet acte est du mois de février 806. En cette même année, quelques jours après avoir célébré les fêtes de Pâques, Charles le Jeune rentrait en campagne, battait les Slaves Sorabes et construisait deux châteaux sur les bords de la Sâle et de l'Elbe.

Les Danois éprouvèrent aussi la vigueur de son bras. Leur chef, l'intrépide Godefroid, avait envahi le territoire des Abodrites, peuple soumis et devenu tributaire de l'empire, sur les bords de la Baltique. Charles, accourant au secours des Abodrites, qui commençaient à reprendre l'avantage contre leur terrible agresseur, contraignit Godefroid à rentrer dans ses États; et comme plusieurs peuplades répandues sur les deux rives de l'Oder s'étaient jointes à Godefroid dans son entreprise contre les Abodrites, elles furent à leur tour visitées par les Francs [2]. Ce fut le dernier exploit de Charles le Jeune. Né pour la guerre, il devait mourir

[1] Bréquigny, *Mémoires de l'Acad.*, t. XXXIX, p. 629 et suiv.
[2] Éginhard, *Annales*, ad ann. 808.

sur le champ de bataille; mais il mourut dans son lit, au mois de décembre de l'année 811.

III

Pepin.

Le deuxième fils d'Hildegarde fut appelé d'abord Carloman, et prit ensuite le nom de Pepin, quand on ne voulut plus voir un véritable rejeton de la tige royale dans Pepin le Bossu. Né en 776, il accompagnait son père en Italie, lorsque celui-ci se rendit, en 781, près du pape Adrien, jaloux, dit Éginhard, d'aller célébrer la fête de Pâques dans la ville éternelle. Mais Charlemagne avait encore d'autres desseins. En effet, le jour même de la cérémonie pascale, Adrien baptisa Carloman sous le nom de Pepin, et le couronna roi de Lombardie. Louis, son jeune frère, reçut en même temps l'onction comme roi d'Aquitaine. Louis était alors âgé de trois ans : Pepin allait entrer dans sa cinquième année.

A l'âge de vingt ans, Pepin commandait une armée et développait dans la vallée de Trente ses bataillons lombards, tandis que Charlemagne pénétrait en Bavière, allant châtier le

plus redoutable et le plus indocile des vassaux de l'empire, son cousin le duc Tassillon. Mais l'armée de Pepin ne fut pas engagée dans cette grande entreprise : elle ne servit qu'à fermer la retraite au chef bavarois.

Il la conduisit bientôt sous le ciel brumeux de la Pannonie, allant poursuivre les Huns ou Avares jusque dans leurs dernières retraites. C'était une nation très-redoutée, sur laquelle on racontait beaucoup de fables. Quand les Goths, en des temps lointains, quittèrent le rivage des mers orientales et descendirent vers notre Occident, ils traînaient à leur suite, au rapport de Césaire d'Heisterbach, une multitude de femmes amaigries par la faim, épuisées et rendues difformes par tous les genres de débauches, et par les rudes corvées imposées à leur faiblesse. Près d'arriver au terme de leur voyage, les Goths les abandonnèrent dans les forêts, craignant de voir compromettre la bonne renommée de leur noble sang par les enfants nés de ces horribles créatures. Elles étaient donc errantes à travers les sombres déserts de l'Illyrie, pleurant leur veuvage et priant le ciel de le finir, quand vint à leur rencontre un troupeau de noirs démons, qui, pour le visage et les mœurs, ressemblaient assez aux

faunes antiques. Ils ne furent pas repoussés, et de là, suivant Césaire, prit origine l'affreuse et formidable nation des Huns [1]. Ce peuple commerçant et guerrier s'était organisé pour vivre de rapine. C'était là toute son industrie. Ses armées envahissaient un pays, en revenaient chargées de butin, et faisaient ensuite trafic de ces dépouilles.

Toute l'étendue du territoire occupé par les Avares était défendu par de fortes palissades construites avec des troncs de hêtres, de chênes et de sapins : derrière ce premier rempart s'élevaient des bourgades, ou plutôt des camps très-rapprochés les uns des autres, entre lesquels il y avait un facile échange d'avertissements et de signaux : derrière ces premiers camps, une autre enceinte, et dans cette enceinte, de nouveaux habitants; et ainsi se succédaient neuf enceintes, neuf cercles de plus en plus resserrés, le dernier enveloppant et protégeant la résidence royale, appelée *ring* (*hringus*), où s'entassaient depuis plusieurs siècles les trésors ravis à l'Occident [2]. Cet asile passait pour inexpugnable.

[1] *Cæsarius, Hist. illustr. Mirac.*, lib. III, chap. XII.

[2] *Des faits et gestes de Charles le Grand*, par le moine de Saint-Gall, livre II.

Cependant Charlemagne, ayant résolu d'abattre la tyrannique puissance des Avares, avait envoyé contre eux une armée commandée par Éric, duc du Frioul, et celui-ci, s'étant successivement rendu maître de toutes les palissades, avait pénétré jusqu'à la résidence du roi. Ce fut un succès éclatant, mais qui pouvait n'être pas définitif. Pour réparer les brèches faites à leurs antiques retranchements, les Avares n'avaient qu'à revenir aux lieux abandonnés par l'armée victorieuse. Il s'agissait de les contraindre à subir la domination, ou, comme on disait, la tutelle de l'auguste empereur. Ce fut Pepin qui fut chargé de les amener là. Charlemagne était alors trop soucieux d'anéantir les Saxons, pour se laisser détourner par d'autres affaires de cette grande entreprise. Pepin reparut sur les traces d'Éric, dévasta l'opulent domaine du chagan, ou prince des Avares, fit un immense butin, et ne se retira pas sans avoir donné rendez-vous au fier barbare dans le palais de l'empereur, à Aix-la-Chapelle. Au jour marqué, le chagan des Huns se présenta devant Charlemagne, reçut humblement le baptême et prêta le serment de fidélité.

Ce fut le principal exploit de Pepin. Comme,

durant son règne, l'Italie ne fut guère troublée que par deux ou trois révoltes, on doit supposer qu'il était habile à les prévenir. Dans ces temps où l'on ne reconnaissait d'autre empire que celui de la force, tout acte d'obéissance était considéré comme un acte servile, et, dès qu'il s'offrait une occasion de secouer la servitude, on courait aux armes. Pepin mourut en 810, le 8 juillet, la paix de l'Italie n'étant pas alors sérieusement menacée. Son règne peut donc être appelé pacifique. Il laissait un fils et cinq filles. Son fils, le comte Bernard, lui succéda.

IV

Louis et ses jeunes frères.

Nous connaissons mieux le troisième fils d'Hildegarde, Louis, que la mort de ses deux frères rendit unique héritier de l'empire, et que sa piété, jointe à la douceur de ses mœurs, fit appeler d'abord Louis le Pieux et ensuite Louis le Débonnaire.

On raconte que Charlemagne, allant rendre visite à son illustre précepteur, maître Alcuin,

retiré dans le monastère de Saint-Martin de Tours, voulut être accompagné dans ce voyage par ses trois fils préférés, Charles, Pepin et Louis. Comme ils se promenaient ensemble dans le cloître, Charlemagne, prenant la main d'Alcuin, lui dit à l'oreille : « Seigneur maître, lequel, à ton avis, de ces trois nobles enfants doit me succéder dans la haute fonction que Dieu m'a confiée? » Alcuin, les considérant l'un après l'autre, arrêta ses regards sur le plus jeune, dont le front timide était penché vers la terre, et dit à l'empereur : « Celui-ci. » Quelques instants après, adressant la parole aux religieux qui se trouvaient à ses côtés, Alcuin leur fit remarquer l'air modeste, le recueillement pieux du jeune prince, et commenta de cette manière la brève réponse qu'il avait faite à Charlemagne : « Observez-vous l'humble démarche du seigneur Louis? Eh bien! vous le verrez un jour, soyez-en certains, assis sur le trône glorieux de son père[1] ! »

Ce récit n'est peut-être qu'une fable; mais du moins les témoignages de l'histoire s'accor-

[1] *Vita Alcuini*, e codice Sanctæ Mariæ Remensis desumpta et operibus præfixa. — Ermoldus Nigellus, rapportant la même prédiction, l'attribue à saint Paulin, évêque d'Aquilée. *Carmen de rebus Lud. Pii*, lib. II, ad finem.

dent-ils parfaitement avec la légende en ce qui regarde le caractère du roi Louis. Dès son enfance, il montrait, selon l'historien Thégan, une piété réfléchie, qui ne se bornait pas aux actes extérieurs du culte religieux; il donnait aux pauvres tout ce qu'il recevait de son père, et le peuple, qu'il avait gagné par la mansuétude de ses mœurs et la libéralité de son caractère, le plaçait dans son estime au-dessus des autres fils de l'empereur [1].

Déclaré roi d'Aquitaine dès sa naissance, il fut, à l'âge de trois ans, après avoir reçu l'onction royale, transporté dans ses États. Il fit une partie de ce voyage dans son berceau, suivi par un nombreux cortége de grands et de serviteurs. Mais quand, après avoir ainsi traversé beaucoup de plaines arides et désertes, de bois touffus, de rivières et de fleuves au cours rapide, il arriva sur la limite de son royaume, dans la ville d'Orléans, on le revêtit d'habits de guerre proportionnés à sa taille, on le mit sur un cheval, et, conduit ainsi jusque dans la ville capitale de l'Aquitaine, l'antique Toulouse, encore et toujours fière de ses ruines et de ses traditions romaines,

[1] *De la vie et des actions de Louis le Débonnaire*, par Thégan.

il fut partout accueilli par les acclamations des peuples accourus sur son passage [1].

Charlemagne avait l'orgueil de sa race : il était heureux d'élever des trônes pour y placer ses fils. Il n'était pas, toutefois, assez aveuglé sur les vertus de son sang, pour croire que la seule présence de cet enfant couronné dût assurer dans un vaste royaume la paix, le bon ordre, le respect des lois et la sécurité des frontières. Louis arrivait dans ses États sous la tutelle d'un leude franc, le sage Arnold, et de plusieurs autres personnages d'une égale expérience, mais d'un moindre renom, qui devaient à la fois conduire toutes les affaires du gouvernement et veiller sur l'éducation du jeune prince. En même temps, pour la défense du territoire et l'administration des domaines royaux, Charlemagne établit, à l'exemple de Pepin, son père, des comtes de race franque dans toutes les cités importantes : Humbert à Bourges, Albon à Poitiers, Widbod à Périgueux, Siegwin à Bordeaux, Aimon à Albi, Roger ou Rother à Limoges, Corson à Toulouse. Ithier, un des chefs de la faction aquitaine dévouée aux monarques francs, eut l'intendance de l'Auver-

[1] *Vie de Louis le Débonnaire*, par l'Astronome.

gne[1]; Bulh, celle du Velay. Quelques abbés d'une vaillance éprouvée furent aussi préposés à la garde de plusieurs lieux, investis, suivant l'usage de ces temps barbares, des attributions les plus diverses, puisqu'ils commandaient à la fois et la milice du prince et celle de Dieu[2].

D'une constitution robuste, mais d'un tempérament pacifique, Louis écouta les leçons d'Arnold et en profita. Cependant il le quitta bientôt pour reparaître quelque temps à la cour d'Austrasie. Charlemagne, qui, depuis le désastre de Roncevaux, n'aimait pas trop les Gascons, craignait qu'un séjour prolongé chez ce peuple glorieux et indocile ne fît contracter au jeune Franc de mauvaises habitudes, et ne

[1] Fauriel, *Hist. de la Gaule méridionale*, tome III, page 353.

[2] Le texte latin de Thégan les nomme simplement *abbés*, *abbates*. M. Fauriel propose de voir, dans ces prétendus abbés, des chefs militaires investis de terres ecclésiastiques. Cette interprétation ne nous semble pas recevable. Les abbés jouent un grand rôle dans l'administration carlovingienne. Ils siégent comme juges ou comme commissaires dans les assises provinciales, présidées par les *missi dominici;* ils fournissent des subsides après avoir levé des contributions, et, quand ils ne vont pas eux-mêmes à la guerre, ils envoient des soldats combattre en leur nom sous l'enseigne de leur abbaye. Charlemagne les ayant exemptés, en l'année 797, de servir en personne, ils se plaignirent, craignant d'être avilis par cette exemption. C'est alors que, par un capitulaire nouveau de l'année 799, Charlemagne déclara qu'il les avait dispensés du service militaire pour les honorer, non pour les abaisser.

le rendît un jour étranger aux mœurs, aux usages des peuples répandus sur les deux rives du Rhin. Quand Louis eut sept ans accomplis, il fut rappelé d'Aquitaine et vint trouver son père à Paderborn. Il portait l'habit gascon, la toge courte et ronde, la chemise aux manches longues et flottantes, et sa main droite tenait un javelot. Derrière lui marchait une troupe d'enfants de son âge, vêtus comme lui. Charlemagne prit un grand plaisir à le contempler sous cet accoutrement, et toute la cour partagea sa surprise et sa joie. Louis accompagna son père dans la Saxe, traversa l'Ems, le Weser, et ne retourna sous le ciel plus clément de l'Aquitaine qu'aux approches de l'hiver. Bien qu'il eût été suivi, dans ce lointain voyage, par la plus grande partie de son armée, il retrouva le pays aussi tranquille à son retour qu'à son départ : la vigilance d'Arnold et des comtes avait suffi pour maintenir la paix [1].

Le chroniqueur anonyme que l'on appelle l'*Astronome* nous raconte en des termes pleins d'intérêt les premières années de ce prince. Comme il aimait à s'entourer de gens de bien, sa cour était un tribunal, et non pas, comme

[1] Fauriel, *Hist. de la Gaule méridionale*, tome III.

celle de son frère Charles, un camp toujours en alerte. Au lieu d'employer les armes pour châtier les mutins, il les assignait devant son conseil, les invitait à plaider leur cause, et leur permettait même, dans les grandes circonstances, de se pourvoir par voie d'appel devant la justice de l'empereur. C'est ce qu'il fit pour Adalric, rusé Gascon, qui s'était rendu maître de Corson, duc de Toulouse, et lui avait arraché par la violence un serment de fidélité. Il aimait aussi à convoquer en assemblée générale les hommes libres de son royaume et à faire de solennelles réceptions aux ambassadeurs étrangers. Assurément cette excellente conduite était plutôt l'ouvrage d'Arnold que de son jeune écolier : mais loin de le trouver rebelle à sa politique généreuse et conciliante, Arnold s'applaudissait de le voir faire par goût ce qu'il lui conseillait par calcul.

Cependant il fallait qu'un fils de Charlemagne connût la guerre et ses périls. A la fin du printemps de l'année 791, il vint trouver son père, qui préparait une expédition contre les Avares, et l'accompagna d'Ingelheim à Ratisbonne. C'est là qu'il ceignit l'épée. Il avait treize ans. Après cette cérémonie, l'armée se mit en marche et Louis la suivit jusqu'à Chu-

neberg. Il vit alors les bataillons se déployer dans les plaines et se resserrer à l'approche des défilés, envahir et dévaster des bourgades, assaillir et enlever des retranchements, camper sous le ciel durant les nuits, et, dès le lever du jour, ressaisir à la hâte, à la voix des trompettes, les épées, les boucliers, les épieux et les gonfanons aux mille couleurs. Ce fut sa première campagne. L'année suivante il rassemblait ses Gascons, et, traversant à leur tête les gorges sinueuses du Mont-Louis, il les menait à Ravenne au secours de son frère Pepin, inquiété par la révolte du pays de Bénévent.

Quelques années après, il se signalait en Espagne par des exploits dignes de son père, prenait toutes les places qui ne s'ouvraient pas assez vite pour le recevoir, incendiait les moissons, levait, la main haute, des contributions de guerre, et montrait aux Espagnols que, s'ils avaient longtemps défié la mansuétude de son caractère, il savait au besoin frapper avec vigueur.

Toute l'Espagne avait en même temps pris les armes : chrétiens, juifs et Sarrasins, gens de toute race et de toute religion, accourant à la fois des sauvages défilés des Asturies, des ri-

vages baignés par la mer d'Afrique, et des riches plaines qui forment la ceinture de l'antique Barcelone. Les Pyrénées franchies, Narbonne fut prise et pillée, et vit tomber sous le fer musulman tous ses braves défenseurs : le nouveau duc de Toulouse, Guillaume, ayant rencontré les forces ennemies aux environs de Carcassonne, sur les rives de l'Orbieu, espéra leur disputer le passage; mais il fut culbuté malgré des prodiges de valeur, et la ville de Toulouse, privée de ses meilleures troupes qui guerroyaient en Italie, se trouva sous la menace d'une invasion sarrasine. Louis, quittant l'Italie à la nouvelle de ces désastres, s'était rendu près de son père, pour lui demander conseil. Reparaissant ensuite dans l'Aquitaine, il rentra dans Narbonne, et puis, traversant à son tour les Pyrénées, il rendit aux Arabes tous les coups qu'ils avaient portés aux Aquitains. Charlemagne craignit un instant que Louis ne succombât dans cette lutte où l'avantage du nombre n'était pas de son côté, et, ne pouvant courir à son aide, il s'empressa d'envoyer vers lui le vaillant Charles, la terreur des Avares : mais la mieux défendue de toutes les places espagnoles, Barcelone, s'était rendue avant que Charles eût passé le Rhône,

et déjà les chefs rebelles arrivaient de toutes parts, offrant leur soumission.

Ainsi Louis ne fut pas moins habile que ses frères dans les travaux de la guerre. Ajoutons qu'il les surpassa beaucoup dans les travaux de la paix. Quand il était arrivé dans l'Aquitaine, il l'avait trouvée en proie à tous les désordres. Les chefs entre lesquels était partagée la défense du territoire, régnaient en maîtres dans les terres fiscales, y disposant des choses comme des personnes, et depuis longtemps habitués à ne rendre aucun compte ni des unes ni des autres. « Une partie de ces terres, dit M. Fauriel, avait dû être distribuée en bénéfices, d'abord par Pepin, immédiatement après la conquête du pays, puis par Charlemagne, lors de la fondation du royaume d'Aquitaine. Une partie était restée disponible pour les besoins du nouveau royaume et de son roi. Mais cette dernière fut bientôt, comme le reste, distribuée et abandonnée à des officiers, à des leudes francs ou aquitains. Nul doute que sinon la totalité, du moins la grande masse de ces terres n'eût été, selon le principe germanique, concédée temporairement à des conditions de service militaire ou politique : mais ces conditions avaient été on ne peut plus mal

observées. Dans le court espace de temps écoulé de la conquête de l'Aquitaine à l'an 795, toutes ces terres, distribuées comme bénéfices, étaient restées la propriété pure et simple de ceux qui les avaient obtenues; c'était à peine si les quatre grandes résidences, ou métairies royales, de Cassinueil, de Théoduad, d'Audiac et d'Ébrueil étaient exceptées de cette espèce d'usurpation [1]. » Après avoir pendant quelque temps toléré cet état de choses, Louis invoqua le nom de son père, et, secondé par deux commissaires impériaux, Willebert et Richard, il réprima dans toute l'étendue de son royaume cet abus des libertés seigneuriales, qui causait un si grave dommage à l'autorité du roi.

Ce fut pour le peuple des campagnes un grand soulagement. Les comtes, toujours prêts à marcher au combat, avaient constamment autour d'eux un nombre considérable de gens de guerre, qu'ils entretenaient avec l'épargne de leurs paysans. Ces malheureux, incapables de se défendre, livraient volontiers tout ce qu'il était facile de leur ravir; mais cette soumission ne les préservait pas même des outrages sans nombre que le soldat oisif se plaisait à leur

[1] *Hist. de la Gaule méridionale,* tome III, page 491.

prodiguer. Leur condition fut bien changée, quand ils furent replacés sous la bienveillante tutelle du roi Louis. Il les affranchit des plus durs impôts, et leur dit, pour le reste, de se confier en sa justice, promettant de n'épargner aucun de leurs tyrans.

En effet, il consacrait trois jours chaque semaine à recevoir les pauvres gens qui réclamaient sa protection contre des maîtres iniques, et, ne repoussant aucune plainte, il faisait droit à celles qu'il estimait fondées. Lorsqu'il était absent, les opprimés s'exhortaient à la patience en attendant son retour, et les oppresseurs, redoutant l'éclat prochain de son courroux, offraient eux-mêmes des compensations préalables.

Mais l'affaire principale du jeune roi d'Aquitaine fut de rétablir dans son église la discipline, les mœurs et le bien-être. Nous avons parlé de sa piété. Elle était assez ardente pour paraître excessive, en ce temps même où l'on ne savait guère apprécier que les devoirs de l'homme sont multiples, et qu'il n'est pas sage de s'appliquer tout entier à remplir un de ces devoirs, en négligeant les autres. Louis eut quelque temps le dessein de fuir le monde, et de rechercher dans les jouissances de la vie spé-

culative un avant-goût de la béatitude promise aux élus de Dieu. Mais la volonté de son père vint mettre obstacle à cette résolution. Charlemagne ne souffrit pas qu'un fils d'Hildegarde, appelé par sa naissance à gouverner des peuples, déposât le fardeau des affaires publiques pour ne songer qu'aux siennes. Ne pouvant donc suivre son penchant qui l'appelait dans un cloître, Louis voulut du moins travailler de tous ses efforts à rendre meilleure la condition de son clergé.

Sous le gouvernement tyrannique des comtes gascons, le clergé d'Aquitaine ne jouissait, suivant le rapport de l'*Astronome*, d'aucune sécurité, et, constamment obligé de défendre ses possessions territoriales contre l'avide convoitise de ces hommes de guerre, chrétiens par les vœux de leur baptême, mais païens par leurs mœurs, il négligeait complétement, ou à peu près, le soin des églises, des pauvres et des infirmes, et plus encore la lecture des Pères et l'interprétation des écritures canoniques, pour se façonner aux pratiques militaires, dresser des chevaux, manier l'épée, étudier l'art déjà très-compliqué de la défense des places. Toute église, tout monastère était, sous ce régime, un camp fortifié. Ayant mis

un frein à l'audace des comtes, Louis appela de toutes parts, même des pays étrangers, des maîtres de lecture, de chant, de grammaire et de belles-lettres. On revint aux autels déserts; les cérémonies du culte chrétien, longtemps interrompues, furent observées de nouveau dans les formes prescrites par les anciennes ordonnances, et le peuple des fidèles put croire, en retrouvant ses prêtres, qu'on lui rendait son Dieu. Par les soins du roi, la plupart des anciens monastères furent réparés, agrandis, enrichis, et il en fonda de nouveaux, en des lieux retirés et paisibles, où la jeunesse accourut de bien loin étudier les lettres sacrées et même les lettres profanes. L'abbaye de Saint-Pierre, autrefois nommée de Bethléem, où, disait-on, Pepin son aïeul avait, aux yeux de toute sa cour, terrassé le lion et le taureau combattant, fut, par égard pour cette tradition, l'objet de ses faveurs particulières; il admit encore au partage de ses libéralités les abbayes de Sainte-Marie, de Saint-Philibert, de Saint-Florent, de Conques, de Saint-Maixent, de Moissac, de Savigny, de Noaillé, de Sainte-Radegonde, de Valade, de Sainte-Marie-sur-l'Orbieu, et beaucoup d'autres d'une moindre importance, « qui

semblèrent, dit le chroniqueur, s'élever à sa voix comme des flambeaux, pour éclairer tout le royaume d'Aquitaine [1]. » Et son exemple fut suivi par un grand nombre de comtes et d'évêques, qui, pour rentrer dans ses bonnes grâces, firent à l'envi restaurer, bâtir des églises, des monastères, et les dotèrent libéralement.

Charlemagne fut instruit de toutes ces réformes par Archambaud, son secrétaire, qu'il avait envoyé remplir une mission près de son fils. Archambaud avait été saisi d'étonnement quand, arrivant dans les États d'Aquitaine, naguère troublés par tant de factions et couverts de tant de ruines, il y avait vu la paix florissante, les ministres de la religion vénérés, les lois obéies, le peuple heureux. On rapporte qu'en l'entendant raconter toutes les circonstances de son voyage, le vieil empereur versa des larmes de joie, et dit à ceux qui l'entouraient : « Réjouissons-nous, mes amis, réjouissons-nous d'être vaincus par la sagesse de ce jeune homme, et comme il s'acquitte fidèlement de la fonction dont le maître l'a chargé, comme il augmente chaque jour par

[1] *Vie de Louis le Débonnaire*, par l'Astronome.

sa vigilance les biens commis à sa tutelle, il possède à bon droit la toute-puissance dans la maison du père de famille [1]. »

Aussi quand Charlemagne se sentit près de sa fin, put-il espérer qu'il laisserait l'empire en des mains dignes de le gouverner.

Louis avait envoyé vers son père, pour lui demander plusieurs avis, son grand fauconnier, qu'on appelait Herric. Celui-ci revint bientôt, annonçant au roi son maître que les années avaient enfin épuisé les forces de l'empereur, qu'il régnait encore, mais ne gouvernait plus, et que les plus sages d'entre les Francs et les Germains appelaient de leurs vœux au sommet des affaires le dernier des fils de l'aimable Hildegarde. Peu de jours après, un messager de l'empereur lui apporta l'ordre de quitter l'Aquitaine et de venir en toute hâte à la cour d'Austrasie [2].

Tous les évêques, les abbés, les ducs, les comtes, les vicomtes de l'empire, avaient été convoqués en même temps dans la ville d'Aix-la-Chapelle. Quand ils furent réunis autour de l'empereur, celui-ci leur présenta son fils, et leur demanda s'ils approuvaient qu'il transmît

[1] *Vie de Louis le Débonnaire*, par l'Astronome.
[2] *Ibid.*

son titre et sa couronne au jeune roi d'Aquitaine. Le plus humble d'entre eux avait le droit de manifester sa désapprobation. Ils répondirent tous, d'une seule voix, que Dieu lui-même avait appelé Louis le Pieux à l'héritage de Charles, et qu'ils ne faisaient, en l'adoptant pour leur maître, qu'obéir aux ordres de Dieu. Le dimanche suivant Charlemagne revêtit le costume impérial, mit une couronne sur sa tête, et se rendit en grande pompe à l'église qu'il avait fait construire dans sa ville bien-aimée. Quand il fut arrivé près d'un autel qui dominait tous les autres autels, et qui portait le nom du Sauveur des hommes, il y fit déposer une couronne d'or et s'agenouilla pour prier, invitant son fils à suivre son exemple. Leur prière achevée, Charlemagne éleva la voix, et, dans un discours solennel, exhorta son fils à craindre le Seigneur, à suivre fidèlement sa loi sainte, à protéger infatigablement son Église contre les entreprises des hommes pervers. Ensuite il lui parla de ses jeunes frères, de ses sœurs, de ses neveux, de tous ses proches, lui prescrivant d'être leur guide et leur soutien. Enfin il lui recommanda d'aimer ses peuples comme ses enfants, et d'être toujours le consolateur des religieux et des pauvres. Louis ayant

promis d'observer ces commandements, son père lui dit alors de prendre sur l'autel la couronne d'or et de la poser sur sa tête. Ce qu'il fit; et, quelques jours après, il retourna dans l'Aquitaine[1].

Ce récit est d'un évêque. Il convient qu'un évêque recommande à notre admiration les vertus d'un roi pacifique. Mais tout autre est le langage de ces poëtes qui ont écrit pour les hommes de guerre. Dans une de leurs chansons, Louis ayant reçu la couronne des mains de son père, la laisse tomber de ses faibles mains, et Charlemagne s'écrie : « Le faire roi, ce serait péché. Qu'on lui coupe les cheveux et qu'il soit moine[2]. » Le poëte ment; Louis ne fut pas moine. Mais quand il eut quitté l'Aquitaine pour venir régner en Austrasie, les chefs de la milice franque, qui pensaient comme leurs poëtes, traitèrent avec autant de mépris qu'un moine ce roi qui ne leur avait pas appris à les redouter.

La femme de Louis, qui partageait son amour pour la justice et la piété, se nommait Hermengarde. Elle était fille d'un noble duc nommé Ingorramm, neveu du pontife Ruthgaud. Elle

[1] Thégan, *De la vie et des actions de Louis le Débonnaire.*

[2] *Le Coronement Loeys*, vers 96 et suiv.

lui donna trois fils, du vivant même de Charlemagne. Famille qui ne resta pas longtemps unie, et dont les dissensions furent l'origine de grands désastres! Mais nous n'avons pas à raconter cette lamentable histoire. Aussi bien, les touchantes vertus et l'habile conduite de Louis le Débonnaire nous ont assez occupé : la suite de notre récit doit appartenir aux autres enfants de Charlemagne.

Nous n'avons qu'à désigner Lothaire, frère jumeau de Louis, mort à l'âge de deux ans. Or, comme Fastrade et Liutgarde ne donnèrent à Charlemagne que des filles, devons-nous, avec quelques historiens, terminer ici la nomenclature des fils avoués par ce prince? Dans le discours que Thégan lui fait tenir au roi d'Aquitaine avant de l'inviter à prendre la couronne, nous lisons cette phrase qui nous paraît significative : « Il lui recommanda de montrer une clémence inépuisable envers ses frères et ses sœurs *plus jeunes que lui.* » La mort ayant déjà frappé tous les fils de l'épouse légitime, Hildegarde, lesquels étaient, d'ailleurs, à l'exception de Lothaire, les aînés de Louis, ses frères puînés et survivants ne peuvent être que les fils des concubines impériales. Si donc, au rapport de Thégan, qui ne peut avoir commis

étourdiment une haute inconvenance, Charlemagne a reconnu lui-même comme ses enfants, en public et dans une circonstance très-solennelle, les fils nés de Reine et d'Adalinde, nous ne pourrions, sans manquer à l'histoire, taire ce que nous savons d'eux.

Drogon, fils de Reine, prit l'habit ecclésiastique. Il était chanoine, quand, en 823, l'empereur Louis, *son frère* (c'est Éginhard qui s'exprime ainsi), le donna pour chef à l'église de Metz. Il mourut en 857. Le pape Sergius II l'avait nommé vicaire du saint-siége dans les régions occidentales. A ce titre il régla de grandes affaires. On reconnaît que son mérite n'était pas inférieur à sa naissance.

Reine, deux fois mère, eut encore Hugues, abbé de Saint-Quentin et de Saint-Bertin, qui fut tué, le 7 juin 844, dans un combat livré par Pepin, roi d'Aquitaine, à l'armée de Charles le Chauve.

Enfin le dernier fils de Charlemagne, né en 810 de la concubine Adalinde, Thierry, disparaît de l'histoire quelques années après sa naissance.

V

Les filles de Charlemagne.

L'évêque d'Orléans, Théodulfe, a célébré sur un ton assez lyrique et les grâces et les vertus des filles de Charlemagne. Mais c'est un des priviléges de la poésie de pouvoir tout transformer, et l'histoire, qui mérite plus de confiance, ne parle pas aussi favorablement de leurs mœurs que de leurs charmes. Charlemagne fut pour toutes un père tendre, et, pour quelques-unes, un père très-indulgent.

Il nous est, en effet, impossible d'avoir quelques doutes sur les écarts de leur conduite. Belles pour la plupart, marchant de compagnie avec les fils des grands à la suite de leur père, qui, pour les retenir auprès de lui, ne voulait pas les marier, provoquées chaque jour par la grande licence qui régnait autour d'elles, elles eurent de galantes aventures. Nous ne les dissimulerons pas : un récit très-circonspect de leurs amours adoucira la peinture de ces mœurs héroïques, dont la mâle rudesse inspire

et doit inspirer quelque répugnance à notre sensibilité plus cultivée.

Nous nommerons d'abord Rothaïdh, ou Ruodhaïd, fille d'Himiltrude, que l'évêque Théodulfe et l'auteur des vers sur les grandes chasses d'Aix-la-Chapelle associent, dans leurs dénombrements poétiques, aux filles nées des épouses légitimes; ce qui prouve que ni l'Église ni la cour ne repoussaient les épouses du rang inférieur. Rothaïdh vivait encore, nous dit-on, en 806[1]. On regrette de n'avoir pas d'autres renseignements sur l'histoire de sa vie. Elle ne fut sans doute jamais mariée, puisque l'auteur des vers sur la chasse, qui composait son poëme après l'année 799, l'appelle encore à cette date *belle vierge, pulchra virgo*.

Adélaïde, l'aînée des filles d'Hildegarde, mourut en bas âge.

Sa sœur cadette, Rothrude, née vers l'année 775, fut fiancée, en 781, à l'empereur des Grecs, Constantin, fils de l'impératrice Irène; événement considérable, et dont on parla bien longtemps. Les deux cours, rivales de gloire et d'influence, échangèrent des ambassadeurs, et toutes les conditions du mariage furent réglées.

[1] M. Teulet, *Éclaircissements* sur les Œuvres d'Éginhard, tome I, page 413.

Pierre de Pise s'apprêta même, comme il nous l'apprend dans un de ses poëmes, à traverser les mers pour accompagner à Constantinople la fille des Francs, appelée par le Christ, *Christo jubente*, à régner sur les Grecs [1]. Cependant la cérémonie des fiançailles n'eut pas d'autres suites. Suivant Zonaras, l'impératrice Irène forma plus tard d'autres plans, et refusa pour son fils la fille de Charlemagne; suivant Éginhard [2], le refus vint de Charlemagne, et, pour venger cet outrage, Constantin leva des armées, et lança le préfet de Sicile, Théodore, sur les frontières de Bénévent. Mais Théodore, atteint dans la Calabre par les forces réunies des ducs de Bénévent et de Spolète, fut mis en pleine déroute. On suppose que, si Charlemagne ne voulut pas donner Rothrude à l'empereur des Grecs, c'est qu'il craignit de l'exposer aux périls que lui préparait l'ambition d'Irène [3]. De quelque part que soit venue cette rupture, la belle Rothrude ne trouva pas à ses côtés, à l'âge où le cœur s'éveille, l'époux qu'on avait promis à son enfance.

Les ambassadeurs venus de Constantinople

[1] Dans le *Recueil* de dom Bouquet, tome V, page 849.

[2] *Annales*, ad ann. 788.

[3] Gaillard, *Histoire de Charlemagne*, tome II, page 163.

pour demander sa main avaient laissé près d'elle, ayant obtenu les gages des fiançailles, un de ces hôtes muets qui veillent en Orient sur la vertu des femmes. S'il fut maintenu dans son office après la rupture, il le remplit bien mal. En effet, séduite par l'air vaillant de Rorigo, simple comte du Maine, Rothrude ne résista pas à ses vœux, et il la rendit mère d'un fils nommé Louis, qui devint dans la suite abbé de Saint-Denis. Elle mourut, suivant toutes les chroniques, le 8 des ides de janvier de l'année 810. Sa mort fit verser à Charlemagne des larmes abondantes. Il avait connu sa faute, et l'avait pardonnée.

Une autre fille d'Hildegarde, Berthe, en commit une plus grave encore. Offa, roi de Northumbrie, l'avait demandée en mariage pour son fils Éthelwold; mais il ne l'avait pas obtenue[1]. Charlemagne ne voulut pas envoyer sa fille au delà des mers. Ainsi, redoutant la mer, il fut imprudent par excès de prudence. Plus tard sans doute il regretta d'avoir fermé l'oreille aux honorables ouvertures du glorieux Offa.

Angilbert, après avoir été primicier du palais de Pepin, remplissait auprès de Charle-

[1] Pistorius, *Script. German.*, t. II, p. 677.

magne les hautes fonctions de principal secrétaire, *auricularius*. S'il n'était plus à la fleur de l'âge, il brillait à la cour par l'élégance de son esprit et par l'autorité de ses conseils. Charlemagne n'avait pas de plus fidèle confident. Nous reparlerons de lui; nous reproduirons tous les renseignements qui nous sont parvenus sur cet éminent personnage, dont l'influence fut très-considérable à la cour de Charlemagne : disons simplement ici qu'il avait l'esprit enjoué, les mœurs faciles, et s'abandonnait sans aucun scrupule à tous les caprices de son humeur. Alcuin nous le représente tout entier d'un seul trait. Il paraît que l'on avait, à la cour de Charlemagne, le goût des spectacles. L'empereur, à qui sans doute on avait fait lire les déclamations des Pères sur ce divertissement profane, les interdit. C'est à ce propos que maître Alcuin écrit à un de ses amis : « Je crains bien qu'Homère (*Homère* était le nom peu modeste qu'avait pris Angilbert parmi les docteurs de la cour), je crains bien qu'Homère ne s'emporte contre le décret qui défend les spectacles et toutes ces inventions diaboliques. Cependant les saintes Écritures les comprennent toutes dans la même prohibition[1]. » Mais An-

[1] *Opera* Alcuini, epist. 107.

gilbert avait un médiocre souci des saintes Écritures. C'était un amateur passionné des plaisirs, et alors même qu'ayant reçu les ordres sacrés il attendait et devait attendre de la faveur du roi le don de quelque siége métropolitain [1], une passion plus vive et plus profane encore que celle des spectacles occupait son esprit; il aimait Berthe, et travaillait, serviteur infidèle, à se faire aimer par la fille du terrible Charles.

Voici le charmant tableau peint par l'évêque Théodulfe. Charlemagne est assis, et les trois filles d'Hildegarde viennent l'une après l'autre déposer un tendre baiser sur son front blanchi; et puis elles reviennent, se tenant par la main, couronner de fleurs cette tête si chère : Berthe apporte des roses, Rothrude des violettes, et Gisèle des lis. C'est une scène d'une grâce touchante. Il va sans dire que tous les visages des acteurs respirent la joie, et qu'ils ne sont voilés par aucun nuage. Mais il y a bien dans ce tableau quelque fantaisie. En effet, que de soucis causèrent à Charlemagne les égarements de ses filles, et combien de fois il s'éleva de tu-

[1] « Tractabat nempe rex præfatus illum sublimare in arcem alicujus metropolitanæ civitatis. » Anscherus, *Vita S. Angilberti*, dans le *Recueil* de dom Bouquet, tome V, page 476.



multueux orages dans cet intérieur que le poëte nous dépeint si calme, si riant !

Berthe, s'étant montrée facile aux vœux d'Angilbert, fut bientôt avertie qu'elle portait dans son sein un témoin de sa faute. Alors les deux amants allèrent se jeter aux pieds de Charlemagne, le suppliant de consacrer cette union formée par l'amour. L'auteur de la vie d'Angilbert, le moine Anscher, raconte que, touché par la douleur de sa fille, et, d'ailleurs, plein d'estime pour la naissance et le mérite de son primicier, Charlemagne rassembla les grands de la cour, et puis appela devant eux les deux coupables, pour les unir devant les hommes avant qu'ils fussent unis devant le ciel [1]. Mais le P. Lecointe et Bollandus n'admettent point ce récit. Ils disent que Charlemagne, ayant connu les écarts de sa fille, aima mieux la vouer à la honte que lui pardonner.

Tel fut, en effet, le premier acte de ce drame. Anscher l'a supprimé pour courir tout de suite au dénoûment. Il ne faut pas chercher bien loin les motifs de cette suppression. Pour le bon Anscher, abbé de Saint-Riquier, Angilbert, restaurateur et presque fondateur de son

[1] *Vita S. Angilberti*; ut supra.

monastère, est, à la lettre, un *saint* homme: *Vita sancti Angilberti;* tel est le titre de son petit livre. Or, comment raconter dans une pieuse légende qu'un personnage de cette qualité, ayant oublié tous ses devoirs jusqu'à rendre mère par un crime la fille d'un roi, implora vainement l'oubli de ce crime? Anscher a donc supposé les épousailles des deux amants.

Mais on ne peut, il paraît, tout prévoir. Le bon Anscher oubliait certainement, en fabriquant ce récit, qu'il mariait un prêtre ordonné, *post susceptum sacerdotium.* C'est ce que n'a pu supporter dom Bouquet. Observateur scrupuleux des lois de l'Église, Charlemagne pouvait-il, s'écrie le docte bénédictin, autoriser le sacrilége qu'imagine le moine de Saint-Riquier pour moraliser sa légende? Quelle que soit la valeur historique de cet argument, il n'y eut pas alors de mariage.

Berthe, secrètement unie par les liens de l'amour au brillant Angilbert, eut un fils qui reçut le nom d'Harnid. Et ce ne fut pas le terme de ses galanteries; après Harnid, elle mit au jour un autre fils, qui, doué comme son père d'un esprit vif et passionné pour les nobles études, devint un jour l'historien Nithard.

Charlemagne vit Berthe pleurer cette nouvelle faute, et fut encore une fois insensible à ses larmes. Cependant, quelques années s'étant écoulées, il se laissa vaincre par la persévérance de cet amour. Angilbert put enfin conduire aux autels cette fiancée deux fois mère, et qui déjà touchait à l'âge où la beauté décline. Leur mariage fut-il heureux? Nous avons lieu de croire que de tardifs repentirs vinrent affliger l'époux et l'épouse, car, en l'année 791, ils se séparèrent d'un mutuel consentement. Angilbert entra dans le monastère de Saint-Riquier, et sa femme prit le voile dans la même maison. Plus tard elle reparut à la cour avec toutes les pompes du siècle. Cependant les annalistes ont négligé de nous faire connaître la date de sa mort. Angilbert mourut abbé de Saint-Riquier, le 18 janvier 814.

Charlemagne, comme nous le rapporte Éginhard, avait pris soin de l'éducation de ses filles. Non-seulement il leur avait fait enseigner les arts domestiques et s'était applaudi de les voir habiles à manier, en vraies filles de la Germanie, la quenouille et le fuseau ; mais il avait encore voulu qu'elles eussent, à l'exemple des filles romaines, des maîtres de lecture, de grammaire et de chant, espérant

qu'elles donneraient un jour, par leur savoir comme par leurs mœurs, un noble exemple à toutes les femmes de leur suite. L'événement ne répondit pas, en ce qui regarde les mœurs, aux paternels desseins de Charlemagne : ses filles reçurent des leçons de pudeur, mais n'en profitèrent pas. On reconnaît du moins que l'emportement de leurs passions ne les empêcha pas de cultiver leur esprit.

Alcuin, Théodulfe, presque tous les écrivains du temps, ont particulièrement attribué ce goût pour les études libérales à la quatrième fille d'Hildegarde, la pieuse et chaste Gisèle. C'est à sa prière que maître Alcuin mit en ordre ses gloses sur l'évangile de saint Jean.

Désignons enfin parmi les filles d'Hildegarde une enfant au berceau qui porta le nom de sa mère. Elle ne connut pas la cour, et la mort, qui l'enleva si jeune aux caresses maternelles, nous épargne le soin de rechercher si la dignité de ses mœurs répondit à la noblesse de son sang.

La première des filles de Fastrade fut Throdérade, Théodrédane, ou simplement Tétrade. Ce nom prend dans les manuscrits et les imprimés beaucoup d'autres formes; mais on ne

désire pas sans doute connaître toutes ces leçons. Théodulfe nous la dépeint versant dans la coupe de son père les dons de Bacchus, tandis que ses sœurs Hiltrude et Rothaïdh lui présentent ceux de Cérès et de Pomone. Est-ce pour la commodité du vers que le poëte a mis entre les mains de Tétrade le flacon plein de la généreuse liqueur? Nous ne saurions le supposer. Le respect de la quantité ne gêne pas les poëtes latins de ce temps : toute voyelle devient à leur convenance ou longue ou brève, et l'on s'étonne à chaque instant de les voir outrager avec tant d'audace les règles de la prosodie latine. Mais si les vers de Théodulfe sont quelquefois incorrects, ils ne manquent pas de traits d'esprit. Or Tétrade étant abbesse d'Argenteuil, monastère fondé par Clotaire III en 665, et déjà célèbre par ses vignes, c'est elle que le poëte devait charger d'offrir le vin. Elle ne quitta pas la cour avant la mort de son père. Elle y paraissait, malgré son titre d'abbesse, vêtue comme une nymphe antique, les épaules chargées de perles. L'*Astronome* semble l'avoir comprise au nombre de ces filles du sang royal, qui furent reléguées dans leurs domaines à cause de leur inconduite. Cependant, puisqu'il ne la nomme pas, et qu'on ne

peut accuser ses mœurs que par conjecture, il vaut mieux croire à sa vertu. Elle vécut jusque vers le milieu du IXe siècle, comme nous l'atteste un diplôme publié dans l'*Histoire de l'abbaye de Saint Denis*[1].

L'*Astronome* est moins discret sur le compte d'Hiltrude, seconde fille de Fastrade; car il déplore le scandale de ses amours avec le comte Odilon. On dit qu'elle portait, comme Tétrade, le titre d'abbesse, son père l'ayant dotée de l'abbaye de Faremoutier, au diocèse de Meaux. Toutefois cela n'est pas certain. Un diplôme publié par Mabillon [2] nous apprend que l'abbaye de Faremoutier était, sous le règne de Lothaire, gouvernée par une fille du sang royal, que le jeune empereur appelait *sa tante*, *amitam suam*. Mais il s'agit ici de Rothilde, fille de Maltegarde. Or, c'est le P. Anselme qui nous donne Hiltrude pour abbesse de Faremoutier, et quand on sait de quelle manière ce généalogiste, d'ailleurs plein de savoir et de bonne foi, lisait les meilleurs textes, on admet sans beaucoup d'hésitation qu'il a pu voir *Hiltrudis*, *Hildrudis*, où le copiste du moyen âge avait mis *Rothildis* ou *Hrothildis*.

[1] Par dom Doublet, livre III, page 736.

[2] *Annal. ord. Bened.*, tome II, page 745, append.

Nous regrettons de ne pouvoir rien dire de plus sur cette Rothilde. On ne connaît d'elle que son nom.

C'est aussi tout ce qu'on apprend sur Adaltrude, fille de Gersuinde [1].

Quelques recueils d'anciennes histoires sont beaucoup moins sobres de détails sur le compte d'une certaine Imma, prétendue fille de Charlemagne et d'une mère inconnue, qui, dit-on, aima le docte Éginhard, et devint sa femme après avoir été sa maîtresse. Tout le monde connaît cette aventure. On l'a mise en vers latins, en vers flamands et en vers français : la peinture, la musique, tous les arts ont voulu perpétuer le souvenir du bizarre stratagème employé par les deux amants pour dissimuler un entretien prolongé jusqu'aux premières clartés du jour, et que menaçait de trahir un tapis de neige étendu sur la terre durant la nuit. Mais tout ce récit est fabuleux. Dans la chronique de Guillaume de Malmesbury, qui le premier l'a mis en scène, l'héroïne de l'aventure est une sœur de l'empereur Henri III, amante d'un clerc qui passait auprès d'elle toutes ses vigiles nocturnes. Il a plu, cinquante ans après, à quelque compilateur anonyme de

[1] Éginhard, *Vita Caroli Magni*, chap. XVIII.

reproduire la même légende, en changeant les noms des personnes et des lieux, et c'est ainsi qu'est venue jusqu'à nous cette fiction moins gracieuse que naïve[1].

Supprimons donc l'aventure d'Imma. Il y a bien assez d'équipées galantes dans la biographie véridique des filles de Charlemagne; nous n'avons pas besoin d'emprunter à la fable des pastorales composées dans le goût puéril du XIIe siècle, quand l'histoire nous offre des tragédies bien plus émouvantes.

L'*Astronome* raconte qu'à la première nouvelle de la mort de son père, Louis envoya d'Aquitaine à la cour d'Aix-la-Chapelle quelques comtes au rude maintien, chargés de purifier la maison impériale. Plusieurs seigneurs qui, la veille encore, tiraient vanité de leur commerce avec les sœurs du roi d'Aquitaine, s'empressèrent de paraître devant ses commissaires et d'implorer un pardon qui leur fut assez facilement accordé. D'autres montrèrent plus d'orgueil et eurent lieu de s'en repentir. Deux des envoyés de Louis, le comte Warnaire et son neveu Lambert, ayant sommé un des coupables, qu'on appelait Audoin, de paraître devant eux, celui-ci vint, en effet, au rendez-

[1] M. Teulet, notice sur Éginhard, en tête de ses *Œuvres*.

vous, mais avec l'attitude d'un rebelle et non pas celle d'un suppliant. Les épées furent tirées et Warnaire tomba le premier, atteint d'un coup mortel; aussitôt Lambert vengea son oncle par le meurtre d'Audoin; mais il reçut lui-même une blessure profonde dont il ne fut jamais complétement guéri. On parle encore d'autres sévices. Un certain Tullius, qui s'était montré moins arrogant, fut, toutefois, condamné par un arrêt de l'empereur à subir le plus horrible supplice : on lui creva les yeux[1].

Ce Tullius et cet Audouin étaient, selon toutes les vraisemblances, favorisés par les plus jeunes sœurs de Louis. Ainsi toutes les filles du rang royal parvenues à l'âge de la puberté, si ce n'est peut-être Rothaïdh, la docte Gisèle et l'abbesse Tétrade, auraient mené publiquement, à la cour de leur père, la vie la plus licencieuse. C'est ce que nous atteste l'historien de Louis le Débonnaire. Ayant, dit-il, exécuté fidèlement toutes les clauses du testament paternel, Louis chassa du palais d'Aix-la-Chapelle une multitude de femmes, qui, sous divers titres ou sans titres avoués, étaient venues s'établir en cet auguste lieu, faisant un

[1] *Vie de Louis le Débonnaire*, par l'Astronome.

scandaleux trafic de leurs charmes ou de leurs complaisances. « Quant à ses sœurs (le texte, il faut bien le remarquer, ne fait d'exception pour aucune), Louis leur donna l'ordre de se retirer dans les domaines qu'elles tenaient de leur père, et pourvut celles qui n'avaient encore rien reçu [1]. »

[1] *Vie de Louis le Débonnaire*, par l'Astronome.

CHAPITRE V

OFFICIERS DU PALAIS

I

L'apocrisiaire.

Saint Adalbert, abbé de Corbie, avait pris soin de composer un livre de quelque étendue sur les officiers du palais de Charlemagne. Ce livre est perdu; mais nous en possédons, du moins, une analyse faite pour l'instruction de Carloman par un prélat d'une grande autorité, Hincmar de Reims[1]. C'est le guide que nous allons suivre.

Le premier officier du palais était l'apocrisiaire, ou archi-chapelain. Sous ses ordres

[1] *Ad proceres regni pro institutione Carolomanni regis*, dans les Œuvres d'Hincmar, tome II.

étaient les clercs de la chapelle du roi, et il présidait aux offices de cette chapelle. Mais c'étaient là ses moindres soins; car il avait, en outre, dans ses attributions l'intendance de toutes les affaires ecclésiastiques du royaume, et préparait le jugement de toutes les causes de l'ordre canonique, portées à la cour du roi par les premiers évêques ou par les derniers clercs : ce qui lui donnait une grande puissance. Cependant cette haute fonction était quelquefois attribuée à de simples abbés. Ainsi, du temps de Pepin et dans les premières années du règne de Charlemagne, l'archi-chapelain du palais était l'abbé de Saint-Denis, nommé Fulrad. Zélé défenseur des droits de la crosse épiscopale, Hincmar n'admet pas qu'un abbé ait pu marcher ainsi devant les évêques sans leur consentement; il suppose donc que ce consentement fut accordé. Nous avons lieu de croire que Pepin ne le demanda pas. Cet abbé de Saint-Denis était d'ailleurs un homme considérable. Il avait même rempli les fonctions d'ambassadeur dans la ville éternelle, et par ses conseils le pape Zacharie avait déposé le dernier des princes mérovingiens, l'indolent Childéric. Ainsi l'établissement de la dynastie nouvelle était en partie son ouvrage.

Cela méritait bien les plus hautes faveurs, et l'on ne doit pas s'étonner de voir les premiers des évêques passer, à la cour de Pepin, après un tel abbé. A la mort de Fulrad, Charlemagne conféra son titre à l'archevêque de Metz, Angilramne. Les évêques observaient alors assez fidèlement l'obligation de la résidence. Charlemagne fit comprendre au pape Adrien qu'il devait constamment avoir à ses côtés un homme versé dans les affaires ecclésiastiques, et l'archevêque de Metz obtint, en conséquence, la permission de venir à la cour[1]. Celui-ci fut, à sa mort, remplacé par Hildebold, évêque de Cologne. Théodulfe, qui lui devait peut-être quelques services, a célébré la grande bonté d'Hildebold : « La douceur de ses traits, nous dit-il, répondait à celle de son âme[2]. » Angilbert l'inscrit au nombre des meilleurs poëtes de la cour[3]. Dans la vie de Léon III par Anastase, Hildebold remplit un grand rôle. C'est lui qui se rend le premier auprès de ce pape, si cruellement traité par ses clercs en révolte, et c'est lui qui fait arrêter les coupables.

[1] Jac. Sirmondi notæ in Theodulfi *Opera*, page 290. — Voy. Excerpta ex capit. Francofurd., dans le *Recueil* de dom Bouquet, tome V, page 651.

[2] Theodulfi *Carminum* lib. III, ad Carolum regem.

[3] *Versus de Pippino*, dans le *Recueil* de dom Bouquet, t. V, p. 409.

Les actes du synode de Francfort nous apprennent qu'en l'année 794 les fonctions d'apocrisiaire étaient exercées par Hildebold. Or une lettre du pape Adrien, qui porte la même date, désigne Angilbert comme ministre de la chapelle royale[1]. Cependant, au rapport d'Hincmar, on ne distinguait pas le ministre de la chapelle et l'apocrisiaire : ces deux titres répondaient au même emploi. Faut-il donc admettre que le gouvernement des affaires ecclésiastiques était partagé, vers l'année 794, entre l'évêque de Cologne et l'abbé de Saint-Riquier? C'est l'avis de Mabillon. Dom Bouquet propose de substituer ici au titre de premier chapelain celui de chancelier. Qu'un chancelier ait eu de galantes aventures avec une fille du sang royal, cela n'importe guère à notre savant moine; mais il ne peut voir cette tache dans la vie d'un archi-chapelain. La substitution qu'il nous propose est-elle donc autorisée? Elle ne l'est pas. Si la charge de chancelier avait été quelque temps occupée par Angilbert, nous aurions, ainsi que le fait observer le P. Pagi, des diplômes publiés avec sa souscription, et nous n'en avons aucun. Le P. Lecointe tranche d'une autre façon cette difficulté. Puisque la lettre du

[1] Dans le *Recueil* de dom Bouquet. tome V, page 597.

pape attribue faussement à l'abbé de Saint-Riquier le titre de premier chapelain, c'est donc, suivant Lecointe, une lettre supposée. Mais, par la même raison, si elle vaut quelque chose, il faudra rejeter également comme une pièce apocryphe et de mauvaise fabrique la vie d'Angilbert, publiée sous le nom d'Anscher, où nous lisons, en toutes lettres, que le séducteur de l'aimable Berthe était à la fois et le primicier et l'archi-chapelain (*primus capellanorum*) de Charlemagne. De toutes ces suppositions la meilleure sans doute est celle de Mabillon : il y eut à la fois, en l'année 794, deux intendants suprêmes des affaires ecclésiastiques, l'un évêque, l'autre abbé. Ajoutons que celui-ci peut avoir administré particulièrement les affaires du clergé régulier, et celui-là celles du clergé séculier, la distinction des deux ordres étant déjà très-marquée. Quant à l'objection tirée du caractère et des intrigues galantes d'Angilbert, elle n'est pas considérable. Un homme d'une aussi noble race, qui jouissait d'un aussi grand crédit, ne pouvait être empêché par ses mœurs d'exercer aucun emploi. Le pieux historien de ses galanteries, Anscher, qui vivait au XIIe siècle, s'exprime à cet égard avec une étrange naïveté. Avant de

raconter comment l'archi-chapelain du roi Charles (car il ose même antidater sa promotion) se rendit trop agréable par ses grands airs à l'une des filles d'Hildegarde, Anscher énumère, dans un court exorde, toutes les qualités d'Angilbert, et place en première ligne la très-grande honnêteté de ses mœurs, *morum honestissima probitate.* Ainsi les mots ont, suivant les personnes et les temps, une signification tout à fait différente.

Veut-on se faire une juste idée d'un grand officier de la couronne sous le règne de Charlemagne? En voici le type le plus parfait; c'est Angilbert.

Son père, son aïeul, ayant occupé, sous les rois précédents, de hautes charges, Charles l'avait eu, dans sa jeunesse, pour commensal et pour ami. En montant sur le trône, il le nomma son conseiller *silentiaire* ou *auriculaire*, c'est-à-dire son confident officiel, le premier de ses ministres. Angilbert a le goût des lettres profanes ; cet autre *Homère* lit couramment Ovide et Virgile : c'est un savant, c'est même un poëte distingué. A ces titres, l'Église le réclame, et le voilà prêtre. On lui destine déjà le pallium ; plusieurs villes métropolitaines se disputent l'honneur de posséder un prélat de

si grand renom, quand il séduit et rend deux fois mère une fille du roi.

A quelque temps de là, c'est un duché qu'il possède, et non pas une métropole. On le voit parcourir le Ponthieu, sa province, rendant la justice au nom du roi. Mais il est inquiet, car il est malade, et l'affection morbide qui le travaille menace, il paraît, d'interrompre le cours de sa vie. Alors il entend parler du monastère de Saint-Riquier, célèbre par le nombre de ses religieux et par les miracles accomplis au tombeau du saint qui l'a fondé. Ce récit émeut Angilbert, et il ne pense plus qu'à faire sa retraite à Saint-Riquier, s'il recouvre la santé par l'intercession du puissant patron des pauvres moines. Mais le terrible Charles a fait consacrer ses amours avec Berthe : il est marié. Qu'importe ? S'il entre dans un monastère, sa femme, par ses ordres, suivra son exemple ; ils expieront ainsi, l'un et l'autre, les écarts de leur conduite.

Telles étaient les pensées qu'Angilbert roulait dans son esprit, accommodant toute chose au pieux dessein qu'il avait formé, quand un bruit plein d'alarmes arriva jusqu'à lui. Les Danois avaient pénétré, par les embouchures de la Seine et de la Somme, dans tous les ports

de la France maritime; leurs innombrables navires emplissaient les fleuves, et les populations riveraines, épouvantées par l'irruption de ces farouches dévastateurs, refluaient vers les villes du centre, implorant le secours des gens de guerre. Angilbert n'a plus le loisir de songer au salut de son âme; et, comme les troupes dont il pouvait disposer n'étaient pas capables de soutenir le choc des pirates, il se rend auprès du roi pour lui faire le récit des périls qui menacent une de ses provinces. Celui-ci n'a rien de plus pressé que de mettre sous les ordres d'Angilbert des forces considérables. C'était en l'année 791. A l'approche des Francs, les Danois prennent la fuite, et il en est fait un grand carnage.

Angilbert se rend alors à Saint-Riquier, remercie Dieu de la victoire qu'il a si facilement remportée, prend l'habit claustral, et l'impose à Berthe, qui vient, au mépris des canons, demeurer avec lui dans l'intérieur du monastère [1]. Bientôt on le nomme abbé. Les suffrages ne se partagent pas; ils se réunissent tous sur la tête d'un homme aussi

[1] « Bertham sacro velamine consecratam loco congruenti, intra idem cœnobium Centulense, composuit. » Anscherus, *Vita S. Angilberti*.

puissant à la cour, aussi vaillant à la guerre. Va-t-il, suivant la règle, s'assujettir à la résidence et finir dans le recueillement une vie commencée par les agitations du siècle? La règle n'avait pas été faite pour les religieux de cette qualité, ou bien on les dispensait aisément de la suivre. Déjà, étant simple moine, en l'année 792, il avait été chargé de conduire au delà des monts, devant le pontife Adrien, ce malheureux évêque d'Urgel, Félix, qui avait osé chercher le sens d'un grand mystère, et s'était fait condamner comme nestorien. Reparaissant bientôt à la cour, Angilbert joint au titre d'abbé celui d'apocrisiaire, et se rend de nouveau dans la ville éternelle, chargé de transmettre au pape les actes du concile de Francfort. On l'y retrouve encore en 796. En 800, il suit Charlemagne allant à Rome châtier les persécuteurs de Léon et recevoir les insignes de la puissance impériale. En 811, il réside à la cour, présidant, sous le nom d'Homère, les doctes assemblées des théologiens et des poëtes palatins, et puis il va mourir à Saint-Riquier, au mois de février de l'année 814, quand Charles, son maître et son constant ami, mourait dans son palais d'Aix-la-Chapelle.

L'apocrisiaire était certainement le plus occupé des fonctionnaires du palais ; mais Charlemagne venait souvent à son aide. Lorsqu'il n'avait pas un trop vif souci des choses de la guerre, Charlemagne aimait à apprendre comment se comportait son église, faisait des règlements pour la discipline et dictait même des articles liturgiques; ou bien encore, mandant auprès de lui les évêques, les abbés mal notés, il ne leur épargnait ni les réprimandes, ni même, au besoin, les châtiments. Ainsi, dans plusieurs de ses capitulaires, il recommande à ses clercs d'étudier les Écritures, et de croire fermement au mystère de la Trinité; il leur enjoint, en outre, d'apprendre par cœur tout le psautier, avec les prières, les formules, les oraisons nécessaires pour administrer le baptême; enfin il leur défend d'avoir plusieurs femmes pour épouses [1] et de manger dans les cabarets. Jusqu'où ne s'étendait pas alors la compétence du pouvoir civil en matière de religion ? Se présentant un jour à sa chapelle, au moment où l'on allait baptiser quelques enfants, Charlemagne les interroge, et reconnaît qu'ils ne savent pas convenablement

[1] « Si sacerdotes plures uxores habuerint, sacerdotio priventur. » Capitulare anni 769, apud Baluzium, tome I, page 189.



l'oraison dominicale et le symbole. Usurpant alors, pour employer le langage des canonistes modernes, usurpant les fonctions de l'évêque, il interrompt la cérémonie, renvoie les enfants dans leurs familles, et leur interdit de revenir à la fontaine sacrée tant qu'ils ne seront pas mieux instruits [1]. Une autre fois, il défend aux prêtres de recevoir de l'argent pour administrer les sacrements [2]; ou bien de vendre à des marchands juifs les vases ou les autres ornements des églises [3]. Comme il s'estimait, et à bon droit, plus savant en liturgie que les plus grands prélats de son royaume, il ne manquait pas de faire des règlements pour enjoindre ou pour prohiber telle ou telle pratique dans les cérémonies de la messe, dans l'ordre des jours fériés, dans l'administration des sacrements. Les prescriptions de ce genre abondent dans ses capitulaires [4].

[1] *Epistola Caroli Magni ad Garibaldum Leodiensem*, dans le *Recueil* de dom Bouquet, tome V, page 630.

[2] *Capitularia reg. Franc.*, edita a St. Baluzio, tome I, col. 343.

[3] *Ibid.*, capitulare anni 806.

[4] Il ne faisait que suivre en cela l'exemple des rois mérovingiens. Chilpéric avait imaginé une explication de la Trinité qui reproduisait fidèlement celle de Sabellius. Tout fier de sa découverte, il s'empressa de la faire connaître à Grégoire de Tours. Celui-ci n'était pas un profond théologien, mais il ne pouvait igno-

Quelquefois même, remplissant les derniers offices de l'apocrisiaire, il enseignait la psalmodie aux clercs de sa chapelle.

Voici ce que raconte, à ce propos, notre anonyme de Saint-Gall : « Parmi les hommes attachés à la chapelle du très-docte Charles, personne ne désignait à chacun les leçons à réciter, personne n'en indiquait la fin, soit avec de la cire, soit par quelque marque faite avec l'ongle ; mais tous avaient soin de se rendre assez familier ce qui devait se lire, pour ne tomber dans aucune faute quand on leur ordonnait à l'improviste de dire une lèçon. L'empereur montrait du doigt ou du bout d'un bâton celui dont c'était le tour de réciter, ou qu'il jugeait à propos de choisir, ou bien il envoyait quelqu'un de ses voisins à ceux qui étaient placés loin de lui. La fin de la leçon il la marquait par une espèce de son guttural. Tous étaient si attentifs quand ce signal se donnait, que, soit que la phrase fût finie, soit qu'on fût à la moitié de la pause, ou même à l'instant de la pause, le clerc qui suivait ne

rer la thèse fameuse de l'hérésie sabellienne ; il écrivit donc au roi pour lui montrer son erreur. Mais Chilpéric répliqua : « Je veux que vous croyiez ce que j'ai dit, toi et les autres docteurs de l'Église. » (Greg. Turon., *Hist. Franc.*, lib. V.)

reprenait jamais au-dessus ni au-dessous, quoique ce qu'il commençait ou finissait ne parût avoir aucun sens. Cela, le roi le faisait ainsi pour que tous les lecteurs de son palais fussent les plus exercés, quoique tous ne comprissent pas bien ce qu'ils lisaient [1]. » Ce récit doit être exact. On y voit si bien tous les personnages désignés remplir leur rôle, qu'on les représenterait aisément sur la toile. Ce serait une curieuse peinture, et qui saisirait tous les regards par l'énergie de sa couleur locale. Charlemagne enseignant la psalmodie, un bâton à la main, et touchant de ce bâton l'épaule des clercs qui doivent entonner les répons... *Heu! qualis facies*, comme dit le poëte, *et quali digna tabella!*

II

Le chancelier.

Après l'apocrisiaire venait le chancelier, qui présentait au roi toutes les requêtes, signifiait toutes les réponses du roi, expédiait les diplô-

[1] *Des faits et gestes de Charles le Grand*, part. II, traduction de M. Guizot.

mes et les chartes. Il avait sous ses ordres tous les notaires du palais, et, comme il était lui-même le premier des notaires, on lui donnait indifféremment l'un ou l'autre titre. Le premier chancelier de Charlemagne paraît avoir été Ludbert, à qui succédèrent Hitier, Barthélemi, Radon, Archambauld.

Archambauld est, de tous les chanceliers de Charlemagne, celui dont le nom se présente le plus souvent dans les chroniques On le trouve même dans les chartes. Il avait toute la confiance de son maître, qui l'employait aux affaires les plus diverses. Nous parlerons d'un voyage qu'Archambauld fit en Ligurie, dans le cours de l'année 801. Charlemagne avait envoyé des ambassadeurs et des présents au calife de Bagdad, Haroun-al-Raschid, et celui-ci, pour témoigner au calife de France combien il était fier d'être compté parmi ses amis, lui faisait porter d'autres présents, du baume, du nard, des épices, des drogues médicinales de toute espèce, enfin des singes et un éléphant de très-belle apparence. Mais, des trois envoyés de Charlemagne, deux étaient morts dans le voyage, et les dons du magnanime Haroun arrivaient sous la conduite du juif Isaac, qui, n'ayant pas de navires, allait

être arrêté par la mer. Archambauld fut chargé de courir à sa rencontre et d'équiper les navires propres à recevoir les merveilles de l'Orient [1]. L'éléphant débarqua vers le mois d'octobre à Porto-Venere, sur la côte de Gênes; et, comme il ne pouvait traverser les Alpes à cause des neiges, il fut hiverné dans la ville de Verceil [2]. On l'appelait *Abulabas*, *père de la dévastation*. Charlemagne, qui ne se lassait pas d'admirer ce noble animal, voulut l'avoir toujours dans son escorte. Mais il ne s'accoutuma guère aux brouillards du Rhin, et mourut subitement, en 810, à Lippenheim [3].

Théodulfe ne pouvait manquer de faire quelques vers en l'honneur du chancelier Archambauld [4]. C'était à la cour un personnage trop considérable pour être oublié par un poëte courtisan.

Engelramne réunit ensuite les deux fonctions d'archi-chapelain et de chancelier. Elles furent de nouveau séparées en faveur de Jérémie, qui devint archevêque de Sens après avoir eu quelque temps l'administration du sceau royal. On

[1] Éginhard, *Annales*, ad ann. 801.
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.*, ad ann. 810.
[4] *Carmin.* lib. III, ad Carol. regem.

compte encore, parmi les chanceliers de Charlemagne, Hildebold, l'archevêque de Cologne, Lutward, Theudegard, Chrotard et Eldebert. Ces trois derniers n'eurent, à ce qu'il paraît, que des attributions temporaires[1]. Comme Éginhard ne fait jamais usage du mot *cancellarius*, il faut peut-être inscrire au nombre des chanceliers de Charlemagne le *notaire* Rotfrid, abbé de Saint-Amand, qui remplit, en 808, les fonctions d'ambassadeur, allant rétablir sur son trône Eardulf, roi des Northumbriens de Bretagne[2]. Une telle mission n'aurait pas été, comme il semble, confiée à un simple notaire.

III

Le comte du palais.

On sera peut-être bien étonné d'apprendre qu'à la cour de Charlemagne le comte du palais marchait après le chef des notaires. Cependant cela s'explique. Le chancelier était le manda-

[1] M. Natalis de Wailly, *Éléments de paléographie*, tome I, page 220.

[2] Éginhard, *Annales*, ad ann. 808.

taire le plus immédiat de la puissance royale. Le premier il avait les secrets du roi, et, quand le roi demandait des conseils, il s'adressait d'abord à son chancelier. Ce devait être et c'était ordinairement l'homme le mieux informé de toutes les affaires de l'état. Aussi les comtes du palais briguaient-ils l'honneur d'être les vicaires des chanceliers, en leur absence. Les fonctions habituelles de ces comtes palatins étaient cependant fort importantes. Nous avons dit que l'examen de toutes les questions ecclésiastiques appartenait d'abord à l'apocrisiaire, et qu'il préparait, dans les cas d'appel, les jugements qui devaient être dictés par le roi. Toutes les questions civiles étaient renvoyées de la même manière au comte du palais. Il avait d'abord dans sa charge le gouvernement de la maison du roi, ce qui n'était pas une médiocre affaire ; il recevait aussi les plaintes des préfets, et leur transmettait les instructions ou les ordres dont ils avaient besoin pour maintenir ou rétablir la paix entre les hommes libres de leurs provinces ; il contrôlait les comptes de tous les officiers administratifs, et signalait au roi les abus qu'ils avaient pu commettre, soit dans la perception, soit dans l'emploi de ses deniers; enfin, et c'était là ce qui peut-être

l'occupait le plus, il entendait avant le roi tous les plaideurs de l'ordre civil qui venaient invoquer sa justice [1].

Si considérables que fussent les attributions des comtes du palais, il faut croire que ce titre ne relevait pas beaucoup celui de comte, car c'est à peine si nous le trouvons porté, durant tout le règne de Charlemagne, par quatre des grands attachés à sa personne ; encore sont-ce des hommes obscurs : Anselme, qui périt à Roncevaux; Worad, qui fit en 782 une expédition malheureuse contre les Slaves; Troant, qui figure en 799 dans les pièces du procès entre l'évêque du Mans et les moines de Saint-Calais, et un certain Amalric, qui est nommé comte du palais dans un diplôme de l'année 812, publié tour à tour par Mabillon et par dom Bouquet. On peut supposer que cette charge était occupée temporairement.

[1] « Comitis palatii, inter cetera pene innumerabilia, in hoc maxime sollicitudo erat, ut omnes legales, quæ alibi ortæ, propter æquitatis judicium, palatium aggrediebantur, juste ac rationabiliter determinaret, seu perverse judicata ad æquitatis tramitem reduceret. » Hincmarus, *loco citato*, cap. XXI.



IV

Le chambellan.

Nous nommerons ensuite le camérier, ou chambellan, chargé d'entretenir, après la reine et sous ses ordres, les meubles et les vêtements du roi. Mais Charlemagne, assez peu soucieux de sa garde-robe, envoyait volontiers ses chambellans soit en ambassade, soit à la guerre, à la tête des armées. Ainsi, le chambellan Adalgise, nommé par les *Annales de Metz* personnage puissant, *vir potens*, fut le chef de l'expédition dirigée, en 782, contre les Slaves soulevés par l'intrépide Witikind. Le camp des Slaves était établi sur un des versants du mont Suntal, dans la Hesse. Ayant joint l'ennemi, le téméraire Adalgise se précipita sur ses lignes au pas de course, persuadé que rien ne pouvait résister à l'impétueuse valeur des Francs. Mais il paya cher cet excès de confiance : son armée fut battue, il tomba lui-même dans la mêlée, blessé mortellement, et cette journée, qui releva pour quelque temps la puissance des Saxons, fut une des plus funestes du règne de

Charlemagne[1]. Un autre chambellan, nommé Meginfrid, envoyé comme Adalgise chez des peuples insoumis, fut plus heureux contre les Avares que celui-ci ne l'avait été contre les Saxons[2]. Mais cette expédition contre les Avares était conduite par Charlemagne : Meginfrid ne commandait qu'une division de l'armée franque.

V

Officiers inférieurs.

Sur le même rang étaient le sénéchal, le grand échanson et le connétable. Le sénéchal était le maître de l'hôtel du roi; on l'appelait aussi *chef des cuisiniers*, *princeps coquorum*. Il commandait à tous les officiers de la bouche, qui sont nommés dans les titres *actores regis*. Le grand échanson surveillait les caves; le connétable, les écuries. L'humilité des titres ne fait guère soupçonner l'importance des personnages qui se faisaient gloire de les posséder. Mais le plus recherché de tous les honneurs

[1] Éginhard, *Annales*, ad ann. 782.
[2] *Ibid.*, ad ann. 791.

étant déjà d'être compté parmi les serviteurs du roi, nous voyons ces trois départements, de la cuisine, de la cave et de l'écurie, brigués par les premiers d'entre les comtes, *proceres, optimates regni*.

Le plus ancien des sénéchaux de Charlemagne, Eggihard, périt avec Roland à Roncevaux. L'historien de cette triste journée désigne parmi les morts, avant Anselme, comte du palais, et même avant Roland, préfet de Bretagne, le sénéchal Eggihard. C'est sans doute un hommage à son mérite et à son rang.

Le sénéchal Andulf n'était, suivant le poëte saxon, rien moins qu'un duc; les *Annales de Metz* l'appellent *homme illustre*. C'est lui qui commanda l'armée envoyée en 786 contre les Bretons insoumis. Chassées de leur île par les Angles et par les Saxons, quelques familles bretonnes avaient autrefois traversé la mer et s'étaient établies sur le continent, dans le pays des Venètes et des Curiosolites. Plus tard, les rois francs étaient venus les visiter et les avaient rendues tributaires. On ne s'acquitte jamais volontiers d'une charge imposée par la force. Nos Bretons, voyant Charlemagne fort occupé du côté de l'Orient, crurent que le moment était favorable pour s'affranchir; mais Andulf,

étant allé vers eux, les remit promptement sous l'obéissance et reçut leurs otages, qu'il conduisit à Worms aux pieds du roi[1]. Nous supposons que cet Andulf est le *Ménalque* de l'évêque d'Orléans. « Que je voie, dit-il, l'habile Ménalque descendre de son trône couvert de fruits, essuyant avec sa main la sueur qui tombe de son front, et reparaître souvent dans la salle du festin, entouré de ses bataillons de cuisiniers, sur lesquels il exerce l'autorité synodale[2]. »

Voilà quelles étaient, à la cour, les fonctions ordinaires des plus nobles guerriers.

Nous connaissons un des grands échansons de Charlemagne, qu'on appelait aussi bouteilliers. Il s'appelait Éwrard. C'est lui qu'il envoya vers Tassillon, duc de Bavière, en l'année 781, pour rappeler à ce prince son serment de fidélité. Il marchait dans cette ambassade de pair avec deux évêques latins, députés par le pape, Formose et Damase. Mais, si grand personnage que fût cet Éwrard, à qui Charlemagne avait confié l'administration de sa cave, il n'occupera jamais dans l'histoire le

[1] Éginhard, *Annales*, ad ann. 786.
[2] Theodulfi *Carminum* lib. I.1.

même rang qu'un de ses subordonnés, un simple échanson [1]. Il ne s'agit pas d'un certain Eppinus, célébré par Théodulfe [2], qui peut avoir joui, dans son temps, d'une renommée bien acquise. Nous n'aurons rien à réclamer ni pour ni contre la gloire de cet Eppinus. Mais nous voulons parler de Benoît Wittiza, plus connu sous le nom de saint Benoît d'Aniane.

Né dans la ville ou dans les environs de Maguelone, où son père avait le titre de comte, Benoît descendait de ces terribles Goths, confondus souvent avec les Gètes, qui vinrent au ve siècle s'établir vers les limites méridionales de l'Aquitaine, dévaster d'anciennes villes, en fonder de nouvelles, et constituer sur des amas de ruines un royaume appelé dans les chroniques le royaume de Gothie. Le père de Benoît, ennemi des perfides Gascons, dont il avait fait, dans une rencontre, un mémorable carnage, s'était montré un des plus fidèles alliés des rois francs, et, par ses ordres, son fils, bien jeune encore, avait été conduit à la cour de Pepin, où, placé sous la tutelle de la reine

[1] M. Guérard établit scrupuleusement la prépondérance hiérarchique des bouteilliers sur les échansons, qu'on nommait *scansiones, pincernæ regis*. *Explication du capitulaire* de Villis.

[2] Theodulfi *Carmin.* lib. III.

Berthe, il avait eu pour camarades, pour condisciples, Charles et Carloman. Bientôt son heureux naturel, la facilité de son esprit, son aptitude à toute chose, l'avaient fait nommer échanson, et, sous ce titre, il avait honorablement servi dans la milice du roi[1]. Il ne quitta pas la cour, pour devenir moine, avant l'année 774 : on doit donc supposer qu'il occupa jusqu'alors l'emploi d'échanson, puisque son disciple et son biographe, Ardon, le place encore, en cette année 774, parmi les domestiques du roi, sans lui donner une autre charge. Raconterons-nous la suite de sa vie, sa retraite dans l'abbaye de Saint-Seine, son retour dans le domaine de ses ancêtres, ses adieux éternels aux pompes et aux gloires du siècle, prononcés sur les bords de l'Aniane, ses pratiques rigides, ses enseignements pieux, ses miracles et son inscription au rang des bienheureux ? Toutes ces circonstances n'appartiennent pas à l'histoire de la cour de Charlemagne. Benoît reparut cependant au milieu de cette cour, en l'année 801. Autour de la cellule qu'il avait

1 « Erat quippe velox et ad omnia utilis. Post hæc vero pincernæ sortitur officium. Militavit autem temporibus præfati regis. » *Vita S. Benedicti* ab Ardone, dans les *Acta* de Mabillon, pars I, sæcul. IV.

construite dans les fraîches prairies arrosées par l'Aniane, d'autres constructions s'étaient élevées pour recevoir d'autres cénobites, et le monastère naissant, devenu bientôt célèbre par la grande piété de ses hôtes, avait reçu du roi, des évêques, des comtes, d'opulentes largesses. Dénoncé par les clercs séculiers et les officiers civils de la province, et même par quelques comtes, comme un vagabond, un avide ravisseur du bien d'autrui, Benoît apprit avec douleur que ces propos, répétés à la cour, avaient produit une fâcheuse impression sur l'esprit du roi. Aussitôt il se rendit auprès de lui, sans écouter les conseils des gens qui lui disaient de redouter sa présence. Mais, en le voyant, Charles ne put résister au charme de son doux regard, où brillait un rayon céleste, et, lui tendant les bras, il le pressa avec effusion contre sa poitrine. Après des explications rapidement échangées, Charles présenta lui-même, de sa main, à l'abbé calomnié, la coupe de l'amitié ; ils burent ensemble, et la paix fut faite.

Parmi les comtes de l'étable (*comites stabuli*), ou connétables, intendants suprêmes de l'écurie et de la vénerie, on nous désigne Geilon et Burchard.

Charles eut d'abord pour connétable Geilon, ou Gedon, qui périt avec Adalgise dans l'entreprise formée contre les Slaves. Éginhard attribue sa mort à des circonstances préparées par sa trop grande envie de paraître. Voulant enlever au comte Théodoric l'honneur d'une victoire qui semblait assurée, il se jeta sur l'ennemi, se fit envelopper et succomba. Toute une armée partagea son triste sort[1].

En l'année 807, l'emploi de connétable était exercé par le comte Burchard. Il commanda, comme Geilon, des armées, mais avec plus de succès. C'est lui qui purgea la Corse des pirates espagnols, qui, chaque année, venaient mettre au pillage toutes les côtes de la Méditerranée. Ils étaient descendus, en 806, dans l'île de Pantellaria, au sud de la Sicile, et en avaient ramené captifs soixante moines, esclaves de haut prix, qu'ils avaient mis en vente sur les marchés d'Espagne. Ils espéraient faire, l'année suivante, une capture plus riche encore sur les rives de la Sardaigne et de la Corse ; mais, arrivés en Sardaigne, ils y rencontrèrent des gens disposés à leur tenir tête, et, après avoir perdu, dans un combat meurtrier, une partie de leurs forces, ils allèrent se jeter sur les plages

[1] Eginhardi *Annales*, ad ann. 782.

corsiques, qu'ils estimaient plus mal défendues. Burchard les avait devancés, et sa flotte, ayant combattu celle des Maures d'Espagne, la mit en déroute et fit un grand massacre de ces bandits au front basané [1]. Quelques années après l'empereur envoyait Burchard à l'autre limite de l'empire des Francs, négocier la paix avec les Danois [2]. Il fut un des signataires du testament de Charlemagne [3], et lui survécut. C'est lui que la *Chronique* d'Adon nomme *Burgarius*.

Au-dessous du connétable, du grand échanson et du sénéchal, était le maréchal des logis du roi, appelé *mansionarius*, qui faisait préparer les appartements du roi, de la reine, de leur famille, de toute la cour, dans les lieux divers où les entraînait l'humeur toujours active de Charlemagne. Après le mansionnaire, prenaient rang les quatre veneurs, entre lesquels étaient partagées les provinces de Neustrie, d'Austrasie, de Bourgogne et d'Aquitaine. Placés sous les ordres du grand chapelain ou du grand chancelier, ils administraient les forêts et commandaient les équipages de chasse. Ils devaient

[1] Eginhardi *Annales*, ad ann 807.
[2] Einhardi *Annales*, ad ann. 811.
[3] Eginh. *Vita Caroli imperatoris* cap. XXXIII.

en outre tenir toujours provision de gibier frais dans les maisons royales, pour l'usage du roi, de sa cour, ou des grands à qui l'on accordait le droit d'y faire un séjour temporaire. Entre les autres officiers du palais, on désigne encore le capitaine de la porte, le garde du trésor royal, le garde des armes du roi. On peut enfin admettre au nombre des officiers palatins, puisqu'on les nommait les *fidèles* du roi, toute cette multitude de ducs, de marquis ou margraves, de comtes, d'hommes libres, qui marchaient à la suite du roi pendant la guerre, et prenaient part, durant la paix, à ses plaisirs. Aucun historien n'a fait le recensement de ces braves compagnons du plus belliqueux de nos rois. Cependant on peut se faire quelque idée de leur nombre par une mise en scène du moine de Saint-Gall.

Le moine raconte l'arrivée de Charlemagne dans les états de Didier, roi des Lombards. Ce prince, jaloux de venger l'honneur de sa fille injurieusement répudiée, avait, pour employer le langage des chroniqueurs cisalpins, levé l'étendard de la révolte, et s'était enfermé dans la citadelle de Pavie. Près de lui se trouvait un des anciens fidèles de Charles, le comte Ogger, qui, pour éviter le châtiment de

quelque faute, était venu chercher en Lombardie plutôt une retraite qu'une vaine protection. Quand on vient leur annoncer que l'armée des Francs s'approche des murs de Pavie, le roi Didier et le comte Ogger montent, pour observer l'ennemi, sur une tour élevée ; et, en effet, l'horizon se charge bientôt à leurs yeux d'un épais nuage de poussière. Ce qui paraît d'abord, ce sont les machines de guerre, prodigieux attirail de formidables instruments. « Voilà Charles, s'écrie Didier, au milieu de ces mouvantes forteresses. — Non, répond Ogger, Charles ne se montre pas encore, mais il va venir. » On découvre ensuite un amas, d'abord confus, de fantassins au pied rapide, qui, se déployant en bon ordre dans la plaine, semblent devoir bientôt envelopper la ville entière. « Certes, dit le Lombard, le voilà ; voilà, parmi tous ces guerriers, leur jeune chef, qui porte un nom déjà bien redouté des fiers Saxons. — Pas encore, » répond Ogger. Après les hommes de pied, se présentent les gardes, vieille milice aux fières allures qui ne connaît pas le repos. « Pour le coup, c'est bien Charles, s'écrie Didier saisi de frayeur. — Pas encore, » répond Ogger. Vient à la suite le nombreux cortége des évêques, des abbés, et derrière

eux apparaissent, dans leur somptueux équipage, les comtes, les préfets des marches, dont les coursiers fumants hennissent à la voix du clairon qui porte au loin l'annonce de la bataille prochaine : « Fuyons, dit alors le roi rebelle, et courons nous cacher dans les entrailles de la terre, loin de la face d'un si terrible ennemi. » Quand, enfin, Charles se montra sous son armure de fer, la main gauche armée d'une lance, et la droite étendue sur son invincible épée, Ogger, tombant aux pieds de son compagnon, ne put que dire d'une voix éteinte : « Le voici[1] ! »

Tel était le serment prêté par les comtes devant les autels : « Je promets que je serai fidèle au très-pieux empereur Charles, fils du roi Pepin et de la reine Bertrade, et que je le servirai sincèrement et sans artifice, ainsi que par le droit tout homme doit être fidèle à son seigneur ; et ce serment, que je viens de prêter, je le garderai, je veux le garder, comme je le sens, comme je le comprends, de ce jour et à l'avenir. Ainsi me soient en aide Dieu, créateur du ciel et de la terre, et les saints, patrons de ces lieux ! » Mais quelle que fût la précision de

[1] *Des Faits et gestes de Charles le Grand*, livre II.

la formule, quelle que fût la solennité de la cérémonie, c'était un serment souvent violé.

Charlemagne éprouva lui-même plus d'une fois que de tels engagements, par cela même qu'ils sont l'aliénation de toute indépendance, engendrent la trahison. En tout temps, car la nature humaine ne change pas, un roi doit opter entre des censeurs quelquefois importuns et des traîtres. Sous Charlemagne, comme sous tous les rois qui n'ont voulu s'entourer que de serviteurs fidèles, la trahison forma fréquemment des ghildes, des sociétés secrètes, où se rencontrèrent des hommes de toute condition, venant jurer la mort d'un maître dont ils ne pouvaient se rendre indépendants que par un crime.

Nous avons raconté la conjuration ourdie sous les auspices de Pepin le Bossu, en 792. L'année 785 en avait vu découvrir une autre, plus redoutable encore, qui avait pour chef le comte Hardrard. Il fut arrêté, et condamné au plus affreux supplice : on lui creva les yeux. Quelques-uns de ses complices se défendirent les armes à la main, et périrent dans ce combat, accablés par le nombre des agresseurs. Une troisième conjuration menaça les dernières années de la vie de Charlemagne. Elle eut

pour auteurs, comme les précédentes, des Francs du premier ordre, impatients du joug qu'on leur faisait subir au nom d'un intérêt qu'ils ne comprenaient guère, l'intérêt de l'empire. On rapporte que Charlemagne, ayant fait saisir les coupables, envoya demander à Pepin le Bossu, à l'abbaye de Saint-Gall, comment il devait les traiter. Quand les gens chargés de cette étrange mission arrivèrent dans les jardins de l'abbaye, ils trouvèrent le fils d'Himiltrude le front courbé vers le sol, un instrument de fer à la main, extirpant d'un carré de légumes les plantes parasites qui gênaient le développement des plantes utiles. Ils lui déclarèrent l'objet de leur voyage, et le prièrent de dicter la réponse qu'ils devaient porter au roi. Mais celui-ci « poussant de profonds soupirs, à la manière des gens infirmes, toujours plus rancuneux que les gens bien portants, » se contenta de leur répondre : « Si Charles attachait le moindre prix à mes avis, il ne me tiendrait pas en ces lieux où je suis si mal traité : je ne lui demande rien ; rapportez-lui seulement ce que vous m'avez vu faire. » Les envoyés, ne comprenant pas le sens de cette parole sibylline, et de nouveau pressant de questions le pauvre moine qui n'avait pas

perdu l'orgueil de son sang, il leur dit alors d'une voix altérée, qui marquait son impatience : « Je n'ai rien à mander, sinon ce que je fais ; et j'arrache les mauvaises herbes, pour que les bonnes poussent mieux. » Il paraît que Charles n'avait pas dépêché vers son fils les plus ingénieux de ses courtisans ; car ils s'en retournèrent confus, ne sachant comment interpréter le discours qu'ils venaient d'entendre, et redoutant qu'on ne leur fît expier l'insuccès de leur ambassade. Mais Charles, ajoute le chroniqueur, était le plus sagace des mortels. Ayant donc reçu la réponse de Pepin, fidèlement transmise par ses ambassadeurs, il frotta son oreille et enfla ses narines, comme un homme satisfait d'avoir improvisé l'explication d'une énigme, et s'écria : « Bons vassaux, vous me rapportez une réponse pleine de sens. » En conséquence, il ordonna que tous les coupables fussent retranchés du nombre des vivants[1], et il gratifia ses fidèles serviteurs de

[1] C'était peut-être simplement l'application de la loi : « De » conspirationibus vero, quicumque eas facere præsumpserint, et » sacramento quamcumque conspirationem firmaverint, ut triplic » ratione judicentur. Primo ut ubicumque aliquod malum per » hoc perpetratum fuerit, auctores facti interficiantur ; adjutores » vero singuli alter ab altero flagellentur et nares sibi invicem » præcidant. Ubi vero nihil mali perpetratum est, similiter qui-

toutes les terres précédemment occupées par les traîtres. C'est alors que Pepin, le prudent conseiller, obtint la permission de quitter Saint-Gall, et se rendit à Prum [1].

Nous allons maintenant consacrer un chapitre spécial à la docte cohorte des régents de l'école palatine. On les comptait, eux aussi, parmi les officiers du palais; mais il nous plaît de les considérer à part, pour mieux apprécier leurs titres divers. La postérité ne fait plus grand état des hauts faits qui ont autrefois illustré les plus intrépides lieutenants du roi conquérant. Elle aurait oublié Roland lui-même, si sa triste fin dans les gorges de Roncevaux n'avait pas été célébrée par un grand poëte. Mais elle est avide de renseignements sur les savants hommes qui furent les collaborateurs de Charlemagne dans son entreprise contre l'ignorance et la barbarie. C'est le juste hommage de sa reconnaissance éclairée.

» dem inter se flagellentur, et capillos sibi vicissim detondeant. » Capitulare anni 805, édit. de Baluze, tome I, page 423.

[1] *Des Faits et gestes de Charles le Grand*, par le moine de Saint-Gall, livre II.

CHAPITRE VI

L'ÉCOLE DU PALAIS

I

Régime de cette école.

Nous avons fait connaître le zèle de Charlemagne pour l'étude des lettres; nous avons montré le terrible vainqueur de tant de peuples s'employant avec la plus louable ardeur à discipliner par la culture de l'esprit les nations soumises par ses armes, et travaillant à fonder des écoles épiscopales ou claustrales sur tous les points de son vaste empire. Ajoutons ici quelques détails sur la plus célèbre de ces écoles, l'école du palais, et sur les maîtres qui firent sa gloire.

On a voulu trouver dans cette école le berceau de l'Université de Paris. Cela peut se dire, nous

en convenons, dans une période oratoire ; les licences accordées, suivant Horace, aux peintres et aux poëtes, pouvant être quelquefois, sans plus de périls, étendues jusqu'aux rhéteurs. Cependant l'histoire est loin de prouver qu'il ait existé le moindre rapport de filiation entre cette Université de Paris, que vit fonder le XIII[e] siècle, et l'école nomade de Charlemagne. On ne voit pas même que, durant tout le cours de son long règne, ce prince, qui visita tant de villes, habita tant de palais, ait séjourné quelques heures dans la ville de Paris. Le nom de cette ville ne s'offre pas une seule fois dans les deux volumes qui forment le recueil des œuvres d'Éginhard. Il ne s'agit donc pas ici de raconter les origines fabuleuses de l'Université de Paris, mais de dire simplement quelle était cette école du palais, déjà fameuse dès son jour natal, qu'en ses doctes emphases Alcuin appelle une autre Alexandrie.

Ce ne fut pas d'abord, à proprement parler, une école, mais une académie de savants attachés à la personne du roi, faisant partie de son cortége aulique, et l'accompagnant dans tous les lieux où le portait son humeur vagabonde[1]. Elle n'eut de siége fixe que vers la fin

[1] M. Ampère, *Hist. littéraire avant le* XII[e] *siècle*, tome III, page 29.

de la vie de Charlemagne, quand il ne quitta plus guère Aix-la-Chapelle. Cependant il est vrai de dire que ces docteurs étaient aussi des régents; qu'ils ne se contentaient pas d'avoir entre eux, ou devant le roi, de savants entretiens, mais qu'ils professaient en chaire et formaient des élèves.

Quelle était la matière de leur enseignement? On ne le sait que par conjecture [1]. Ils enseignaient tout ce qu'ils avaient appris; et, si leurs connaissances n'étaient pas très-profondes, on voit du moins, par ce qui nous reste des livres d'Alcuin et de son disciple Raban-Maur, qu'elles étaient très-variées. Cassiodore et Martianus Capella ayant déjà divisé les sciences et les arts en sept branches principales, cette division fut admise par nos docteurs palatins, avant d'être justifiée et réduite en système par les grands maîtres du XII[e] siècle, entre lesquels il suffit de nommer Hugues de Saint-Victor et Guillaume de Conches. On peut donc supposer, sans aucune exagération, que l'enseignement distribué dans l'école du palais était presque universel, ou, pour exprimer la même chose en des termes plus précis, qu'il comprenait à la

[1] M. Guizot, *Hist. de la civilisation en France*, t. II, p. 360.

fois la grammaire, la rhétorique, la logique, l'arithmétique, l'astrologie, la chronologie, le chant, l'écriture sainte et la médecine. La médecine ! on en doute peut-être. Pulteney ayant attribué la fondation de l'école de Salerne à Charlemagne, cette attribution n'a pu soutenir l'épreuve de l'examen[1] : cependant Gaillard nous signale, dans un capitulaire de 805[2], un article où Charlemagne ordonne que la médecine fasse partie de l'éducation, et l'on sait, d'ailleurs, qu'il y avait, dans le palais d'Aix-la-Chapelle, un lieu nommé *Hippocratica tecta.*

Puisque c'était l'école du palais, c'était une école privilégiée. Charlemagne s'y montrait, suivi de ses fils, de ses filles, des grands de sa cour, et le professeur faisait sa leçon devant ce brillant auditoire. Il paraît, toutefois, qu'il y avait d'autres disciples, moins nobles sans doute, mais peut-être plus dociles et plus assidus. On voit, en effet, sortir de l'école du palais, dès les premières années du IXe siècle, d'habiles clercs qui vont en d'autres lieux se faire compter au nombre des docteurs, ou du moins se signaler par l'éclat de leur in-

[1] M. Pouchet, *Histoire des sciences naturelles au moyen âge,* page 89.
[2] Gaillard, *Histoire de Charlemagne,* tome III, page 174.

comparable savoir, soit comme évêques, soit comme abbés. C'est ce que raconte, en des termes dignes d'être rapportés, le chroniqueur anonyme de Saint-Gall : « Je ne veux pas, dit-il, avoir l'air d'oublier ou de négliger... un fait qui m'est connu : c'est qu'il n'y eut aucun de ceux qu'il (Charlemagne) avait formés, qu'on ne citât comme un très-savant abbé ou un fort illustre prêtre. C'est auprès de lui que monseigneur Grimald [1] étudia les sciences libérales, d'abord dans la Gaule et ensuite en Italie. Cependant, afin que les hommes instruits de ces détails ne me taxent pas d'inexactitude pour n'avoir fait à cet égard aucune exception, je dirai que deux fils de meuniers, moines de Saint-Colomban, et sortis de l'école tenue sous les auspices de Charles, ne furent pas jugés dignes de diriger des évêchés et des monastères, mais obtinrent, l'un après l'autre, et, comme on le croit, en considération de leur auguste maître, le prieuré du couvent de Bobbio, et s'acquittèrent avec zèle de cet emploi [2]. » Cette anecdote ayant toutes les apparences de la vérité, nous pouvons en conclure que, dès

[1] Abbé de Saint-Gall, archi-chapelain de Louis le Germanique.

[2] *Des Faits et gestes de Charles le Grand*, livre I, traduction de M. Guizot.

le temps de Charlemagne, l'école du palais, sans être ouverte à tout le monde, n'était pas fermée à de simples moines de la plus modeste naissance. On y voit, en outre, que les personnes étrangères à la maison royale ne sortaient guère de cette école sans être pourvues d'un évêché, d'une abbaye, ou, pour le moins, d'un prieuré. « Si l'on imitait votre zèle, disait un jour Alcuin à Charlemagne, peut-être verrait-on s'élever en France une Athènes nouvelle, bien plus brillante que l'ancienne, l'Athènes du Christ [1]. » C'était le téméraire dessein de Charlemagne. Or, pouvait-il espérer que ses fils, ses courtisans, ses compagnons d'armes seraient un jour les Platon et les Aristote de cette autre Athènes? Non sans doute : il ne devait pas, d'ailleurs, leur laisser le repos nécessaire aux travaux de l'esprit. Mais il comptait avec raison que de jeunes clercs, libres d'autres soins, pourraient, sous son glorieux patronage, se consacrer tout entiers à l'étude, et devenir un jour des maîtres fameux. On voyait donc confondus, à l'école du palais, et des fils de rois et des fils de meuniers. C'est un détail curieux et bien digne d'être recueilli.

[1] Alcuini *Opera*, t. I. p. 102.

Voici les surnoms sous lesquels les maîtres et les principaux disciples de cette école avaient pris l'habitude de se désigner. Charlemagne était appelé *David;* Gisèle, sa sœur, *Lucie;* Gisèle, sa fille, *Délie;* Rothrude, *Colombe;* Liutgarde, *Ava;* Angilbert, *Homère;* Alcuin, *Flaccus;* Théodulfe, *Pindare;* Riculfe, *Damœtas*; Eginhard, *Beseléel;* Ricbod, *Macaire;* etc. Nous ne comprenons pas toutes les allusions que ces noms renferment. Maîtres et disciples avaient un goût très-prononcé pour les jeux d'esprit. A cette preuve il nous serait facile d'en joindre d'autres.

Tous les maîtres de l'école du palais étaient des étrangers. « Avant Charlemagne, ainsi s'exprime M. Ampère, presque tous les pays de l'Europe occidentale étaient plus avancés que la France, et, on peut le dire sans vanité nationale, un tel état de choses était une véritable anomalie dans l'histoire de la civilisation. Il en fut pourtant ainsi à l'époque de la barbarie et de la décadence mérovingiennes. Alors la France fut éclipsée par l'Espagne, par l'Italie, par l'Angleterre. L'Espagne eut, au xe siècle, Isidore de Séville. En Italie, après Boëce et Cassiodore, ces derniers représentants de l'antiquité, au moment où elle vient expirer

au seuil des temps modernes, deux grands papes s'élevèrent, saint Léon et saint Grégoire. Plus tard, tandis que les ténèbres les plus épaisses couvraient la Gaule, l'Angleterre produisit Bède le Vénérable, célèbre par l'étendue de ses connaissances. La France n'avait rien de pareil [1]. » Charlemagne fut donc contraint d'aller chercher au dehors des gens capables de seconder son intelligente initiative. On dit qu'ils vinrent au-devant de lui ; mais ce qu'on raconte à cet égard paraît fabuleux.

Suivant le moine de Saint-Gall, quand Charlemagne fut pourvu de l'héritage paternel, l'étude des lettres était tombée partout dans un oubli presque complet. Le hasard amena d'Irlande sur les côtes de la Gaule deux Scots [2], hommes profondément versés dans les lettres profanes et sacrées. Ils n'étalaient aucune marchandise ; mais chaque jour ils criaient à la foule qui se rendait sur la place pour faire des emplettes : « Si quelqu'un désire de la science, qu'il vienne à nous et en prenne, car nous en vendons. » Ils répétèrent si longtemps cette

[1] *Hist. littéraire de la France avant le* XIIe *siècle*, tome III, page 60.

[2] Le texte dit : « *Duos Scotos de Hibernia*, » c'est-à-dire deux Scots d'Irlande, qu'il ne faut pas confondre avec les habitants de l'Écosse.

annonce, que des gens émerveillés, ou les croyant fous, la firent parvenir jusqu'aux oreilles du roi Charles. Charles manda sur-le-champ près de lui les étranges vendeurs d'une marchandise alors inconnue, les prit en estime, les dota convenablement, et mit entre leurs mains la plus brillante jeunesse, les chargeant de l'instruire. Tel est le récit du chroniqueur; mais il n'est guère vraisemblable, et les commentaires qu'y ont joints Vincent de Beauvais et Robert Gaguin le sont bien moins encore.

Nous voyons en effet, en France, du temps de Charlemagne, plusieurs savants venus d'Irlande, entre lesquels nous pouvons désigner Clément et Dungal. Mais l'Angleterre, l'Espagne, l'Italie fournirent aussi d'illustres maîtres à l'école normale de Charlemagne; et nous savons qu'ils vinrent en France à sa prière, à son appel.

II

Alcuin.

Le principal régent de l'école du palais fut l'Anglo-Saxon Alcuin. Il était né l'année même

où mourut Bède le Vénérable, et il eut pour maître Hechbert, disciple de Bède. La plus illustre des écoles anglo-saxonnes était celle de la ville d'York, établie près de la résidence habituelle des rois de Northumbrie. Comme toutes les autres terres incorporées à l'empire romain, la Bretagne insulaire avait subi le fléau de l'invasion barbare; et cependant le dépôt des traditions antiques avait été moins altéré sur ces rives lointaines qu'au centre de l'empire. L'école d'York pouvait, au VIII[e] siècle, envoyer des maîtres de grammaire et de philosophie à Naples, à Bologne, à Rome même.

Toutes les sciences alors connues étaient enseignées à cette grande école. Alcuin célèbre en ces termes le mérite d'Elbert, un de ces maîtres, disciple et successeur d'Hechbert : « Il abreuvait à toutes les sources de la science les esprits altérés. Aux uns il enseignait les règles de la grammaire; il faisait couler pour les autres les flots de la rhétorique. Il formait ceux-ci aux luttes du barreau, et ceux-là aux chants d'Aonie. Il leur apprenait, en outre, à faire résonner la flûte de Castalie, à frapper d'un pied lyrique les cimes du Parnasse. Il expliquait encore l'harmonie du ciel, les pé-

nibles éclipses du soleil et de la lune, les cinq zones du pôle, les sept étoiles errantes, les lois des astres, leur lever et leur coucher, les mouvements violents de la mer, les tremblements de la terre, la nature de l'homme, des troupeaux, des oiseaux et des bêtes féroces, les diverses combinaisons des nombres et leurs formes variées. Il enseignait à calculer d'une manière certaine le retour solennel de la Pâque, et surtout il découvrait les mystères des saintes Écritures. Il avait su ouvrir l'abîme de l'ancienne foi [1]. » On comprend que, sous la discipline de ce docteur universel, Alcuin ait bientôt acquis des connaissances très-diverses. Il le remplaça comme modérateur principal de l'école d'York, et le fit oublier.

Alcuin se signala d'abord dans sa patrie comme un habile interprète des auteurs sacrés, et il forma de bons élèves. Il était venu en Italie chercher le pallium de son archevêque, Eanbald, quand il fut rencontré dans la ville de Parme par Charlemagne. C'était en l'année 781. Charlemagne n'avait pas encore eu l'occasion d'entretenir un docteur d'un aussi grand renom. En bien peu de temps il avait appris

[1] Alcuini *Poema de Pontif. Eborac. eccl.* Traduction de M. F. Monnier : *Alcuin et son influence*, p. 6.

tout ce qu'avaient pu lui transmettre les maîtres donnés à sa jeunesse, et pour la première fois il se trouvait en présence d'un homme placé très-haut dans l'estime des évêques par la multiplicité de ses connaissances et l'autorité de son expérience académique : étonné de ce qu'il entendait, il ne négligea rien pour attirer à sa cour un si précieux personnage, et ses sollicitations affectueuses triomphèrent des derniers scrupules d'Alcuin. Celui-ci termina promptement l'affaire de son archevêque, et, ayant obtenu la liberté de quitter son école pour quelque temps, il suivit Charlemagne dans la France orientale, accompagné de Sigulfe, de Fredegise, de Witzon et de quelques autres. Ils commencèrent alors l'établissement de l'école du palais. Quand cette première ardeur fut un peu calmée, Alcuin se repentit d'avoir abandonné son évêque et son roi. Ayant donc reçu de Charlemagne la permission de repasser la Manche, il reparut à l'école d'York et à la cour du roi de Northumbrie. Il revint cependant en France en 788.

Les écrits que nous a laissés cet illustre docteur ne nous permettent pas de louer son mérite littéraire. Nous devons reconnaître que, malgré sa renommée, c'était un méchant

poëte, un prosateur incorrect et plus pédant qu'ingénieux, un dialecticien très-inexpérimenté, un théologien peu subtil. Cependant il se faisait appeler l'Horace de la cour [1]. Mais ce qui le distingue de tous ses contemporains, c'est le zèle qu'il mit à propager les études, à seconder les efforts des clercs de bonne volonté, à créer partout des chaires rivales de la sienne, enfin à faire doter des emplois les plus recherchés les meilleurs élèves de toutes ces écoles. Charlemagne avait, en 788, un ministre des cultes; c'était Angilramne : il avait, en outre, un ministre de l'instruction publique; c'était Alcuin. Ne lisons pas les livres d'Alcuin; soit! mais admirons-le dans ses œuvres administratives; et, puisqu'il a mérité d'être appelé le précepteur des Gaules, consacrons par le témoignagne de notre reconnaissance cette gloire qui vaut celle des lettres.

Alcuin fut richement pourvu par Charlemagne. Cet étranger de noble condition, puisqu'on a fait remonter son ascendance jusqu'au dieu même des Scandinaves, le terrible Odin,

[1] C'est le nom que lui donne Théodulfe : *Sit præsto et Flaccus*. Dans une de ses épîtres à Angilbert, Alcuin lui-même n'hésite pas à prendre ce nom :

Dulcis Homere, precor, Flacci memor esse poetæ.

mais qui certes ignorait cette fabuleuse origine, ce simple diacre de l'église d'York réunit sous son autorité spirituelle et temporelle les abbayes de Ferrières, de Saint-Loup, de Saint-Josse-sur-Mer, de Saint-Martin de Tours : il possédait vingt mille serfs dans ses immenses domaines. Telle était sa puissance, telle était sa richesse, quand il supplia le roi des Francs de le laisser partir et de distribuer ses bénéfices entre ses disciples préférés. Allait-il encore courir à travers le monde, pour justifier cet hémistiche de son épitaphe, composée, dit-on, par lui-même : *Famosus in orbe viator?* Il ne demandait qu'à prendre sa retraite au fond d'un monastère de l'ordre de Saint-Benoît, voulant achever sa vie dans l'étude et le silence.

Charlemagne lui permit d'aller à Tours. Il s'y rendit pour y fonder une école qui fut le modèle de toutes les écoles claustrales. Il n'y tolérait pas la lecture des poëtes profanes; lui qui s'était appelé Flaccus, lui qui avait osé citer dans une pieuse épître un des vers les moins chastes de Virgile [1], il défendait formellement à ses élèves de suivre son exem-

[1] Écrivant à Adalhard, abbé de Corbie, qui ne répondait pas exactement à ses lettres, il cite ce vers :

Invenies alium, si te hic fastidit, Alexin.

ple et de *souiller* leur mémoire de ces réminiscences [1] : mais à peine savaient-ils écrire, qu'il mettait entre leurs mains les textes sacrés, les écrits des Pères, et leur commandait de les copier. L'école de Tours fut une pépinière d'élégants copistes. Alcuin a célébré dans quelques vers leur travail et leur mérite : « Ici, dit-il, venez prendre place, vous dont la fonction est de transcrire la loi divine et les monuments sacrés de la sagesse des Pères. Prenez bien garde de mêler à ces graves discours quelque propos frivole ; veillez à ce que votre main étourdie ne commette pas quelque erreur. Cherchez studieusement des textes purs, afin que votre plume, dans son vol rapide, aille par le droit chemin. C'est un grand honneur que de copier les livres saints, et ce travail trouve sa récompense. » Non pas sur la terre assurément, car la plupart de ces laborieux ascètes vivaient et mouraient pauvres, dans la plus profonde obscurité ; mais dans le ciel, les joies du ciel étant promises aux bons copistes, comme le prix mérité de leur labeur. « Il y avait, dit Césaire d'Heisterbach, dans le monastère d'Arnisberg, de l'ordre des Prémon-

[1] *Vita Alcuini*, operibus præfixa.

trés, comme je le tiens d'un religieux de cet ordre, un scribe nommé Richard, Anglais de nation. Il avait de sa main copié plusieurs livres, espérant recevoir dans les cieux la récompense de sa peine. Quand il quitta la vie, ses frères l'ensevelirent à une place d'honneur. Or, vingt ans après, sa tombe fut ouverte, et sa main droite fut trouvée si parfaitement conservée, si pleine de vie, qu'elle paraissait avoir été récemment détachée par le fer d'un corps animé ; et cependant tout le reste n'était que poussière. En témoignage d'un si grand miracle, on montre aujourd'hui cette main au monastère d'Arnisberg [1], » Puisque Dieu troublait l'ordre de la nature, pour témoigner combien il approuvait le zèle des habiles copistes, il ne pouvait laisser mourir, sans opérer quelque prodige en sa faveur, le chef renommé du *scriptorium* de Saint-Martin. Aussi trouvons-nous dans une ancienne vie d'Alcuin, extraite d'un manuscrit de Sainte-Marie de Reims, une pieuse légende sur la mort de ce savant homme. L'auteur de cette légende n'hésite pas même à lui attribuer des miracles.

Il mourut le 4 juin 804, âgé de soixante-sept

[1] Cæsarius Heisterbachensis, *Illustr. Miracul.*, lib. XII, c. XLVII.

ans. Joseph, évêque de Tours, fit ensevelir son corps à côté de celui de saint Martin.

III

Clément.

Après Alcuin, il faut nommer Clément l'Hibernien. Les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* n'attribuent à maître Clément aucun ouvrage sauvé de l'oubli : mais il en existe au moins un, qui suffit pour donner la plus haute idée de son savoir, de son mérite [1]. Helléniste habile, grammairien consommé, Clément, comme son nom l'indique, venait de l'Irlande, et l'Irlande était alors le lieu du monde où les sciences et les lettres étaient le plus en honneur. Elle doit envoyer à la cour de Charles le Chauve Jean Scot Érigène, le plus éminent philosophe que les Gaules aient connu jusqu'au XIIIe siècle, c'est-à-dire jusqu'à saint Thomas ; homme d'un savoir vraiment extraordinaire, car il le présente à nous sachant le grec et interprétant Platon avec la même liberté que le

[1] Nous avons parlé de cet ouvrage dans nos *Singularités historiques et littéraires*, p. 23.

plus enthousiaste des Alexandrins. Théodulfe s'est emporté plusieurs fois en véhémentes diatribes contre un certain Scot, qu'il ne nomme pas, mais qu'il désigne comme un des maîtres les plus accrédités de l'école du palais [1]. On a longtemps supposé que cet illustre inconnu pouvait être Jean Scot Érigène ; mais une critique plus scrupuleuse est venue détruire cette hypothèse ; Jean Scot Érigène ne parut en France qu'après la mort de Charlemagne. Notre sentiment est qu'il faut rapporter à Clément l'Hibernien les vers que Théodulfe a composés sur ce constant rival de sa gloire. Assurément le portrait n'est pas flatteur : « Chose sinistre, farouche ennemi, sinistre horreur, peste cruelle, etc., etc. [2]. » Observons, du moins, quelques traits de cette figure tracée par un crayon si grossier. Le Scot, le *sot* de Théodulfe (*hic Scottus sottus*) est un maître actif, vigilant, qui, l'oreille ouverte, le regard attentif, la main prompte, donne la leçon à ses écoliers, devant toute la

[1] Dans ses vers à Charlemagne et à Angilbert ; *Carminum* lib. III

[2] Res dira, hostis atrox, hebes horror, pestis acerba,
Litigiosa lues, res fera, grande nefas,
Res fera, res turpis, res segnis, resque nefanda,
Res infesta piis, res inimica bonis.....

cour, et ne leur épargne pas les réprimandes. Il sait beaucoup, on l'avoue ; mais on ajoute qu'il a trop grand désir de paraître, et qu'il a tout appris pour engager sur tout quelque dispute [1]. Ces renseignements doivent être recueillis, quand il s'agit d'un maître presque oublié. Le moine de Saint-Gall nous en transmet d'autres qui n'ont pas moins d'intérêt ; mais ici Clément occupe le second rang, et Charlemagne le premier.

« Après une longue absence, dit le chroniqueur anonyme, le très-victorieux Charles, de retour dans la Gaule, se fit amener les enfants remis aux soins de Clément, et voulut qu'ils lui montrassent leurs lettres et leurs vers ; les élèves sortis des classes moyennes et inférieures présentèrent des ouvrages qui passaient toute espérance, et où se faisaient sentir les plus douces saveurs de la science ; les nobles, au contraire, n'eurent à produire que de froides et misérables pauvretés. Le très-sage Charles, imitant alors la justice du souverain juge, sépara ceux qui avaient bien fait, les mit à sa droite, et leur dit : « Je vous loue beau-

[1] Plurima qui didicit, nil fixum, nil quoque certum ;
Quæ tamen ignorat, omnia nosse putat :
Non ideo didicit sapiens ut posset haberi,
Sed contendendi ut promptus ad arma foret.

» coup, mes enfants, de votre zèle à remplir
» mes intentions et à rechercher votre propre
» bien de tous vos moyens. Maintenant effor-
» cez-vous d'atteindre à la perfection ; alors
» je vous donnerai de riches évêchés, de ma-
» gnifiques abbayes, et je vous tiendrai tou-
» jours pour gens considérables à mes yeux. »
Tournant ensuite un front irrité vers les élèves demeurés à sa gauche, portant la terreur dans leurs consciences par son regard enflammé, tonnant plutôt qu'il ne parlait, il lança sur eux ces paroles pleines de la plus amère ironie : « Quant à vous, fils des principaux de la
» nation, vous, enfants délicats et tout gentils,
» vous reposant sur votre naissance et votre
» fortune, vous avez négligé mes ordres et le
» soin de votre propre gloire dans vos études,
» et préféré vous abandonner à la mollesse,
» au jeu, à la paresse ou à de futiles occupa-
» tions. » Ajoutant à ces premiers mots son serment accoutumé, et levant vers le ciel sa tête auguste et son bras invincible, il s'écria d'une voix foudroyante : « Par le roi des
» cieux, permis à d'autres de vous admirer ; je
» ne fais, moi, nul cas de votre naissance et
» de votre beauté ; sachez et retenez bien que,
» si vous ne vous hâtez de réparer par une

» constante application votre négligence pas-
» sée, vous n'obtiendrez rien de Charles[1]. »

La moralité de cette légende est certainement excellente, si ce n'est qu'une légende. Mais ne paraît-il pas vraisemblable que Charlemagne a dû quelque jour entrer dans l'école du palais, appeler à l'examen les plus jeunes disciples de Clément ou d'Alcuin, et leur tenir de tels discours? Quand le moine de Saint-Gall ne nous aurait pas fait ce récit, nous aurions volontiers supposé ce qu'il nous raconte.

Il faut dire ici, mais en peu de mots, que, parmi les docteurs de l'école palatine, maître Clément était un personnage vraiment singulier. Nous avons vu que Théodulfe ne le ménageait pas trop : il ne fut pas beaucoup mieux traité par Alcuin et par les disciples d'Alcuin. C'est qu'il formait à lui seul un parti. On suppose que cet Irlandais, nourri dans une école à demi païenne, où règnait la plus grande liberté, professait un platonisme téméraire, interprétant le dogme chrétien selon la méthode du faux Denys, mêlant aux vérités canoniques les brillantes fantaisies de la gnose alexandrine[2]; et cette supposition paraît fon-

[1] *Des Faits et gestes de Charles le Grand,* livre I, traduction de M. Guizot.

[2] M. F. Monnier, *Alcuin et son influence,* p. 94 et *passim.*

dée, plusieurs passages d'Alcuin la confirment. Il est, du moins, certain que les leçons données par Clément ne s'accordaient guère avec celles des autres maîtres. Comme il était l'adversaire de leurs doctrines, et savait, étant venu d'Irlande, beaucoup de choses qu'ils ignoraient, ils le poursuivaient de leurs invectives comme l'ennemi de leur science, de leur race, la race latine. A bon droit, en effet, ces latins appelaient les Irlandais des Égyptiens, des Alexandrins.

IV

Pierre de Pise, Paul Diacre, Théodulfe, S. Paulin d'Aquilée.

Nous n'oublierons pas assurément de nommer, parmi les maîtres de l'école du palais, Pierre de Pise et Paul Diacre. Pierre de Pise enseignait à Pavie, lorsque Charlemagne s'empara de cette ville. Il était déjà vieux et avait acquis un grand renom. Charlemagne le réclama dans sa part de butin, et, quand il l'eut à ses côtés, il le fit son grammairien. Pierre de Pise vint donc en France en l'année 776. Nous pensons qu'il y était encore en 781 ; car, écri-

vant à Paul Diacre, à cette date, pour lui annoncer le prochain départ de Rothrude vers les plages orientales, il dit : « Tu n'ignores pas que *notre fille*, accompagnée par Michel, va traverser les espaces des mers pour aller occuper un trône. »

Ce Paul Diacre était aussi venu d'Italie. Charles l'avait fait prisonnier dans sa course triomphale contre les Lombards. On dit qu'il regretta toujours, dans sa nouvelle patrie, celle qu'il avait perdue, et qu'il ne laissa jamais insulter devant lui le roi qu'il avait eu pour premier maître ; ce qui, plus d'une fois, transporta de colère les fidèles de Charlemagne. Ils proposèrent un jour de lui couper la main et de lui crever les yeux. « Dieu me préserve, dit Charlemagne, de traiter de cette façon un tel historien et un tel poëte ! » Paul Diacre est, en effet, un historien recommandable ; son *Histoire des Lombards*, sa *Chronique des évêques de Metz*, sa *Continuation de l'Abrégé d'Eutrope*, sont des ouvrages d'un intérêt inégal, mais à peu près dignes de la même estime. On peut croire que Paul Diacre connaissait les principes de la langue grecque, et qu'il les enseignait à l'école du palais. Cela nous est positivement attesté par son collègue, maître

Pierre de Pise [1]. Il faudrait admettre aussi, sur le même témoignage, qu'il savait au moins quelques mots d'hébreu. Cependant, en ce qui touche le grec, Paul Diacre semble démentir lui-même l'assertion de son ami : à Pierre de Pise, qui le félicite de montrer cette langue aux clercs de l'église de Metz, il répond : « Si, dans ces contrées, les clercs ne parlent pas d'autre grec que celui qu'ils auront appris de moi, pareils à des statues muettes ils se feront moquer d'eux [2]. » Mais n'est-ce pas là plutôt un excès de modestie qu'un aveu de complète ignorance ? C'est par lui que Charlemagne fit rechercher, dans les saintes Écritures et dans les Pères, une série de passages éloquents, qui devinrent, mis en ordre, l'homiliaire de l'église franque.

Théodulfe, évêque d'Orléans, nommé le *Pindare* de l'école, fut le meilleur versificateur de son temps. Les auteurs de l'*Histoire littéraire* le font naître en Italie ; mais il est certain qu'il eut pour patrie l'Espagne ou la Septimanie.

[1] .... Græcam doces
Clericos grammaticam
Nostros.

Versus Petri Grammatici, dans le *Recueil* de dom Bouquet, tome V, page 8.9.

[2] Dans le *Recueil* de dom Bouquet t. V, p. 840.

Dans l'intéressante description qu'il a faite de la cour de Charlemagne, il se représente lui-même, après le dîner du roi, quand les tables viennent d'être levées, lisant des vers devant une assemblée nombreuse et choisie. La peinture des lieux est fidèle : on peut même remarquer, parmi les personnages officiels qui entourent le roi, le héros Widbod, *Wuibodus heros*, aux larges épaules, au ventre protubérant, qui, pour avoir trop souvent vidé son verre, chancelle sur ses genoux et parle à haute voix sans savoir ce qu'il dit. Nous ne pouvons nous défendre de quelque estime pour le talent poétique de Théodulfe. S'il ne soupçonnait guère les cadences si variées du rhythme latin, il avait un don précieux, la verve; et ses descriptions, toujours animées, ont un attrait qui manque à tous les poëmes d'Alcuin et de ses émules. Qu'on lise ses vers *au roi Charles*, son itinéraire intitulé *Parœnesis ad judices*, et son cantique pour le dimanche des Rameaux, on y trouvera d'heureuses images, des vers bien tournés, et même, quelquefois, un ton vraiment original. C'est un poëte encore grossier, mais c'est un poëte.

On n'apprend pas, à la vérité, que Paulin, patriarche d'Aquilée, ait jamais professé dans

l'école du palais. Cependant on ne peut raconter l'établissement de cette école sans nommer le saint docteur qui, par ses bons conseils, contribua plus que personne à cette fondation. Né, dit-on, en Austrasie, il se rendit, jeune encore, sur le terres des Lombards, cherchant des maîtres habiles dans les lettres sacrées et les lettres profanes; et quand il eut été formé par leurs leçons, il ouvrit à son tour une école qui devint célèbre. Charlemagne apprit avec une vive satisfaction que les Italiens eux-mêmes, si fiers de leur vieille gloire, se pressaient autour d'un jeune Franc, lui demandant à marcher sous sa conduite dans les rudes sentiers de la science. Il lui donna d'abord une terre en Lombardie, et prit bientôt l'habitude de le consulter sur les affaires de son gouvernement. Nous possédons plusieurs lettres de saint Paulin à Charlemagne. Elles ont été dictées par un noble esprit, qui place les droits de la force après ceux de la justice. Charlemagne comprenait ce langage.

V

Éginhard, Frédégise, etc.

Après les maîtres de l'école du palais, ne nommerons-nous pas leurs principaux élèves, Éginhard, Frédégise, Amalaire?

Éginhard est le plus connu des élèves de l'école palatine. C'est à de fabuleuses amours qu'il doit cette célébrité : comme historien il l'a certainement méritée. Né vers l'an 770 aux environs de l'Odenwald, il passe pour avoir été un des chanceliers de Charlemagne. Dans la dernière notice publiée sur sa vie et ses ouvrages, on le voit simplement exercer, sous le règne de Charles, l'emploi de chef des travaux publics [1]. A cause de cela, sans aucun doute, il avait reçu dans l'école le nom de Beséleel [2]. Beséleel, neveu de Moïse, fut, comme on le sait, l'architecte qui fit mettre en œuvre le bois et les métaux employés à la construction de l'arche et du tabernacle. Wa-

[1] *Notice sur Éginhard,* par M. Teulet, en tête des *Œuvres complètes d'Éginhard.*

[2] *Epistola* Alcuini 85. — Walafridi Strabi, *Epigramma* de Einhardo.

lafried Strabon l'appelle Éginhard le Grand, *Einhardus Magnus*. C'est sous le règne de Louis le Débonnaire qu'Éginhard devint tout à fait un grand personnage. Gouverneur du jeune Lothaire, associé par le roi Louis à l'exercice de la puissance impériale, il supporta pour son élève tout le fardeau des affaires, et fut, sous son nom, le dispensateur de toutes les grâces. Sous le règne de Charlemagne, Éginhard ne paraît avoir rempli qu'une seule mission importante : on le voit chargé d'aller présenter au pape Léon l'acte de partage de l'année 806. Éginhard nous apprend lui-même qu'il fut élevé par les soins de Charlemagne. Il fit plus qu'acquitter la dette de sa reconnaissance, en écrivant la *Vie* de ce prince. Cette vie de l'empereur Charles est à la fois un monument historique et un monument littéraire. Qu'il y a loin du style solennel, cultivé, discret, nombreux et correct d'Éginhard à celui des arides annales de la dynastie mérovingienne ! Grégoire de Tours est, parmi les anciens chroniqueurs, le seul qu'on lise encore ; mais, s'il nous attache par la sincérité des narrations, qu'il nous offense par la barbarie systématique de son langage ! On doit blâmer Éginhard d'avoir trop rigoureusement accommodé son

discours aux préceptes de l'ancienne rhétorique ; mais ne faut-il pas le féliciter hautement d'avoir été le premier de nos annalistes qui ait écrit pour l'intelligence et pour l'oreille, le premier qui ait pris à tâche de composer une histoire, prétendant associer son nom à ceux de Suétone et de Justin? Non certes, il ne les a pas égalés ; mais, quand nous le voyons comparer à Joinville[1], nous ne trouvons pas que cet éloge soit suffisant. L'historien de saint Louis est plein de grâce ; mais ce qui plaît en lui, c'est principalement sa naïve franchise, son bavardage ingénu ; or il y a, chez l'historien de Charlemagne, des qualités plus sérieuses. Si c'est un Romain de la décadence, il a conservé la noble tenue des écrivains du grand siècle : comme eux, il se propose d'instruire, et la dignité de son discours répond à la noblesse de son entreprise.

Nous avons nommé parmi les disciples de l'école du palais, Grimald, futur abbé de Saint-Gall et archi-chapelain de Louis le Germanique. Théodulfe nous désigne encore Nardus, Osulfus, et le lévite Frédégise. On a peu de renseignements sur Nardus. Alcuin nous

[1] M. Ampère, *Hist. littér. de la France avant le* XII[e] *siècle*, tome III, page 154.

dit qu'il était de petite taille, mais qu'il avait un grand esprit[1], et c'est ainsi que le représente Théodulfe. Osulfus nous est encore moins connu. Quant à Frédégise, c'est à lui qu'est adressé le traité d'Alcuin sur la Trinité, et l'on possède un écrit de sa main sur le Néant et les Ténèbres. Il souscrivit le testament de Charlemagne et fut, plus tard, abbé de Saint-Martin de Tours et chancelier de Louis le Débonnaire. Enfin nous ajouterons à cette liste déjà longue le nom de Witzon, qu'on appelait Candide; celui d'Amalaire, plus tard évêque de Trêves; celui de Gerward, bibliothécaire du palais, et celui de saint Adalhard, fondateur de l'école de Corbie.

Telle était cette illustre compagnie de savants et de lettrés, qui, dans les dernières années du VIII[e] siècle, entreprirent, sous les auspices et la conduite de Charlemagne, de restaurer les lettres latines, afin de rattacher à l'ancien monde, par une sorte de communion intellectuelle, le monde nouveau, encore si profondément engagé dans les ténèbres de la barbarie. Les discordes civiles qui vinrent après le règne glorieux de Charlemagne retar-

[1] *Carmina* 256.

dèrent le développement de ces études. On peut lire, dans les doctes épîtres de Loup de Ferrières, une triste complainte sur le discrédit des lettres durant l'époque tumultueuse de Louis le Débonnaire. Ce fut une moisson perdue ; mais la pure semence ne fut pas, toutefois, altérée, et, sous Charles le Chauve, on vit reparaître avec le plus grand éclat les disciples d'Alcuin devenus des maîtres. Enfin, après une nouvelle phase de décadence, l'étude prit un nouvel essor et ne s'arrêta plus.

FIN

TABLE DES CHAPITRES

CHAPITRE PREMIER.

CHARLEMAGNE.

CHAPITRE II.

LA COUR, LES PALAIS, LE DOMAINE DE CHARLEMAGNE.

CHAPITRE III.

FEMMES DE CHARLEMAGNE.

CHAPITRE IV.

ENFANTS DE CHARLEMAGNE.

CHAPITRE V.

OFFICIERS DU PALAIS.

CHAPITRE VI.

L'ÉCOLE DU PALAIS.

FIN DE LA TABLE.

Imprimerie L. Toinon et Cie, à Saint Germain.

